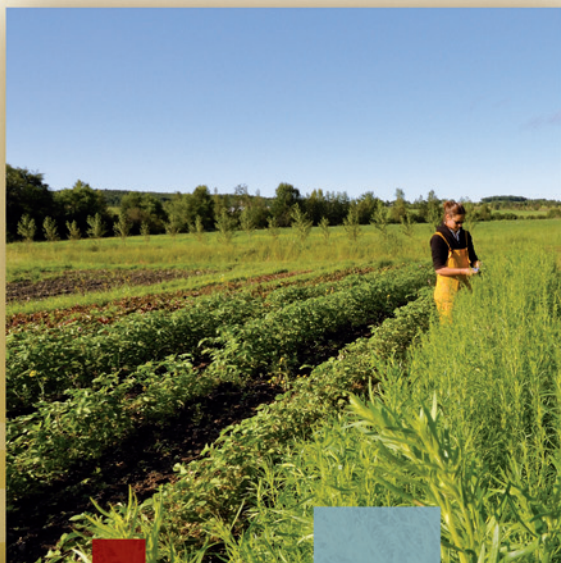


Le pacte rural en 133 projets



Réalisations de communautés rurales
du Québec dans le cadre de la
Politique nationale de la ruralité 2002-2007

Ce document a été réalisé par Luc Barrette et Danielle Nadeau en collaboration avec les directions régionales du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et les organismes mentionnés dans le document. Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca

Photos

Phare : SADC de la MRC de Rivière-du-Loup

Champs : La Clé des champs de Saint-Camille

Village : SADC de la MRC de Rivière-du-Loup

Fleurs : CLD de la MRC de Maskinongé

Cyclistes : SADC de la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière : Alexis Girard-Aubertin

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2010

ISBN 978-2-550-58546-6 (imprimé)

ISBN 978-2-550-58547-3 (PDF)

Dépôt légal – 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés.

La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
--------------------------	----------

ACCUEIL ET INSTALLATION DE POPULATIONS

1 – Développement démographique et création d'emploi	6
2 – Participation à la Foire des villages 2005 et 2007	8
3 – Portes Ouvertes sur le Lac.....	10
4 – Pochette du nouvel arrivant.....	13

AGRICULTURE ET TERROIR

5 – Stratégie d'intervention en agriculture biologique – Étude	16
6 – Mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé	18
7 – Formation sur les champignons forestiers comestibles.....	20
8 – Carrefour national de l'aquaculture et des pêches – opérations	22
9 – Démarrage et consolidation de la coopérative La Clé des champs.....	24
10 – Agriculture biologique dans la MRC de Maskinongé	26
11 – Escapade gastronomique – MRC en saveur	28

ANIMATION DU MILIEU

12 – Vision témiscouataine et plan d'architecte	32
13 – Regroupement des festivités du Haut-Pays Rimouski-Neigette	34
14 – Spectacle de lancement de la Politique nationale de la ruralité	37

APPARTENANCE ET FIERTÉ LOCALE

15 – La Fresque de Weedon.....	40
16 – Camion en ville.....	42
17 – Mon village, ma fierté	44
18 – Fresques murales à l'aile Albert-Samson du CHSLD.....	47
19 – Carnaval de Saint-Isidore.....	50
20 – Caméra rurale, treize émissions sur les quartiers ruraux	53
21 – Foire d'antiquités de Cadillac	56



COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

22 – Camp Ushu	60
23 – Émission sur l'amitié, de la série télévisée Chic-Choc	62

CULTURE ET PATRIMOINE

24 – Fenêtre sur l'art	66
25 – Halte culturelle – Gare de Warwick	68
26 – Production de disques et de spectacles par le chœur des jeunes de Vianney	71
27 – Coaticook sur pellicule – les circuits photo découverte	73
28 – Ciné-club Fermont	76
29 – Protection et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de la MRC de Drummond	78
30 – La Maison Lauzière de Saint-Cyrille-de-Wendover	80
31 – Répertoire culturel de la MRC de La Matapédia	82
32 – Bibliothèque et centre culturel de Kazabazua	84
33 – Structure d'exposition de Port-Cartier	86

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

34 – Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre	90
35 – Tricotés serrés	93
36 – Revitalisation des artères commerciales de Louiseville	96
37 – Étude de faisabilité pour un écolodge	99
38 – La boutique des artisans	101
39 – Centre intégré de recherche et de transfert technologique en conditions nordiques	103
40 – Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi	105
41 – Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)	108
42 – Bottin des places d'affaires du territoire de la MRC de Rouville et guichet unique	110

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

43 – Fonds Micro-Crédit Saint-Rosaire	114
44 – Embauche d'un intervenant social	116
45 – Complexe sportif de La Pêche	118

46 – Relève municipale	120
------------------------------	-----

47 – <i>Le Saumonois</i> , journal communautaire	122
--	-----

ÉDUCATION

48 – École planétaire de Saint-Mathieu-du-Parc – La Tortue-des-Bois	126
---	-----

49 – Maison familiale rurale de Maskinongé	129
--	-----

50 – DEC en sciences humaines à Maniwaki	132
--	-----

51 – Centre de formation en entreprise et récupération du Kamouraska.....	134
---	-----

52 – Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER)	136
--	-----

ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS

53 – Parc-école de Cloutier	140
-----------------------------------	-----

54 – Consolidation du réseau récréatif des sentiers du mont Rigaud – l'Escapade.....	142
--	-----

55 – Animation de la piste cyclable de Soulanges	144
--	-----

56 – Promotion du Petit-Havre de Matamec	146
--	-----

57 – Surface multifonctionnelle – Destor.....	148
---	-----

58 – Jeux d'eau Saint-Rémi	150
----------------------------------	-----

59 – Loisirs intermunicipaux Montmagny	152
--	-----

60 – Réaménagement du parc Étienne-Bellemare	155
--	-----

61 – Roulez gagnant	157
---------------------------	-----

62 – Boucle cyclable Albanel-Girardville	159
--	-----

63 – Parc de vélo de montagne	161
-------------------------------------	-----

64 – Les Jardins sur la Baie	163
------------------------------------	-----

65 – Création d'une école de voile	165
--	-----

66 – Construction d'un refuge dans le sentier de ski de fond.....	167
---	-----

67 – Salles d'entraînement et récréative de Bégin.....	169
--	-----

FAMILLES

68 – Garderie municipale de Saint-Samuel.....	172
---	-----

69 – « Garde-manger dépannage » – Embauche d'un responsable.....	174
--	-----

70 – Centre de la petite enfance communautaire – Bellecombe	176
---	-----

71 – Implantation d'une maison de la famille	178
72 – Maison de répit du lac Grenon	180
73 – Maison de répit L'Espoir de Shelna.....	183
74 – La Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook	185
75 – Les Sorties specta...culaires du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook	187

FORÊT

76 – Embauche d'un ingénieur forestier.....	190
77 – Mise en œuvre du Potentiel agroforestier de la Haute-Gaspésie et de l'Estran – phase II	193
78 – Forêt d'enseignement et de recherche.....	195
79 – Mise en valeur de la Forêt Drummond – phase II	197
80 – Développement résidentiel à Saint-Pie-de-Guire	199
81 – Le complexe multifonctionnel municipal de Saint-Jean-de-la-Lande.....	201

JEUNES

82 – DVD documentaire sur l'exode des jeunes	204
83 – Festival du rythme : De village en village	206
84 – Je suis capable... de cuisiner!.....	208
85 – L'Écluse, Sainte-Agathe-des-Monts	210
86 – Les mousquetaires de l'eau claire	212
87 – Spectacle de variétés – Bellecombe	214
88 – Une place pour nos jeunes – Gentilly Transit Jeunesse	216
89 – Cueillir ensemble 2004.....	218
90 – Développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire	220
91 – La Yole de Bantry.....	222
92 – Les histoires animées de Franquelin.....	224
93 – Mise en place d'une coopérative jeunesse – Chandler	226

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

94 – Service Internet avec ordinateurs.....	230
95 – Site Internet intermunicipal Matapédia-Les Plateaux	232

96 – Avignon-Bonaventure – Des MRC innovantes : l'utilisation des TI et d'Internet en appui au développement rural	234
--	-----

97 – Réforme scolaire TIC	236
---------------------------------	-----

98 – Internet haute vitesse autour du Mont-Rigaud	238
---	-----

PAYSAGES, RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

99 – Atlas hydrogéologique, programme de recherche sur l'eau souterraine	242
--	-----

100 – Vergers communautaires de Cannes-de-Roches – vallée en fleurs	244
---	-----

101 – Publication du guide du riverain	246
--	-----

102 – Étude sur la villégiature à Sainte-Agathe-des-Monts	248
---	-----

103 – Le Lac Édouard s'environnementalise	250
---	-----

104 – Sentier pédestre écologique et éducatif de Saint-Pierre-Baptiste	252
--	-----

105 – Non merci, j'ai le mien	254
-------------------------------------	-----

106 – Journée de démonstration sur les épandeurs à rampes basses	256
--	-----

PERSONNES ÂGÉES

107 – La Bastide des aînés – Beaudry	260
--	-----

108 – Services communautaires d'aide domestique et d'activités aux aînés	262
--	-----

SANTÉ

109 – Cours de secourisme et achat d'un défibrillateur	266
--	-----

110 – Centre La Joie de Vivre	269
-------------------------------------	-----

111 – Congrès médical « La médecine d'urgence en région : la nouvelle séduction »	271
---	-----

112 – Projet de mini-urgence à la Coop de services de santé Robert-Verrier	273
--	-----

SERVICES ET INFRASTRUCTURES DE PROXIMITÉ

113 – Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Minganie	276
--	-----

114 – Radio communautaire de la MRC de Maskinongé	278
---	-----

SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

115 – Aménagement d'une cuisine collective au centre communautaire	282
--	-----

116 – Centre Bonne Aventure	284
-----------------------------------	-----

117 – Livre en langage simple	286
-------------------------------------	-----

118 – Acquisition et mise en valeur de l'ancienne chapelle-École de Saint-Elzéar	288
--	-----



TOURISME

119 – Camp de bûcherons Matapédia-Les Plateaux	292
120 – Bureau d'information touristique de Bécancour.....	294
121 – La route gourmande.....	296
122 – Kiosque d'information touristique mobile.....	298
123 – Marina de Paspébiac	300
124 – Activités et animation Route des vins.....	302
125 – Pôle écotouristique du Moulin des Plourde	304
126 – Les Comptonales	306
127 – Expansion du pavillon d'accueil d'Aventure Laflèche.....	308
128 – Politique-cadre de développement touristique	310
129 – Festival d'eau vive du Haut-Saint-Maurice	312
130 – La route des Frontières	314

TRANSPORT

131 – Transport Jeunesse rurale	318
132 – Transport collectif de la MRC de Drummond	320
133 – Transport Sans Frontière	322

ANNEXE

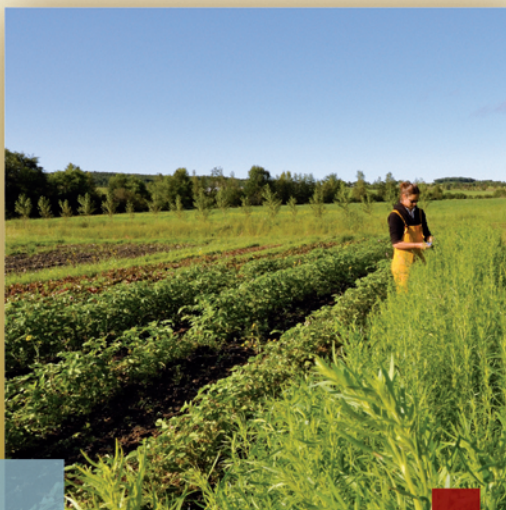
Projet de Pacte rural 2002-2007.....	325
--------------------------------------	-----

Sigles et acronymes

ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec
ATR	Association touristique régionale
CAR	Conférence administrative régionale
CEFRIO	Centre francophone d'informatisation des organisations
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi

CPE	Centre de la petite enfance
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DEC	Développement économique Canada
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SHQ	Société d'habitation du Québec
SODEC	Société de développement
UPA	Union des producteurs agricoles

Introduction





INTRODUCTION

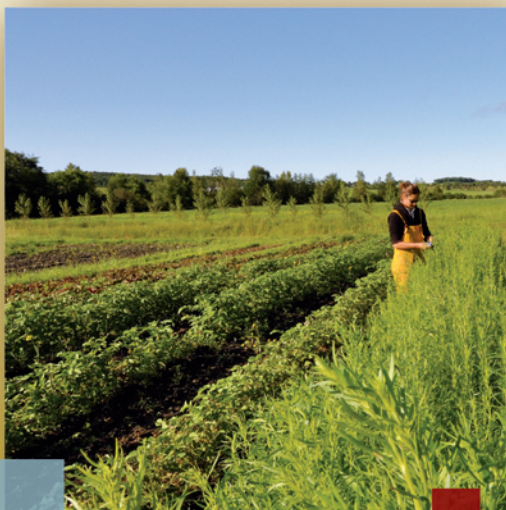
Le Pacte rural est l'un des moyens qui a été mis à la disposition des intervenants des territoires ruraux, dans le cadre de la première Politique nationale de la ruralité (2002-2007). Cet instrument pratique a été grandement apprécié parce qu'il fait confiance aux acteurs locaux et qu'il répond concrètement aux besoins et aux réalités de chacun des milieux. Aussi, le Pacte rural a été reconduit et bonifié dans le cadre de la deuxième Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

Le Pacte rural permet d'intervenir dans un très large éventail de situations. De 2002 à 2007, il a permis la réalisation d'environ 5 000 projets, dans la foulée des plans de travail et démarches de mobilisation réalisés dans les MRC rurales du Québec. Le présent recueil en présente plus de 130. En le consultant, les élus, les MRC, les CLD et les comités de développement local trouveront des solutions novatrices pour contrer ou mettre en valeur des conditions locales particulières. Ce recueil peut aussi offrir de nouvelles perspectives de réflexion et d'action, puisqu'il fait état de ce qui se fait dans l'ensemble du Québec rural.

Il ne s'agit pas ici d'une banque de projets à succès ni d'un guide de bonnes pratiques, même si les initiatives présentées sont de bonne qualité. Il est possible de consulter ce répertoire comme tout autre recueil de données, mais sa véritable utilité proviendra de la compréhension que l'on tirera de l'ensemble de renseignements qui s'y trouvent et des liens que l'on tissera entre les projets et les secteurs d'activités répertoriés. Il pourra ainsi être abordé comme un outil d'animation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Politique nationale de la ruralité et pour télécharger la version électronique du présent recueil, on peut consulter le site Internet du MAMROT : www.mamrot.gouv.qc.ca.

Accueil et installation de populations



1 – Développement démographique et création d'emploi

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille – OBNL

Objectifs

- Augmenter de 10 % la population de Saint-Camille dans les 10 années à venir.
- Favoriser le développement économique et la création d'emplois locaux.

Description

- Recueillir et ordonner des expériences, des idées et des objectifs quantifiables pour la réalisation des projets de fermettes du 13^e rang et pour le projet immobilier à proximité du parc agro-villageois.
- Bâtir un programme d'actions innovantes et mobilisatrices.
- Mobiliser les groupes d'intérêt de Saint-Camille dans un esprit de collaboration et de reconnaissance des forces complémentaires.
- Partager les résultats de la recherche avec l'ensemble des municipalités de la MRC pour un effet multiplicateur et structurant afin d'améliorer la qualité de vie des communautés rurales.

Démarches initiales

Les promoteurs ont procédé à la réalisation d'un plan d'action pour les projets immobiliers des fermettes du 13^e rang et du parc agro-villageois. À la suite d'une importante baisse démographique – entre 1940 et 2001, la population est passée de 1 100 à 440 résidents – les résidents et les élus ont convenu qu'il fallait voir à l'augmentation de la population afin d'assurer l'avenir de la communauté. De là, plusieurs intervenants locaux incluant, entre autres, la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille se sont impliqués afin de mettre en place de nouveaux espaces pour le développement résidentiel ainsi que des projets tels que les jardins communautaires La Clé des champs.

Moyens de mise en œuvre

- Forums municipaux de Saint-Camille
- Développement d'un nouveau quartier résidentiel

- Bulletin *Mon village*, informant les résidents de l'évolution du projet et présentant les intervenants impliqués

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début en mars 2004, en date d'avril 2009, les 25 terrains sont vendus et 10 maisons sont en construction, pour des investissements de plus de 1 M \$.

Partenaires engagés

L'association Le P'tit Bonheur, la coopérative La Clé des champs et la Commission scolaire des Sommets.

Financement

Total : 20 502 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille

M. Sylvain Laroche

Téléphone : 819 828-2664

corpostcamille@cgocable.ca

Région administrative

Estrie

2 – Participation à la Foire des villages 2005 et 2007

Organisme porteur et statut légal

CLD Rocher-Percé – OBNL

Objectifs

Attirer de nouveaux arrivants dans la région en leur faisant davantage connaître la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Description

Le projet consiste en la participation de plusieurs partenaires du milieu, notamment les cinq agents ruraux de la MRC, à un évènement qui se tenait dans la région montréalaise. On parle ici d'une exposition où passent des milliers de personnes, permettant à chaque région rurale du Québec de faire connaître ses attraits à la population urbaine.

Démarches initiales

C'est après une consultation auprès des élus et des intervenants socioéconomiques de toute la région que le CLD a décidé de s'engager dans cet évènement.

Moyens de mise en œuvre

Lors de l'évènement, les agents ruraux de la MRC ont présenté :

- Les offres d'emplois pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (un recensement sommaire des emplois disponibles a été effectué avant le départ pour la Foire);
- Un diaporama démontrant les avantages de vivre en région (qualité de vie, qualité de l'air, etc.) ainsi que des comparatifs métropole-Gaspésie-Les-Îles en ce qui a trait au coût de la vie, aux déplacements routiers, à la proximité et à l'accessibilité des services;
- Une pochette de la MRC du Rocher-Percé dans laquelle on retrouvait le guide de l'Association touristique régionale, la brochure de la Route du Rocher-Percé, un dépliant des services offerts par l'agent de migration du programme Place aux jeunes et la trousse d'accueil des nouveaux arrivants;
- Une liste des maisons à vendre pour consultation;
- Des informations sur le séjour exploratoire de Place aux jeunes (www.placeauxjeunes.qc.ca).

Les coordonnées des visiteurs (noms, courriels et formation) ont été recueillies.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet s'est déroulé en hiver 2005 et une deuxième édition s'est tenue en février 2007; il s'agit ici d'événements d'une durée de 2 à 3 jours.

Partenaires engagés

Les CLD et MRC de la grande région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'Association touristique régionale et la Conférence régionale des élus de la région.

Financement

Total : 20 858 \$

Pacte rural : 3 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Rocher-Percé

M. Richard Duguay, agent de développement rural

rduguay@rocherperce.qc.ca

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

3 – Portes Ouvertes sur le Lac

Organisme porteur et statut légal

Portes Ouvertes sur le Lac – OBNL

Objectifs

- Accroître le nombre d'immigrants dans la région du Lac-Saint-Jean en leur assurant un service d'accueil et d'intégration sociale et professionnelle adapté à leurs besoins.
- Portes Ouvertes sur le Lac vise également l'engagement des communautés locales afin de favoriser l'intégration et la rétention à long terme des nouveaux arrivants dans la région.

Description

Portes Ouvertes sur le Lac est un organisme basé au Lac-Saint-Jean et qui offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants venus s'établir dans la région. L'équipe d'employés et de bénévoles est répartie sur le territoire du Lac-Saint-Jean et accompagne les immigrants dans toutes leurs démarches d'installation à court, moyen et long terme. Les immigrants sont orientés vers les ressources nécessaires au développement de leur autonomie.

Démarches initiales

À l'automne 2003, à l'initiative d'une personne sensibilisée à la problématique des réfugiés, se regroupent des représentants des organismes suivants : la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le Cégep de Saint-Félicien, le Carrefour jeunesse-emploi du comté Roberval, la Ville de Saint-Félicien, le CLSC des Prés-Bleus, le CLD Domaine-du-Roy, le Centre d'alphabétisation et quelques personnes intéressées par l'immigration. Ainsi se forme le Comité Portes Ouvertes sur le Lac-Saint-Jean. Le comité s'incorpore comme organisme à but non lucratif et obtient sa charte le 22 décembre 2003. Il adopte des règlements généraux pour assurer son bon fonctionnement.

Après deux ans de travail et de persévérance, Portes Ouvertes sur le Lac ouvre ses portes dans la municipalité de Saint-Félicien, avec l'appui financier et moral du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Table régionale de concertation en immigration, de la Conférence régionale des élus, de la Ville de Saint-Félicien ainsi que de la MRC du Domaine-du-Roy.

Moyens de mise en œuvre

- En collaboration avec des organismes communautaires montréalais tels que PROMIS, Collectif et Carrefour Blé, réaliser des activités de recrutement à Montréal, destinées à des personnes immigrantes désireuses de vivre en région.
- Offrir des services personnalisés d'accueil et d'intégration aux immigrants qui viennent s'installer au Lac-Saint-Jean tels que : information sur le marché du travail, évaluation d'employabilité, aide à la recherche d'emploi, accompagnement chez l'employeur, activités d'intégration au marché du travail, aide à la rédaction du curriculum vitae et préparation à l'entrevue, suivi auprès de l'employeur et de l'employé.

Afin de faciliter l'intégration sociale, on offre également : des activités culturelles et communautaires, du jumelage avec des résidents locaux, de l'aide dans la recherche de logement, de l'accompagnement dans l'inscription aux services sociaux et communautaires, des séances d'information sur le cadre juridique et institutionnel québécois, de l'interprétariat (anglais/espagnol).

- Réaliser des activités de sensibilisation destinées à la population du Lac-St-Jean.

Date de commencement, durée et état d'avancement

L'organisme est en constante évolution depuis 2003. Il est passé d'un employé en 2006 à huit en 2009. L'organisme a largement contribué à attirer et à intégrer plus de 70 familles immigrantes au Lac-St-Jean, pour un total approximatif de 150 personnes depuis février 2006.

Partenaires engagés

Carrefour BLÉ, Caisse populaire Desjardins de Saint-Félicien – La Doré, Caisse populaire Desjardins de St-Prime, Caisse populaire Desjardins de Dolbeau-Mistassini, Caisse populaire Desjardins des Plaines Boréales, Carrefour jeunesse emploi du Comté Roberval, Cégep de Saint-Félicien, Collège d'Alma, Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-St-Jean, Collectif des femmes immigrantes du Québec, Comité des activités du milieu, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Commission scolaire Lac-St-Jean-Est, Conférence régionale des élus, Corporation Intégration Saguenay-Lac-St-Jean, Service externe de main-d'œuvre du

Saguenay, Emploi-Québec, Équipe Alma-Lac-Saint-Jean, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, MRC et CLD du Domaine-du-Roy, MRC et CLD de Maria-Chapdelaine, MRC Lac-St-Jean-Est, PROMIS, Regroupement Action Jeunesse 02, Table régionale de concertation en immigration, Ville de Saint-Félicien.

Financement

Total : 140 862 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

8

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Portes Ouvertes sur le Lac

M. Louis-Michel Tremblay

Téléphone : 418 679-2100, poste 2271

www.portesouvertessurlac.org

Région administrative

Saguenay-Lac-Saint-Jean

4 – Pochette du nouvel arrivant

Organisme porteur et statut légal

Carrefour jeunesse-emploi du comté Roberval – OBNL

Objectifs

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans leur nouveau milieu de vie.

Description

Élaboration de pochettes d'information destinées aux nouveaux arrivants afin de leur fournir de l'information sur les activités municipales, sociales, culturelles et sportives, et de les mettre en contact rapidement, dès leur arrivée, avec les divers services offerts dans le comté (emploi, santé, éducation, etc.).

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

La pochette est remise au nouvel arrivant par des structures d'accueil établies dans chaque municipalité ainsi que par les organisations locales telles que les institutions financières, les organismes d'accueil en immigration, etc. Cette pochette contient de l'information sur les activités municipales, sociales, culturelles et sportives. Elle sert également à promouvoir la région dans les salons provinciaux et les foires locales.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La première édition a été réalisée en 2005 et imprimée à 1 000 exemplaires. Une seconde version, bonifiée, a été lancée à l'automne 2008 et imprimée à 2 000 exemplaires.

Partenaires engagés

Table MigrActive du comté Roberval par l'intermédiaire du Fonds local MigrAction.

Financement

Édition 2005 : 3 376 \$

Édition 2008 : 4 879 \$

Échelle de rayonnement

MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy.

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Carrefour jeunesse-emploi

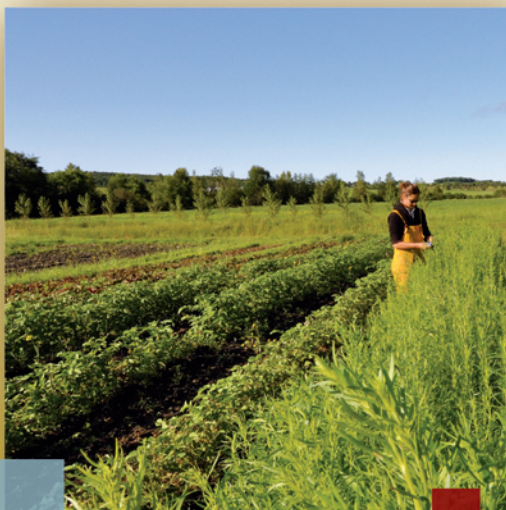
Mme Isabelle Coulombe, agente de développement MigrAction

Téléphone : 418 679-3686

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Agriculture et terroir



5 – Stratégie d'intervention en agriculture biologique – Étude

Organisme porteur et statut légal

CLD Abitibi – OBNL

Objectifs

La présente étude a permis au CLD de déterminer le positionnement de son intervention en agriculture biologique.

Description

Le projet consiste en l'élaboration d'une stratégie d'intervention en agriculture biologique qui permettra au CLD Abitibi de :

- préciser les axes d'intervention du CLD, en tenant compte de l'action des partenaires actuels et éventuels;
- faire les choix nécessaires quant aux actions à porter et aux clientèles et aux moyens à cibler;
- déterminer des critères d'évaluation de la stratégie d'intervention.

Démarches initiales

Le projet découle de la démarche *Concertation pour l'action* qui s'est déroulée sur le territoire de la MRC Abitibi au cours des années 2003 et 2004. L'une des pistes d'action en agroalimentaire a été de s'assurer qu'une ressource présente dans les organismes de développement se penche sur le développement du secteur agricole « biologique ». Le CLD Abitibi a été identifié pour porter une attention particulière à cet aspect du développement régional. Le CLD Abitibi, qui s'impliquait déjà dans le développement de l'agriculture biologique, cherche à intensifier son intervention dans les meilleurs créneaux en tenant compte de l'intervention de partenaires actuels et potentiels. L'Association des productrices et producteurs agroalimentaires d'Abitibi-Est est le porteur et le client final de la Stratégie d'intervention en agriculture biologique. Le CLD Abitibi se positionne comme un partenaire pour la mise en œuvre de la démarche en collaboration avec l'Association.

Moyens de mise en œuvre

- Un portrait de l'agriculture biologique régionale
- Une évaluation des enjeux stratégiques
- Une analyse comparative des stratégies régionales ailleurs au Québec
- Une analyse des interventions régionales actuelles
- Un plan de mise en œuvre de la stratégie (coûts et échéanciers)

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en mai 2005, s'est déroulé sur huit mois et est maintenant terminé.

Partenaires engagés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Concertation pour l'Action, SADC Harricana, SADC Barraute-Senneterre-Quévillon.

Financement

Total : 26 750 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Abitibi

Mme Alice Chagnon

Téléphone : 819 732-6918, poste 222

Télécopieur : 819 732-1762

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

6 – Mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé

Organisme porteur et statut légal

CLD du Rocher-Percé – OBNL

Objectifs

L'objectif de ce projet est de proposer une alternative aux moyens classiques de mise en valeur des territoires ruraux marginaux (agriculture extensive et reboisement intensif en résineux). À long terme, il s'agit de renforcer deux secteurs économiques en difficulté (l'agriculture et la foresterie) en facilitant l'accès aux terres et en diversifiant les productions agricoles et sylvicoles, d'améliorer la qualité du paysage, de dynamiser le milieu rural et de favoriser la concertation.

Description

Ce projet vise à évaluer l'apport possible des systèmes agrosylvopastoraux dans une démarche de mise en valeur du territoire rural. De tels systèmes combinent, sur des mêmes unités de terrain, des activités agricoles (ex. : production fourragère), de la production sylvicole (arbres nobles à forte valeur ajoutée comme le chêne ou le pin) et de l'élevage. L'hypothèse à la base du projet est que de tels systèmes devraient facilement s'insérer dans la MRC du Rocher-Percé où l'agriculture est très extensive. Afin de confirmer cette hypothèse, des parcelles d'essai et de démonstration sont mises en place. Elles permettront à la fois de recueillir des données techniques et économiques, et de servir de plateforme d'échange entre les acteurs concernés afin que ceux-ci puissent s'approprier ces systèmes.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Dans le cadre du projet, les agriculteurs intéressés ont été accompagnés techniquement et financièrement pour mettre en place ces systèmes d'essai et de démonstration. Des terres marginales abandonnées à la friche ont été mises en valeur afin qu'elles servent à des fins de production et qu'elles offrent un paysage accueillant, symbole du bien-être de la communauté.

La réalisation de ce projet a tout d'abord demandé un travail de concertation entre les organismes impliqués dans le développement de l'agriculture et de la foresterie, de même que du développement et de l'aménagement du territoire, faisant ainsi travailler ensemble des acteurs œuvrant habituellement en silo. Une méthodologie de connaissance du milieu a ainsi pu être mise en œuvre afin de déterminer les types de systèmes à développer ainsi que l'approche terrain. Un important travail de diffusion et de transfert de connaissance a été mis en œuvre. Le développement des premiers systèmes s'est avant tout appuyé sur les ressources matérielles disponibles localement.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet a été lancé en 2005, des parcelles ont été mises en place dès 2006 et le projet a été soumis dans le cadre de la mesure des laboratoires ruraux en 2007 et 2008.

Partenaires engagés

La Ville de Percé, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la MRC et le CLD du Rocher-Percé, le Centre local d'emploi, la Chaire de l'Université Laval sur la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Consortium en foresterie, l'Union des producteurs agricoles, la Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le MAPAQ, la SADC du Rocher-Percé et la Coopérative de solidarité du Rocher-Percé.

Financement

Total : 193 000 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC du Rocher-Percé

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Bertrand Anel, coordonnateur

bertrandanel@cre-gim.net

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

7 – Formation sur les champignons forestiers comestibles

Organisme porteur et statut légal

Coop agroforestière Kinojévis-Abijévis – OBNL

Objectifs

- Mieux faire connaître et distinguer certaines des particularités écologiques des végétaux.
- Mieux faire connaître les habitats auxquels sont associées les espèces.
- Permettre d'identifier les espèces les plus intéressantes.
- Permettre d'acquérir les rudiments et de saines méthodes de cueillette, de traitement et de conservation.
- Informer sur les possibilités et les exigences des marchés existants.
- Stimuler l'intérêt des résidents à participer à la mise en valeur d'un élément de leur patrimoine forestier.
- Créer des liens avec des organisations et des infrastructures urbaines pour le développement d'activités commerciales.

Description

Séances d'information et de formation (théorique et pratique) sur les principales espèces de champignons forestiers comestibles dans les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda, et ce, afin de susciter l'engagement des citoyens de ces quartiers dans des activités de mise en valeur d'une ressource nouvelle et abondante. Ces séances portent sur les moyens de localiser les sites et les habitats potentiels, sur l'identification des espèces, ainsi que sur les procédés de récoltes et de traitements appropriés.

Démarches initiales

Une étude réalisée sur le territoire avait révélé l'intérêt de la communauté pour les ressources agroforestières de la région. Une présentation offerte au public lors d'une journée « portes ouvertes » sur l'agroforesterie a permis de confirmer cet intérêt et de lancer les inscriptions pour les formations.

Moyens de mise en œuvre

Ateliers de formation théoriques et pratiques sur les champignons sauvages comestibles.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Période de réalisation d'une durée de huit mois, de mars 2007 à octobre 2007. Projet terminé.

Partenaires engagés

Fine Forêt inc. et la Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Total : 11 152 \$

Pacte rural : 8 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Coop agroforestière Kinojévis-Abijévis

M. Jean Goyard, responsable de projet

Téléphone : 819 762-8699

Télécopieur : 819 764-5392

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

8 – Carrefour national de l'aquaculture et des pêches – opérations

Organisme porteur et statut légal

Carrefour national de l'aquaculture et des pêches (CANAP) – OBNL

Objectifs

- Dynamiser le secteur aquacole et des pêches.
- Transmettre les connaissances tirées des sciences de la mer et servir d'attrait touristique.

Description

Le projet consistait en la construction d'un centre polyvalent d'expérimentation aquacole et de démonstration didactique; plus particulièrement, le Pacte rural a été mis à contribution pour financer les cinq premières années d'opération et faciliter le démarrage du projet.

Démarches initiales

C'est la consultation des experts des milieux aquacoles, scientifiques et économiques de la région et de la province qui a mené à ce projet. Ce dernier a été porté par toute la communauté de la MRC et, plus particulièrement, par la population de Grande-Rivière.

Moyens de mise en œuvre

Le CANAP offre une exposition permanente dédiée à l'aquaculture et aux sciences de la mer. Il constitue un lieu de diffusion scientifique, culturel et économique, en plus d'offrir un espace où des activités communautaires peuvent avoir lieu. De surcroît, c'est un lieu de rassemblement et d'identification pour la population locale.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le CANAP est en opération depuis 2005 et est toujours ouvert au public.

Partenaires engagés

La MRC et le CLD du Rocher-Percé, la communauté de la MRC du Rocher-Percé, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le personnel de l'École des Pêches et de l'Aquaculture du Québec, la Ville de Grande-Rivière et la Caisse populaire du Littoral gaspésien.

Financement

Total : 399 838 \$

Pacte rural : 75 000 \$

Échelle de rayonnement

Nationale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

12

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Carrefour national de l'aquaculture et des pêches

Téléphone : 418 385-1583

Télécopieur : 418 395-1561

info@canap.qc.ca

www.canap.qc.ca/fr/

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

9 – Démarrage et consolidation de la coopérative La Clé des champs

Organisme porteur et statut légal

La Clé des champs – Coopérative de solidarité

Objectifs

- Ouvrir l'espace agricole à la relève par l'accès à la propriété collective.
- Mettre sur pied des initiatives structurantes, inspirantes et coopératives afin de faciliter l'établissement d'une relève agricole diversifiée.
- Soutenir l'implication de la collectivité locale dans la sauvegarde du patrimoine agricole et rural.
- Contribuer à la transmission des savoir-faire du milieu.

Description

Mise en place d'un parc agricole dans le village, concept qui permet à des individus ou à des groupes de louer une partie de terrain pour une culture de leur choix, en lien avec les valeurs de la coopérative. Les produits sont vendus sur place ainsi qu'au Marché public de la Gare de Sherbrooke.

Démarches initiales

L'idée d'une coopérative de solidarité donnant accès à de petits espaces agricoles est née lors du Forum municipal de Saint-Camille en 2003.

Moyens de mise en œuvre

La Clé des champs de Saint-Camille cultive environ 12 acres de produits maraîchers allant des petits fruits (bleuets, framboises, etc.) à près de 40 variétés de légumes diversifiés. Aucun pesticide ni produit chimique n'est utilisé dans la culture des légumes afin d'obtenir la certification biologique. Les légumes sont produits localement et destinés à la vente locale et régionale.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La constitution de la coopérative et les premières productions ont eu lieu en 2003. Le projet se poursuit toujours. Les consommateurs sont de plus en plus nombreux et l'expertise de la coopérative est de plus en plus reconnue.

Partenaires engagés

La municipalité Canton de Saint-Camille, le CLD des Sources et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Camille.

Financement

Mise de fonds :	28 000 \$
Pacte rural :	24 900 \$
Municipalité :	3 000 \$
CLD :	5 500 \$
Caisse populaire :	7 500 \$
Total :	68 900 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

La Clé des champs

M. François Rancourt, coordonnateur (initiateur du projet)

Téléphone : 819 828-0520

contact@cle-des-champs.qc.ca

www.cle-des-champs.qc.ca

M. Guillaume Bonneau (actuel coordonnateur)

Téléphone : 819 828-0520

contact@cle-des-champs.qc.ca

www.cle-des-champs.qc.ca

Région administrative

Estrie

10 – Agriculture biologique dans la MRC de Maskinongé

Organisme porteur et statut légal

Groupe Envir-Eau-Sol – OBNL

Objectifs

- Consolider et développer le secteur agricole de la MRC : diversifier l'agriculture de façon à réduire le fardeau financier des producteurs.
- Acquérir et développer une expertise en agriculture biologique, pratiquement inexistante en Mauricie.
- Développer une filière agroalimentaire biologique sur le territoire de la MRC de Maskinongé.
- Transférer des connaissances et des savoir-faire aux entreprises agricoles du territoire.
- Favoriser le réseautage des producteurs qui effectuent la transition.
- Former un agronome du Groupe Envir-Eau-Sol, comme inspecteur accrédité et comme ressource spécialisée en matière d'agriculture biologique sur le territoire de la MRC.

Description

Depuis 2003, le Groupe Envir-Eau-Sol encourage les producteurs de la MRC à adopter la culture sans intrants qui peut mener à la certification biologique. Des activités de formation théoriques et des visites d'entreprises biologiques ont été organisées au Centre-du-Québec afin de sensibiliser les producteurs du territoire de la MRC.

En 2004, deux producteurs du Groupe ont entrepris la transition. Ces derniers ont fait l'acquisition d'équipements aratoires et d'un planteur. Ils recevront la visite d'un inspecteur accrédité pour la certification « un grain de santé ». La superficie sous certification est de 200 ha. Des démonstrations ont été organisées en été afin que les producteurs de la MRC puissent constater les résultats.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Les services offerts par le Groupe Envir-Eau-Sol sont liés principalement à quatre axes d'intervention : la gestion des fertilisants, la réduction de l'utilisation des pesticides, les pratiques culturales de conservation, l'aménagement et la protection des cours d'eau. Les services peuvent être individuels et collectifs. Les services collectifs sont composés de la formation, des démonstrations, des visites d'entreprises, des essais et des projets, des rencontres et des relations avec les intervenants.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Formation, transfert technique et certification : cinq à sept visites de l'inspecteur de juin à septembre 2004. Démonstrations pour transfert aux producteurs de juin à septembre 2004. Diffusion des résultats en décembre 2004.

Partenaires engagés

Le CLD de la MRC de Maskinongé et le MAPAQ.

Financement

Mise de fonds :	22 220 \$
Pacte rural :	1 500 \$
MAPAQ :	2 790 \$
Total :	26 510 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Envir-Eau-Sol inc. (Groupe)
M. Jean-Pierre Hivon ou M. Yvan Ferron
Téléphone : 819 296-2330
www.envireausol.com/accueil.html

Région administrative

Mauricie

11 – Escapade gastronomique – MRC en saveur

Organisme porteur et statut légal

MRC de Maria-Chapdelaine

Objectifs

Accentuer la complémentarité rurale-urbaine en faisant découvrir la qualité culinaire exceptionnelle des restaurateurs et la compétence des chefs cuisiniers de la MRC.

Description

Entre sept et neuf restaurateurs de la MRC ont participé à l'évènement au cours des dernières années. Une contrainte est imposée aux chefs : l'utilisation obligatoire du bleuets, de la canneberge, du bison, etc. L'activité se tient en mars et dure deux fins de semaine dans le but de soutenir les restaurateurs, en cette période de l'année où la clientèle est plus rare. Plus de 2 600 convives ont été servis au cours des quatre éditions de cette activité.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Le Pacte rural contribue à déboursier les coûts publicitaires entourant l'évènement et les conseillers en développement rural s'occupent de réunir les partenaires pour l'organisation de l'activité.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Première édition en 2006, reprise annuellement depuis.

Partenaires engagés

Les restaurateurs participants.

Financement

Total : 2 620 \$

Pacte rural : 2 500 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de Maria-Chapdelaine

Téléphone : 418 276-0022, poste 4505

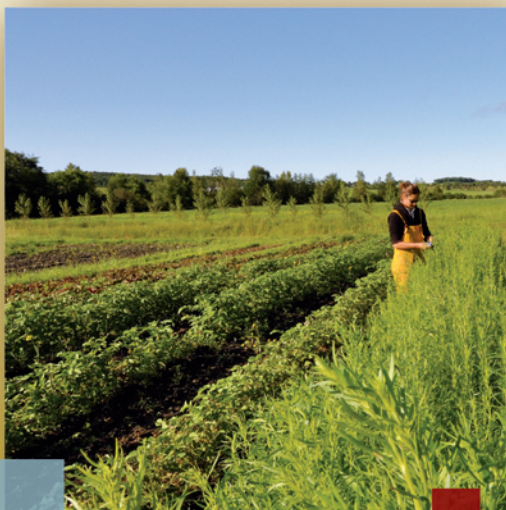
Télécopieur : 418 276-0623

cricher@cldmaria.qc.ca

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Animation du milieu



12 – Vision témiscouataine et plan d'architecte

Organisme porteur et statut légal

MRC de Témiscouata

Objectifs

Créer ensemble un Témiscouata fier, prospère, attirant, dynamique et efficace par l'élaboration d'une vision et d'un plan d'action sur une période de 10 ans.

Description

- Projet visant la création d'un plan de développement de la MRC, le tout réalisé sur le modèle d'un plan d'architecte (Fondation, premier, deuxième et toiture).
- Ce plan a permis de déclencher une réflexion intégrant à la fois les valeurs, les objectifs et les moyens de les atteindre à moyen et à long terme.
- Ce document représente une première étape dans l'organisation cohérente des intervenants de la MRC autour d'objectifs socioéconomiques communs. Ainsi, nombre d'institutions et d'entreprises sont appelées à coopérer afin de créer un dynamisme pour le développement régional.

Démarches initiales

L'idée est née du consensus obtenu lors du colloque de l'Institut pour le progrès socioéconomique (IPSE) en août 2002, faisant état des changements à apporter pour assurer le développement de la région.

Moyens de mise en œuvre

Consultation des citoyens et coordination des intervenants régionaux.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Présenté à l'hiver 2006, la Vision témiscouataine est en constante évolution et permet aujourd'hui de rassembler plusieurs intervenants et organismes autour de projets communs.

Partenaires engagés

Toutes les municipalités de la MRC de Témiscouata.

Financement

Total (incluant la participation du Pacte rural) : 2 284 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de Témiscouata

M. Jean-Pierre Laplante

Téléphone : 418 899-6725, poste 103 ou sans frais : 1 877 303-6725

Télécopieur : 418 899-2000

jplaplante@mrctemis.ca

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

13 – Regroupement des festivités du Haut-Pays Rimouski-Neigette

Organisme porteur et statut légal

SADC de la Neigette – OBNL

Objectifs

- Promouvoir les localités.
- Favoriser les rencontres et la socialisation entre citoyens bénévoles.
- Favoriser l'autofinancement des organismes locaux.
- Offrir un bon accueil aux visiteurs.

Description

- Le regroupement permet aux cinq comités organisateurs des festivités de mettre en commun la plus grande part de leur budget de promotion pour une meilleure couverture médiatique et un meilleur pouvoir de négociation avec les médias. Les publicités produites présentent, chaque fois, l'ensemble des fêtes en mettant au premier plan l'évènement qui sera le prochain en date.
- Les comités font aussi des appels de propositions communs pour des biens ou du matériel nécessaires à la tenue des événements : chapiteaux, toilettes chimiques, systèmes de sonorisation, bière, etc. Ces appels groupés permettent aussi de négocier des prix plus avantageux.
- Le regroupement permet finalement de solliciter des partenaires majeurs à titre de commanditaires, en présentant une offre de partenariat attrayante en raison de la plus grande clientèle touchée et de la visibilité offerte.
- Le regroupement pourra éventuellement se qualifier pour des programmes d'aide gouvernementale aux festivités, ce qui aurait été improbable pour de petits événements qui se déroulent dans des localités de moins de 1 000 habitants.

- Les Fêtes populaires des cinq municipalités rurales de la MRC sont : Événement country Western de La Trinité-des-Monts (4 000 participants en 2007), Festival de la Fenaison de Saint-Narcisse-de-Rimouski (3 000 participants en 2007), Fête médiévale de Saint-Marcellin (2000 participants en 2007), Fête de la Forêt de Saint-Eugène-de-Ladrière (1 500 participants en 2007), Festival de théâtre amateur d'Esprit-Saint (1 000 participants en 2007).

Démarches initiales

Le projet est issu de la mise en place du programme de développement des capacités dans le secteur de l'économie sociale, instauré par Développement économique Canada et coordonné par la SADC de la Neigette. Les deux agents ruraux de la MRC Rimouski-Neigette, qui travaillaient déjà avec les comités organisateurs de ces événements, ont aussi apporté leur contribution.

Moyens de mise en œuvre

Regroupement informel à ce jour, chaque comité organisateur délègue un ou deux représentants pour siéger au regroupement. Chaque événement adhère à une entente de partenariat signée et les fonds du regroupement sont gérés par la SADC.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Démarré à l'hiver 2006, le regroupement, constitué de délégués de chacun des événements, s'engage dans une troisième année d'activités. Le Pacte rural de la MRC de Rimouski-Neigette a investi 3 000 \$ en 2007 pour appuyer le plan de visibilité et consolider le fonds de roulement du regroupement.

Partenaires engagés

La MRC de Rimouski-Neigette et le CLD Rimouski-Neigette.

Financement

Total : 50 980 \$

Pacte rural : 3 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Rimouski-Neigette

Mme Marise Bélanger, agente de développement rural

Téléphone : 418 722-8766, poste 112

m.belanger@cldrn.com

SADC de la Neigette

Mme Marie-Pier Lizotte

Téléphone : 418 735-2514, poste 228

Télécopieur : 418 735-5854

mplizotte@ciril.qc.ca

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

14 – Spectacle de lancement de la Politique nationale de la ruralité

Organisme porteur et statut légal

MRC de La Haute-Côte-Nord

Objectifs

Informar et sensibiliser les citoyens de La Haute-Côte-Nord à l'existence de la Politique nationale de la ruralité et promouvoir l'approche privilégiée par la région, axée sur l'amélioration de la qualité de vie et le renforcement du sentiment d'appartenance.

Description

Un spectacle de lancement de la Politique nationale a été organisé conjointement par la MRC et le CLD de La Haute-Côte-Nord, à l'auditorium de la Polyvalente des Rivières de Forestville, le 10 mai 2003. Près de 200 personnes étaient présentes. Différents aspects de la Politique ont été illustrés par des pièces de théâtre et plusieurs thèmes ont été abordés, comme l'exode des jeunes, la mise en valeur du capital humain, l'initiative entrepreneuriale, la qualité de vie, etc. Cet événement aura permis de faire connaître le Pacte rural et de susciter le développement de projets.

Démarches initiales

La MRC de La Haute-Côte-Nord avait décidé d'axer l'application de la Politique nationale de la ruralité sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et le renforcement du sentiment d'appartenance. Afin d'atteindre cet objectif, la MRC de La Haute-Côte-Nord a choisi de travailler autrement dans le but de bâtir un monde rural adapté aux attentes de la population.

Moyens de mise en œuvre

À partir du mois de février 2003, des démarches ont été entreprises auprès de la Télévision régionale de La Haute-Côte-Nord, du chœur Les Gens de mon pays et auprès de personnes œuvrant dans le domaine du théâtre.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les démarches pour organiser l'évènement ont débuté en février 2003.

Partenaires engagés

La Polyvalente des Rivières de Forestville.

Financement

Total : 50 980 \$

Pacte rural : 3 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de La Haute-Côte-Nord

Mme Lucie Roy, agente de développement rural

Téléphone : 418 233-3230

Télécopieur : 418 233-3202

lucie.roy@cldhcn.qc.ca

Région administrative

Côte-Nord

Appartenance et fierté locale



15 – La Fresque de Weedon

Organisme porteur et statut légal

Comité culturel de Weedon – OBNL

Objectifs

Embellissement du village afin de rendre l'entrée sud attrayante pour les touristes et les citoyens.

Description

Amélioration du cadre de vie des citoyens par l'embellissement de vieux bâtiments abandonnés. Les murs de ces bâtiments sont devenus des tableaux géants représentant, en peinture, des paysages, des infrastructures anciennes et l'activité économique d'autrefois.

Ce projet a été cité dans la revue *Scribe*, été 2007, de l'Association des directeurs municipaux et a fait l'objet de reportages télévisés. Il a été l'un des contenus filmés *Un record tout en peinture* du projet WEBTV Haut-Saint-François qui a eu le privilège d'être annoncé comme la bonne nouvelle GM de TVA en tant que projet jeune « anti-décrochage ».

Démarches initiales

En 2002, le train touristique du Haut-Saint-François propose des circuits jusqu'à Québec par le chemin de fer du Québec Central. Un arrêt à Weedon était souhaité par la communauté. Le comité culturel de Weedon a donc décidé de s'attaquer au point faible de l'accueil des passagers : le patrimoine bâti et paysager longeant la voie de chemin de fer.

Moyens de mise en œuvre

Mobilisation de 500 bénévoles qui ont peint huit fresques durant cinq étés, de 2002 à 2007.

Plus de 10 000 heures de temps bénévole ont été nécessaires pour réaliser le projet.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet a duré cinq ans, mais n'a été financé par le Pacte rural que les deux dernières années. La comptabilité a été fermée le 5 décembre 2007.

Partenaires engagés

La municipalité de Weedon, des bénévoles, des commerçants, le CLD du Haut-Saint-François.

Durant les premières années, Hydro-Québec a été l'un des partenaires principaux.

Financement

Total : 103 195 \$

Pacte rural : 20 840 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

Trois emplois à temps partiel pendant les deux dernières années.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité culturel et Comité de la Fresque de Weedon

Mme Lucienne Gravel

Téléphone : 819 877- 2692

Région administrative

Estrie

16 – Camion en ville

Organisme porteur et statut légal

Association touristique de Fermont – OBNL

Objectifs

Créer un attrait pour la population locale et les visiteurs de passage afin de faire connaître les particularités de l'industrie minière et de la minéralogie locale.

Description

L'exploitation du fer est l'activité économique première de Fermont et suscite un sentiment de fierté chez les membres de la communauté. Rendre un tel camion accessible à la population a permis aux familles des employés et aux travailleurs des autres secteurs de s'identifier, eux aussi, à la vie minière qui est au cœur des activités fermontoises. Les enfants trop jeunes pour visiter la mine peuvent désormais, grâce à « Camion en ville », voir et toucher l'un de ces mastodontes, et ainsi mieux comprendre ce que font leurs parents.

Le camion choisi est unique, car il détient le record mondial d'heures d'utilisation pour un camion du modèle 789 de la compagnie Caterpillar.

De plus, Fermont s'est donné un attrait touristique majeur. Aucun autre endroit au Québec n'offre la possibilité d'avoir accès, toute l'année, à un camion de cette taille. On offre présentement aux touristes la possibilité de découvrir une structure unique et imposante grâce à un « mur écran ». Ajouter cet attrait à l'offre touristique a permis d'enrichir l'expérience des visiteurs lors de leur « découverte de l'immensité ». Tout comme le mur écran, « Camion en ville » fait maintenant partie de l'environnement.

Démarches initiales

L'idée du projet « Camion en Ville » est née de la volonté de quelques personnes de la communauté qui voulaient mettre en valeur un immense camion de 190 tonnes. Cinq années se sont écoulées entre le moment où l'idée du projet est née et sa réalisation.

Moyens de mise en œuvre

Recherche de partenaires financiers et mise sur pied d'un comité. La compagnie minière Québec-Cartier est le principal fournisseur des biens qui servent à l'aménagement du site. Cette dernière a fait don du camion et a travaillé à lui redonner un air de jeunesse. L'entreprise fournit

également différents éléments qui servent à agrémenter le paysage thématique. La Ville de Fermont s'est aussi impliquée dans la réalisation du projet. Elle lègue le terrain où le camion est situé, assume l'entretien de la pelouse ainsi que le déneigement tout au long de l'hiver, afin que le site soit sécuritaire et demeure accessible toute l'année.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet a été inauguré à l'été 2006.

Partenaires engagés

La compagnie minière Québec-Cartier, la Ville de Fermont, le CLD de la MRC de Caniapiscau.

Financement

Total : 239 521 \$

Pacte rural : 14 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Mélanie Roy

Téléphone : 418 287-5822

Télécopieur : 418 287-5215

tourisme@caniapiscau.net

Région administrative

Côte-Nord

17 – Mon village, ma fierté

Organisme porteur et statut légal

SADC de la MRC de Rivière-du-Loup – OBNL

Objectifs

- Mettre à l'avant-plan les caractéristiques, atouts et projets de développement des différentes municipalités rurales de la MRC.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté chez les résidents des municipalités rurales de la MRC.
- Faire connaître les municipalités rurales de la MRC aux populations de la MRC et de la région.

Description

La situation des municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup est particulière puisque celles-ci se trouvent sur un territoire dont la ville-centre bénéficie d'une vitalité économique enviable et qu'elle fait beaucoup parler d'elle, non seulement au niveau local et régional, mais aussi sur le plan provincial, voire national. Les municipalités rurales ont peu de moyens leur permettant de faire contrepoids à la ville de Rivière-du-Loup à ce niveau.

Pourtant, l'importance d'avoir des municipalités rurales bien vivantes et organisées est incontestable. Cette préoccupation devrait être encore plus présente étant donné que plusieurs municipalités rurales de la MRC sont considérées comme dévitalisées. Dans ce contexte, les communautés se doivent d'assumer une plus grande prise en charge de leur développement, ce qui à moyen et long terme rayonnera sur le territoire de la MRC et sur la région.

Le projet « Mon Village, ma fierté » s'inscrit donc à la base même de ce processus de prise en charge, puisqu'il entend donner plus de visibilité aux municipalités rurales de la MRC et ainsi susciter un plus grand sentiment de fierté au sein de leur population.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Dans le cadre du premier des quatre volets compris dans le projet « Mon village, ma fierté », la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup entendait valoriser l'engagement bénévole pour améliorer le milieu de vie. Les retombées de cette participation peuvent être très importantes pour chacune des municipalités, même si elles sont parfois difficilement mesurables. Ce volet a donc été intitulé : Reconnaissance aux artisans du développement rural.

Deux activités ont été réalisées en appui aux objectifs poursuivis par la SADC. Au cours des périodes d'avril à mai 2005, puis d'août à novembre 2005 et, finalement, de janvier à mars 2006, une publicité en couleur a été publiée, à raison d'une fois toutes les trois semaines, dans un journal régional. Chaque fois, elle présentait une municipalité ainsi que la personne ou le groupe reconnu pour son implication bénévole dans le développement de sa collectivité. Cette présentation, accompagnée de photos, mettait en valeur les actions ou initiatives de bénévoles, et contenait une brève description de la municipalité, des notes historiques ainsi que des détails sur ses principaux attraits. Cette série de 12 reportages a permis de toucher à la totalité des communautés rurales du territoire d'intervention de la SADC.

Une fois la campagne médiatique menée à terme, la SADC a organisé un événement régional de reconnaissance. Les personnes et les groupes s'étant démarqués ont tous été réunis et quelque 150 personnes ont pris part à l'évènement.

Le monde rural en vitrine

Le deuxième volet du projet s'intitulait « Les municipalités accessibles en ligne ». La SADC, avec l'aide de stagiaires en informatique et en collaboration avec chaque municipalité intéressée, a élaboré une maquette de site Internet. Celle-ci contenait les principaux éléments caractéristiques des collectivités. De plus, la SADC a offert son concours aux municipalités pour trouver le meilleur hébergeur pour leur site, dans le but d'optimiser la contribution de cet outil à la mise en valeur des milieux.

Le troisième volet du projet a consisté à faire appel à tous, au cours de l'été 2005, en vue de recueillir un grand nombre de photos de paysages ou d'attraits des différents villages de la MRC de Rivière-du-Loup. La SADC voulait non seulement faire figurer les meilleures d'entre elles sur le site Internet de la municipalité concernée, mais elle a de plus monté une exposition itinérante, qui demeure offerte aux collectivités qui expriment le désir de l'accueillir chez elle. Appelée « Mon village en photos », ce volet a été couronné de succès grâce à la participation d'une soixantaine de personnes qui ont soumis plus de 120 photos.

Enfin, la réalisation de capsules vidéo est venue compléter ce projet de dynamisation des milieux ruraux de la MRC de Rivière-du-Loup. Douze clips vidéo, d'une durée d'une minute chacun, ont été réalisés. Mettant en exergue les atouts de chacune des collectivités rurales de la MRC, ces documents illustrent aussi bien la beauté des paysages champêtres que le patrimoine bâti et les services offerts localement. De plus, la SADC a conclu un partenariat avec la station de télévision locale (affiliée au réseau TVA) en vue de la diffusion gratuite d'une partie de ces capsules. Sur une période d'environ 12 semaines, chacun de ces clips a été mis en ondes à près de 30 reprises, pour un total de 360 diffusions.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en mars 2005 et a duré 14 mois.

Partenaires engagés

Les municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup, la MRC de Rivière-du-Loup et Développement économique Canada.

Financement

Total : 74 156 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

SADC de la MRC de Rivière-du-Loup

M. Gilles Goulet

ggoulet@sadcmrcriviereduloup.ca

www.monvillagemafierte.ca

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

18 – Fresques murales à l'aile Albert-Samson du CHSLD

Organisme porteur et statut légal

Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook – OBNL

Objectifs

- Raviver l'environnement des personnes en perte d'autonomie qui séjournent, en permanence ou temporairement, au CSSS de la MRC de Coaticook.
- Maintenir et améliorer les services de proximité en rendant l'unité Albert-Samson plus agréable visuellement, et en la personnalisant avec des scènes régionales évocatrices de l'histoire et du patrimoine.
- Accroître le sentiment d'appartenance et de fierté de la population locale.
- Faire participer la population à la gestion et à la mise en valeur du territoire.

Description

Le CSSS de la MRC de Coaticook reçoit en hébergement permanent ou temporaire des personnes qui présentent des pertes d'autonomie sur le plan physique et/ou psychologique. Le projet consiste à réaliser des murales qui permettent de célébrer l'histoire, le patrimoine et la culture de la MRC de Coaticook, tout en ravivant la mémoire affective des résidents et de leurs proches. Ces murales sont réalisées sur les murs de l'unité Albert-Samson par des artistes de l'Estrie. En tout, huit œuvres ont été créées, dont deux peintures murales et six toiles.

Démarches initiales

L'idée originale de ce projet est celle d'une infirmière qui travaillait dans l'unité Albert-Samson. Elle a commencé à développer le projet avec des collègues. Un comité de travail a ensuite été formé auquel se sont joints l'agente de développement culturel de la MRC, le directeur du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, le fils d'un des résidents et le directeur du CSSS. De façon à répondre à toutes les exigences du projet, le comité de travail a constitué un comité élargi. Ce dernier était composé des membres du comité de travail, de bénéficiaires, d'un médecin et de bénévoles. Ces personnes ont donc été consultées au cours de l'élaboration du projet.

Moyens de mise en œuvre

Le comité a entrepris une recherche exhaustive de photographies de la région de la MRC de Coaticook. Les membres du comité de réalisation avaient statué que les œuvres devaient permettre aux gens de se rappeler ce qui se passait à l'extérieur des murs du CSSS. Il était donc essentiel de trouver des images significatives pour les résidents de la MRC de Coaticook. Avec le récréologue de l'hôpital, une consultation a été effectuée auprès des résidents et de leurs proches afin de connaître leurs goûts et d'orienter le choix des œuvres.

Date de commencement, durée et état d'avancement

- 2003 à 2004 : démarches pour le financement et l'élaboration du projet.
- 2005 : réalisation des travaux.
- Octobre 2005 : lancement des fresques murales.

Le projet est maintenant complété et les fresques continuent d'égayer la vie des résidents, de leur famille et des employés du CSSS. Une entente a également été prise avec l'artiste Josée Perreault afin que chaque employé, chaque membre du conseil d'administration ou du conseil d'administration de la Fondation du CSSS qui quitte pour la retraite, reçoive un giclé (une reproduction) de l'œuvre de son choix.

Le projet a également incité le CSSS à investir davantage dans l'aménagement général de son unité. L'organisation a voulu intégrer les fresques murales dans un environnement accueillant et a réaménagé l'unité Albert-Samson. L'investissement financier du CSSS s'élève maintenant à 36 316 \$.

Partenaires engagés

Le CSSS s'est associé à la MRC de Coaticook, à la Fondation du Centre de santé, au Musée Beaulne de Coaticook, à ArtAzo ainsi qu'à De Sève De Sign pour réaliser ce projet de peintures murales.

Financement

Pacte rural :	30 000 \$
Mise de fonds :	2 366 \$
Total :	32 366

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de Coaticook

Mme Shirley Lavertu, agente de développement culturel

Téléphone : 819 849-9166, poste 28

CSSS de la MRC de Coaticook

M. Pierre-André Rainville, directeur général

Téléphone : 819 849-4876

Région administrative

Estrie

19 – Carnaval de Saint-Isidore

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Isidore

Objectifs

- Mettre sur pied une fête annuelle à l'intention des habitants de la localité.
- Créer un partenariat et une synergie entre l'école primaire Saint-Isidore/Langevin et le milieu local, notamment municipal.
- Augmenter l'offre d'activités de sport et diversifier les activités municipales de loisir.
- Développer le bénévolat et favoriser l'implication citoyenne à travers la réalisation d'un projet municipal structurant et rassembleur.
- Faire rayonner Saint-Isidore au sein de la MRC de Roussillon, dans une optique de complémentarité rurale-urbaine.

Description

Le Carnaval de Saint-Isidore est le fruit d'un partenariat entre la municipalité de Saint-Isidore et différentes instances publiques locales et régionales. En 2004, la conception de l'évènement a été rendue possible grâce au fonds de développement rural du CLD de Roussillon et à la collaboration du secrétaire-trésorier/directeur général de la municipalité de Saint-Isidore, du directeur de l'école (primaire) Saint-Isidore/Langevin et du comité du Pacte rural. Depuis, un technicien en loisirs, à l'emploi de la municipalité de Saint-Isidore, s'est joint aux autres personnes et participe à la gestion et à la réalisation du projet. L'objectif à long terme est une prise en charge totale de l'évènement par la municipalité de Saint-Isidore.

Démarches initiales

Lors de la consultation publique à la faveur du premier Pacte rural en 2003, les citoyennes et citoyens de Saint-Isidore ont noté différents problèmes existant au sein de leur communauté.

- « De manière générale, il y a un manque important de participation et d'implication bénévole dans différentes activités et divers organismes de Saint-Isidore [...]. Les bénévoles se font de plus en plus rares et sont de plus en plus difficiles à trouver pour prendre la relève dans différents groupes communautaires et pour mettre sur pied des activités. »

- Il existe pourtant de nombreux « groupes communautaires, comités, organismes et associations à Saint-Isidore. Notons : le conseil d'établissement de l'école, le comité d'embellissement, le comité liturgique, la comité de la guignolée, le Grenier de grand-maman, la fabrique de Saint-Isidore, la bibliothèque municipale, le club de l'âge d'or, l'AFEAS, la chorale, le club de croquet, le camp de jour, etc. ».
- « Un manque de partenariat et de collaboration existe également entre les organismes communautaires, les comités et les groupes [...] et cela constitue un obstacle à l'organisation de nouvelles activités et à leur financement, car l'expertise et les « bons coups » ne sont pas toujours partagés entre les organismes. »
- « Il n'existe pas d'événements spéciaux, ni de fête, ni de festival ou de foire qui permettraient de faire rayonner la municipalité de Saint-Isidore dans la région. »

Moyens de mise en œuvre

Parmi les biens et services offerts durant le Carnaval de Saint-Isidore, notons entre autres : jeux gonflables dans la neige pour les enfants, patinage libre, butte de neige aménagée pour la glissade, mascotte et prise de photographies avec les enfants, parties de hockey et de ballon-balais parents-enfants, concours de la « Parade de la tuque la plus originale de Saint-Isidore », courses de poches de patates, circuit de ski de fond ou de raquettes, compétition de souque à la corde, tours de poney ou de calèches, tire sur la neige, jeu de sacs de sable pour les personnes âgées, maquillage pour enfants, concours oratoire des élèves de l'école primaire, concours de photographie, soirée dansante avec disco mobile.

Date de commencement, durée et état d'avancement

De 2004 à 2007, quatre Carnavals d'hiver ont été tenus successivement dans la municipalité de Saint-Isidore, lesquels ont été financés, en partie, par le Pacte rural. Le cinquième Carnaval est actuellement en préparation.

Partenaires engagés

La municipalité de Saint-Isidore (prêt de locaux et d'équipements, et participation des employés municipaux, participation financière en complément de l'aide provenant du Pacte rural), l'école primaire Saint-Isidore (prêt de locaux et d'équipements, et soutien aux activités durant l'événement) ainsi que différents commanditaires locaux et régionaux (députés de la région, Caisse populaire de l'Ouest de la Montérégie, Syndicat des producteurs de lait de la région de Saint-Jean/Valleyfield, Loisir et Sport Montérégie, commerces et industries locales).

Financement

Carnaval 2005 :

Coût total : 5 807,15 \$

Pacte rural : 1 351,30 \$

Carnaval 2006 :

Coût total : 9 713,23 \$

Pacte rural : 1 425,40 \$

Carnaval 2007 :

Coût total : 14 667,04 \$

Pacte rural : 4 071,24 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Saint-Isidore

M. Jean-Charles Belleau, conseiller municipal

Téléphone : 514 735-5911

Cellulaire : 514 242-4683

jean-charles@sefina.com

aquinbelleau@videotron.ca

Région administrative

Montréal

20 – Caméra rurale, treize émissions sur les quartiers ruraux

Organisme porteur et statut légal

Direction des communications, Ville de Rouyn-Noranda – Organisme municipal

Objectifs

Faire connaître et reconnaître la vitalité des quartiers ruraux pour :

- stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales;
- démontrer et promouvoir la qualité de vie des collectivités rurales, et renforcer leur pouvoir d'attraction;
- soutenir l'engagement des citoyens et citoyennes au développement de leur communauté, et assurer la pérennité du monde rural;
- mettre en valeur les activités dans le monde rural pour créer un effet d'entraînement;
- promouvoir l'implication et l'action bénévole pour encourager les citoyens à continuer à s'investir et à stimuler la relève;
- témoigner de la vitalité des quartiers ruraux pour renforcer le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville;
- mettre en valeur les services rendus par les agents de développement ruraux, à travers la réalisation de certains projets sur le territoire.

Description

Production et diffusion de 13 émissions de 30 minutes avec la collaboration de Cablevision (TVC9 – télévision communautaire). Ces portraits télévisuels de chacun des quartiers ont pour principal objectif de démontrer la vitalité des quartiers ruraux qui passe par l'action de citoyens engagés. Cette vitalité est un élément indissociable de la qualité de vie du grand Rouyn-Noranda. On peut visionner les émissions en ligne à partir du lien « Caméra rurale » du site Web de la Ville de Rouyn-Noranda à l'adresse : www.rouyn-noranda.ca

Démarches initiales

L'initiative est celle d'un agent de développement rural qui, voulant faire connaître les quartiers ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda, a eu l'idée de faire de courts documentaires.

Moyens de mise en œuvre

Consultation des agents de développement rural et des coordonnatrices des quartiers au sujet du développement du projet et de la scénarisation. Campagne de financement et campagne de promotion.

Date de commencement, durée et état d'avancement

- Début du projet à l'automne 2006.
- Diffusion des émissions de septembre à décembre 2007, par le réseau du câblodistributeur régional (télé communautaire) et par le Web.
- La série devrait être disponible en coffret DVD à partir de février 2008 dans toutes les bibliothèques municipales et les bureaux municipaux des quartiers.

Partenaires engagés

La Ville de Rouyn-Noranda (Service des communications), le CLD de Rouyn-Noranda, la Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda, le Groupe de communication PAT, Cablevision (en prestation de biens et services).

Financement

Total : 40 000 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

À court terme, 4 emplois temporaires ont été créés pendant la période printemps-été 2007 et 2 de ces emplois ont été conservés jusqu'à la dernière diffusion, à la mi-décembre 2007.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Ville de Rouyn-Noranda

M. Bertrand Boucher, directeur des communications

Téléphone : 819 797-7110, poste 7355

bertrand.boucher@rouyn-noranda.ca

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

21 – Foire d'antiquités de Cadillac

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement économique de Cadillac – OBNL

Objectifs

- Créer un évènement annuel qui met en valeur la localisation centrale de Cadillac.
- Inciter les voyageurs de la route Transcanadienne à se rendre dans le quartier.
- Augmenter la fierté et le sentiment d'appartenance des résidents de Cadillac.

Description

Cadillac est un quartier isolé de la ville de Rouyn-Noranda et est situé à 50 km de la ville-centre. Cadillac se trouve aussi à 50 km des villes d'Amos et de Val-d'Or. On y compte environ 850 habitants. L'évènement se déroule sur un terrain appartenant à la Ville de Rouyn-Noranda, en bordure de la route 117. Un grand chapiteau est érigé et le mot « Antiquités » est affiché en grand. Les antiquaires invités exposent leurs marchandises sous ce chapiteau. Un salon « trésor et trouvailles » permet aux visiteurs d'apporter et de faire évaluer leurs trésors personnels. L'évènement est publicisé dans toute la région et dans le nord-est de l'Ontario. Il existe un grand engouement pour les objets de seconde main et pour les antiquités en particulier, et c'est sur cet intérêt que misent les organisateurs.

Démarches initiales

L'idée a pris naissance à la suite de discussions tenues par le groupe qui forme la Corporation de développement économique. On cherchait un moyen de démontrer le pouvoir d'attraction de Cadillac. La route 117 passe en bordure du quartier, mais les voyageurs vont rarement jusqu'au village. Le défi était de trouver une thématique qui n'était pas exploitée et pour laquelle les gens seraient prêts à se déplacer.

Moyens de mise en œuvre

Les antiquaires de la région exposent leurs biens sur la scène du chapiteau. Deux experts évaluateurs reçoivent les visiteurs qui ont apporté leurs trésors personnels et en font une estimation. Les visiteurs ont l'occasion de raconter des anecdotes relatives aux objets, ce qui constitue un spectacle très prisé. Plusieurs personnes s'installent même devant la scène durant plusieurs heures.

À l'extérieur, tout le quartier est mis à contribution. Les résidents sont invités à faire des ventes de garage et la rue Principale présente une vente-trottoir. À l'aréna, une association d'artistes et d'artisans organise depuis la deuxième édition, une exposition. Les Clubs de voitures antiques de la région passent la journée sur le terrain adjacent au chapiteau. Depuis la deuxième édition, la Foire offre des tours guidés en voiture tirée par des chevaux. Depuis la troisième édition, les sites touristiques à caractère historique de la région présentent leur collection.

Agrémenté d'une animation de rue pour les enfants, l'évènement prend de plus en plus l'allure d'une fête foraine, organisée autour du thème des antiquités et du patrimoine. L'édition 2008 a retenu le thème « Le passé en action ». Des personnes pratiquant des métiers anciens ont été invitées à faire des démonstrations.

Date de commencement, durée et état d'avancement

L'évènement se déroule pendant la deuxième fin de semaine du mois d'août.

Partenaires engagés

La Ville de Rouyn-Noranda, les grandes entreprises locales (Mine Agnico-Eagle, Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda, CyPlus Canada), des députés provincial et fédéral et un grand soutien des PME du milieu.

Financement

Total en 2005 : 17 600 \$

Contribution du Pacte rural : 7 500 \$

Total en 2006 : 38 478 \$

Contribution du Pacte rural : 14 983 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Vita Jensen, coordonnatrice des Services de proximité et développement rural

Téléphone : 819 759-3606

Télécopieur : 819 759-3607

vita.jensen@rouyn-noranda.ca

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

Communautés autochtones



22 – Camp Ushu

Organisme porteur et statut légal

Conseil de bande de la Nation innu de Matimekush-Lac-John

Objectifs

Poursuivre l'éducation des jeunes innus hors du cadre scolaire, en insistant sur l'importance de la transmission des savoirs innus traditionnels et contemporains.

Description

Faute de ressources, la Nation innu de Matimekush-Lac-John n'a jamais pu organiser de véritables camps d'été, à l'exception de quelques activités de ligues sportives. À l'initiative du Conseil de bande et avec l'appui des partenaires de la communauté, une approche globale adaptée aux besoins des jeunes était souhaitée. En ce sens, à travers le jeu, c'est un apprentissage continu à la culture innu et aux valeurs traditionnelles qui peut être offert aux jeunes innus. Cette initiative constitue également un effort pour rejoindre et inclure les jeunes aux prises avec des difficultés. Ce besoin s'est particulièrement fait ressentir à l'été 2009, alors que des travaux majeurs de rénovation ont obligé la fermeture de l'école de mai à septembre.

Le camp jeunesse vise à offrir une gamme d'activités variées et adaptées aux filles et aux garçons âgés entre 5 et 17 ans. Ces activités sont principalement axées sur l'éducation, la culture, le plein air, le sport, ainsi que sur des échanges avec d'autres jeunes des Premières Nations et d'autres cultures.

Démarches initiales

Comme le camp existait depuis l'été 2006, les organisateurs ont pu mettre en place la structure et la programmation. Cependant, les sommes recueillies initialement n'étaient pas suffisantes pour permettre l'achat de matériel et la tenue du camp.

Moyens de mise en œuvre

Acquisition des équipements nécessaires à la diversification et à la tenue des activités culturelles innus, éducatives, sportives, de plein air et d'échanges culturels.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le camp d'été Ushu a débuté ses activités à l'été 2006 et s'est poursuivi à l'été 2007.

Partenaires engagés

Le Conseil de bande de Matimekush-Lac-John, le Secrétariat aux affaires autochtones, Loto-Québec, Santé Canada, la MRC de Caniapiscau et d'autres donateurs.

Financement

Total : 173 778 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

22 emplois saisonniers

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Directeur général du dispensaire

Téléphone : 418 585-2667

Région administrative

Nord-du-Québec

23 – Émission sur l'amitié, de la série télévisée Chic-Choc

Organisme porteur et statut légal

Conseil en éducation des Premières Nations – OBNL

Objectifs

Les objectifs de ce projet sont de cultiver l'estime de soi et la confiance en soi des jeunes, leur sentiment d'utilité et d'appartenance, ainsi que leur capacité à se projeter dans l'avenir. Le projet a également pour mandat de créer un rapprochement entre les jeunes autochtones et non autochtones par l'intermédiaire d'activités diverses.

Description

Nutapinanu, qui signifie « jour de congé » en langue innu, est une série télévisée de 13 émissions de 30 minutes qui s'adresse principalement aux jeunes autochtones âgés de 12 à 17 ans. Nutapinanu est animée par deux jeunes autochtones et tournée dans six communautés. Chacune des émissions de la série aborde un thème différent. Ces thèmes sont développés autour de défis sportifs, culturels et/ou sociocommunautaires lancés aux jeunes par les animateurs à l'intérieur des communautés visitées.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Tournage dans six communautés autochtones : Manawan, Mistassini, Kahnawake, Wendake, Betsiamites, Pikogan.
- Diffusion sur les ondes APTN (Aboriginal People Television Network) qui rejoint 1,2 million de foyers au Québec et au Canada.
- Disponible également sur le site Web <http://www.chicchoc.tv/index.php>
- Conférence de presse dans les six communautés ayant participé à la série télévisée.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Pré-production : 1^{er} juin au 19 juin 2007

Tournage : 20 juin au 23 juillet 2007

Post-production : 22 juin au 7 octobre 2007

Livraison des copies : 28 août au 7 octobre 2007

Partenaires engagés

Le Conseil en éducation des Premières Nations en collaboration avec les productions NIKAN, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Femmes autochtones du Québec inc., Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Forum jeunesse Côte-Nord, Forum jeunesse Baie-James, Forum jeunesse Outaouais.

Financement

Total : 65 567 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

25 personnes ont participé à la pré-production, au tournage et à la post-production des émissions.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Léa Pascal

Téléphone : 450 679-9595

Région administrative

Nord-du-Québec

Culture et patrimoine



24 – Fenêtre sur l'art

Organisme porteur et statut légal

Les Loisirs Chesterville – OBNL

Objectifs

- Promouvoir l'art, la culture et les producteurs régionaux.
- Implanter et perfectionner les « Premiers intervenants¹ ».
- Dynamiser l'économie régionale.
- Faire connaître les produits locaux.

Description

Le projet consistait en une exposition d'œuvres d'artistes, d'artisans et de producteurs de produits régionaux, les 25 et 26 septembre 2004, à Chesterville. À la fois vitrine de l'artisanat local et évènement automnal d'intérêt, *Fenêtre sur l'art* a également servi à amasser des fonds afin de financer le programme « Premiers intervenants ».

L'évènement a accueilli près de 2 000 visiteurs et des prix ont été remis aux artisans qui se sont démarqués. Ces prix consistaient en divers biens fournis en commandite : admissions gratuites au cinéma, produits du terroir, etc.

Démarches initiales

C'est un conseiller municipal qui a suggéré cet évènement afin de trouver un financement pour les pompiers volontaires tout en offrant une visibilité aux nombreux artistes locaux.

Moyens de mise en œuvre

- Rassemblement des producteurs et artisans locaux dans un seul évènement.
- Stratégie de promotion.

¹ Pompiers volontaires.

Date de commencement, durée et état d'avancement

- Publicité (mai à septembre 2004)
- Préparation d'infrastructures (mai à juin 2004)
- Élaboration d'un concept graphique (mai 2004)
- Conférence de presse (septembre 2004)
- Exposition les 25 et 26 septembre 2004
- Bilan et formation du nouveau comité pour 2005 (octobre 2004)

Partenaires engagés

Les Chevaliers de Colomb, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Comité de développement économique, les Pompiers de Chesterville, la municipalité de Chesterville, Tourisme Bois-Francs.

Financement

Total : 23 000 \$

Pacte rural : 4 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Chesterville

M. Renaud Monfette, responsable des loisirs municipaux

Téléphone : 819 382-2059 ou 819 382-2313

CLD d'Arthabaska

M. Richard Croteau, agent de développement rural

Téléphone : 819 758-3172

Région administrative

Centre-du-Québec

25 – Halte culturelle – Gare de Warwick

Organisme porteur et statut légal

Comité culturel de Warwick – OBNL

Objectifs

- Permettre au Comité culturel de Warwick de disposer d'un lieu permanent afin qu'il puisse exercer pleinement sa mission.
- Développer des services et des activités liés aux arts et à la culture auprès de la population.
- Améliorer la qualité des équipements et des services liés à l'activité vélo afin de mieux répondre à la demande des clientèles cyclistes et cyclotouristes.
- Revitaliser le centre-ville de la municipalité par la mise en valeur d'un bâtiment historique à des fins culturelles et touristiques.

Description

Le projet consiste à réhabiliter l'ancienne gare de Warwick construite au début du XX^e siècle, en lui confiant une toute nouvelle vocation culturelle et touristique. Pour ce faire, la Ville de Warwick et le Comité culturel de Warwick s'entendent pour aménager dans ces lieux une Maison de la culture et une halte vélo qui seront gérées et opérées par le Comité culturel de Warwick. En fait, cet organisme aura pour mandat d'animer le site grâce à des cours, des expositions et des activités culturelles, tout en offrant des services de qualité aux cyclotouristes du Parc linéaire des Bois-Francis, situé à proximité. La gare est devenue un lieu de diffusion où les artistes et les artisans peuvent maintenant promouvoir leurs œuvres. Elle est devenue un pôle d'attraction pour les gens du milieu et les nombreux touristes qui empruntent la piste cyclable. Les commerces avoisinants ont noté un accroissement des retombées économiques. Ce projet a suscité la participation de nombreux citoyens, le partenariat de quatre commerces et industries du milieu et l'implication du service de la voirie (transport des matériaux) et du service d'incendie (réfection du plancher de la gare). Toute la population s'est appropriée la Maison de la culture et suit fidèlement le calendrier culturel présenté par le Comité. Près de 500 heures de bénévolat ont permis de réduire considérablement le coût de ce projet. Ce dernier a suscité beaucoup de fierté dans le milieu et a augmenté le sentiment d'appartenance.

Démarches initiales

À l'automne 2002, le Comité culturel de Warwick décide de rencontrer le conseil municipal dans le but de sensibiliser les élus à son souhait d'avoir une Maison de la culture. Il propose alors que l'ancienne gare, bâtiment patrimonial appartenant à la municipalité et situé près de la piste cyclable, soit réhabilitée. C'est donc une collaboration entre la Ville de Warwick et le Comité culturel de Warwick qui a permis à ce projet d'émerger et d'être traité en priorité par les autorités municipales.

Cette réalisation correspond à la philosophie de la politique culturelle de la MRC d'Arthabaska et s'intègre à la nouvelle politique familiale de la municipalité.

Moyens de mise en œuvre

- Rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial.
- Cours, expositions et activités culturelles.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Décembre 2002 :	Priorisation du projet de la Halte culturelle par la municipalité
	Annonce du financement (90 000 \$) par le MCC
Février 2003 :	Demande de financement au CRCDCQ
Avril 2003 :	Acceptation du financement du projet par le CRCDCQ (38 080 \$)
Mai 2003 :	Début des plans et devis par l'architecte
Juin 2003 :	Dépôt du projet auprès du Pacte rural
Novembre 2003 :	Début des travaux

Retard de près d'une année compte tenu d'un litige. Un nouvel entrepreneur a repris le chantier pour en compléter les travaux en décembre 2005. La finition intérieure a été assurée par le Comité culturel de Warwick avec une équipe de 32 bénévoles.

Printemps 2006 : Inauguration et ouverture officielle des lieux.

Partenaires engagés

La Ville de Warwick, le MCCCCF et le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ).

Financement

Total : 482 930 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2 emplois saisonniers

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Pierrette Lauzière, conseillère municipale et responsable secteur culturel

Téléphone : 819 358-4300

CLD d'Arthabaska

M. Richard Croteau, agent de développement rural

Téléphone : 819 758-3172

Région administrative

Centre-du-Québec

26 – Production de disques et de spectacles par le chœur des jeunes de Vianney

Organisme porteur et statut légal

Cercle des fermières de Vianney – OBNL

Objectifs

- Permettre aux jeunes et aux adultes impliqués bénévolement dans le chœur depuis plusieurs années de maintenir et de développer leurs activités.
- Développer le sentiment d'appartenance et la capacité de rétention des jeunes dans une communauté en décroissance démographique (200 habitants).

Description

Production de disques et de spectacles par le chœur des jeunes de la communauté de Vianney en collaboration avec d'autres artistes de la région. Musique de Noël et à caractère religieux. Achat d'équipements divers pour les activités du groupe et leurs déplacements.

Démarches initiales

Le projet a vu le jour lors d'un forum tenu dans le cadre du Pacte rural, en collaboration avec la municipalité de Saint-Ferdinand. Le responsable du groupe y a vu une occasion d'aller plus loin dans l'atteinte de ses objectifs et la réalisation d'activités.

Moyens de mise en œuvre

- Formation des jeunes choristes.
- Achat d'équipements spécialisés.
- Réalisation de deux albums et tenue de plusieurs spectacles.
- Embauche de professionnels de la musique pour collaborations.
- Confection de décors.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début du projet en 2004. Projet terminé.

Partenaires engagés

La municipalité de Vianney ainsi que des artistes et techniciens professionnels et amateurs.

Financement

Total : 27 256 \$

Pacte rural : 7 385 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Chœur des jeunes de Vianney

Mme Françoise Aubre

Téléphone : 418 428-3634

CLD de L'Érable

Mme Isabelle Fillion, agente de développement rural

Téléphone : 819 362-2333

Région administrative

Centre-du-Québec

27 – Coaticook sur pellicule – les circuits photo découverte

Organisme porteur et statut légal

Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) – OBNL

Objectifs

Favoriser le développement culturel de la région de Coaticook.

Description

« Les circuits photo découverte » de Coaticook constituent la première phase du projet. Ils constituent un moyen inédit de découvrir la culture régionale et la TCCC a procédé à un inventaire complet des attraits culturels des municipalités pour mettre sur pied le premier rallye photo.

Le franc succès qu'a obtenu la première édition de l'activité a conduit la TCCC à répéter l'expérience les années suivantes. Dès lors, plus de 1 000 personnes ont participé à l'évènement en parcourant le territoire de la MRC. À la suite des rallyes, des expositions ont été organisées. Elles permettent de récompenser des photographes. C'est par un vote du public que les photos gagnantes sont proclamées « Coup de cœur » ou « Mention spéciale ».

En 2004, le rayonnement régional et l'implication des acteurs locaux – artisans de l'immense réussite du rallye photo – ont mené à la conception de six brochures bilingues en couleur.

Démarches initiales

La Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour au milieu des années 1990. Il s'agit d'une table de concertation dynamique ayant pour mandat de favoriser le développement culturel de la région de Coaticook. Ainsi, en 2002, la TCCC lançait son premier rallye photo afin de révéler de façon originale aux populations locales les trésors culturels inventés par l'homme ou foisonnant dans la nature de leur milieu de vie.

La TCCC est composée de citoyens et de citoyennes de la MRC, œuvrant dans différents domaines, qui sont intéressés par le développement et la promotion de la culture. Une représentante de la Table des maires siège aussi à la TCCC. Grâce à l'engagement de ses membres, la TCCC a prouvé qu'elle est en mesure de réaliser plusieurs projets d'envergure.

En 1997, la TCCC a proposé de créer, d'ici 2007, un circuit culturel sur le territoire de la MRC et elle s'est engagée à le mener à terme lors du Forum socioéconomique de 2002.

Moyens de mise en œuvre

- Préparation de six circuits photo.
- Organisation d'évènements liés au développement et à la promotion des circuits.
- Mise en marché des circuits par une large promotion du territoire.
- Distribution des photographies dans la région.
- Constitution d'un album virtuel des rallyes.
- Développement de produits dérivés : cartes de souhaits, cartes postales, calendriers.
- Maillage avec d'autres évènements et partenaires : Les Comptonales (www.comptonales.com), la Chambre de commerce, le Réseau québécois des femmes d'affaires (RFAQ), etc.
- Développement de forfaits « photo et gastronomie » à l'intention de groupes et organismes.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2002 et est toujours en cours et en développement.

Partenaires engagés

Le CLD, la SADC, Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) et différents commanditaires.

Financement

Total : 42 889 \$

Pacte rural : 15 525 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

Mme Michèle Lavoie, présidente

Téléphone : 819 849-9166, poste 31

tccc@mrcdecoaticook.qc.ca

Région administrative

Estrie

28 – Ciné-club Fermont

Organisme porteur et statut légal

Comité de spectacle de Fermont – OBNL

Objectifs

- Animer la vie culturelle grâce aux arts de la scène.
- Adapter l'offre culturelle aux besoins de la communauté.
- Offrir un service de qualité comparable, impossible à soutenir sous toute autre forme.

Description

Les organisateurs se sont associés avec quelques partenaires pour l'acquisition d'un projecteur et pour relancer le projet de Ciné-club. La situation de plein emploi à Fermont fait en sorte que ce type de projet émerge d'une passion partagée et de la volonté de bénévoles. Même si le projet ne crée pas d'emploi, d'autres retombées sur le plan local sont enregistrées : le projet touche l'ensemble de la population fermontoise, il contribue à l'amélioration de la qualité de vie et il permet indirectement de contrer l'exode des citoyens.

Démarches initiales

Le Comité de spectacle œuvre dans le milieu depuis une quinzaine d'années. En 2003, le Comité, désireux d'élargir les services offerts, décide d'introduire le volet cinéma à Fermont. Mentionnons qu'un cinéma avait été ouvert à Fermont dans les années 1970, puis fermé dans les années 1980. Toujours dans le souci de répondre aux besoins des citoyens, le Comité de spectacle a alors conclu une entente avec le cinéma de la Ville de Labrador City pour projeter occasionnellement des films en français. Face à la popularité de l'activité auprès des Fermontois, le Comité de spectacle a constaté que le fait d'offrir le cinéma de façon permanente répondrait davantage aux attentes des citoyens de Fermont.

Moyens de mise en œuvre

Le Comité de spectacle ainsi que quelques partenaires ont dû acquérir un projecteur, remettre la sonorisation de la salle à niveau et aménager la régie avant de faire l'acquisition de l'écran pour lequel une demande a été faite au Pacte rural.

Date de commencement, durée et état d'avancement

L'élaboration du projet a eu lieu en 2003 et sa réalisation, en 2004. Le Ciné-club Fermont est toujours en activité à ce jour.

Partenaires engagés

Le Comité de spectacle, la Commission scolaire du Fer, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la MRC de Caniapiscau.

Financement

Total : 50 330 \$

Édition 2008 : 15 330 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Mélanie Dumont

Téléphone : 418 287-3506

Région administrative

Côte-Nord

29 – Protection et mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de la MRC de Drummond

Organisme porteur et statut légal

MRC de Drummond

Objectifs

Ce projet vise à faire connaître l'inventaire des éléments patrimoniaux d'intérêt du territoire et à sensibiliser les intervenants locaux à leur importance.

Description

À la suite de l'adoption de sa politique culturelle et de son plan d'action triennal en culture (2005-2007), la MRC de Drummond a mis en œuvre un ensemble d'actions visant à favoriser le développement culturel de son territoire, dont le patrimoine bâti et naturel.

La première de ces actions visait à sensibiliser, organiser, outiller et soutenir les 17 communautés rurales de la MRC afin que le patrimoine devienne un outil de développement socioéconomique d'une façon concertée et durable.

Par la suite, un inventaire des éléments patrimoniaux d'intérêt dans les 17 municipalités rurales du territoire a été réalisé. Il s'agissait donc, dans un premier temps, de bien décrire les bâtiments patrimoniaux et les paysages d'intérêt sur des fiches d'inventaire. Une recherche historique pour chaque bâtiment complétait cette première étape. Les résultats de cette enquête et analyse ont été transmis aux citoyens. Un document de promotion et de sensibilisation à l'intention des citoyens a ensuite été réalisé.

Démarches initiales

- Projet mis en place par la MRC dans le cadre de l'élaboration de sa politique culturelle.
- Séances d'information auprès des élus, comité consultatif d'urbanisme, inspecteurs municipaux et citoyens.
- Consultation.

Moyens de mise en œuvre

Production et promotion d'un inventaire du patrimoine de la MRC.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début du projet en 2005. Projet terminé en 2006.

Partenaires engagés

Les 17 municipalités de la MRC de Drummond, la Société de développement économique de Drummondville ainsi que la Corporation Rues Principales de Drummondville.

Financement

Coût total du projet : 46 500 \$

Pacte rural : 12 250 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de Drummond

M. Jocelyn Proulx, agent de développement culturel

Téléphone : 819 477-2230

Société de développement économique de Drummondville

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

30 – La Maison Lauzière de Saint-Cyrille-de-Wendover

Organisme porteur et statut légal

Cercle des Fermières de Saint-Cyrille-de-Wendover – OBNL

Objectifs

- Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales.
- Soutenir l'engagement des citoyens et citoyennes dans le développement de leur communauté en plus d'assurer la pérennité du monde rural.
- Augmenter le sentiment d'appartenance à l'organisme (Cercle des Fermières).
- Améliorer l'offre et la disponibilité des services.
- Mettre en réseau des promoteurs locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation.
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine bâti.

Description

Aménagement d'une maison centenaire dans le respect du style des années 1920 où les membres du Cercle des Fermières de Saint-Cyrille-de-Wendover tiennent leurs activités. La municipalité y organise aussi des soupers champêtres, des « 5 à 7 », des activités culturelles et des expositions des artisans locaux et de produits du terroir, en plus de s'en servir comme halte pour la piste cyclable. Aujourd'hui la Maison Lauzière est un point central et indispensable de la vie communautaire et culturelle de Saint-Cyrille-de-Wendover.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Aménagement d'un bâtiment d'intérêt patrimonial en espace communautaire et culturel.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet s'est déroulé du printemps 2006 à l'été 2007. Projet terminé.

Partenaires engagés

La Société de développement économique de Drummondville, la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover ainsi que plusieurs membres de la communauté par leur bénévolat et leurs dons.

Financement

Total : 40 800 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Cercle des Fermières de Saint-Cyrille-de-Wendover

Mme Annette Faucher

Téléphone : 819 397-2090

Société de développement économique de Drummondville

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

31 – Répertoire culturel de la MRC de La Matapédia

Organisme porteur et statut légal

MRC de La Matapédia

Objectifs

- Promouvoir et faciliter la diffusion des artistes et des artisans de La Matapédia en leur offrant une plus grande visibilité.
- Doter la MRC de La Matapédia d'un outil lui permettant d'avoir accès à une liste de personnes œuvrant dans le milieu culturel.
- Créer un réseau de contacts efficace entre les différents acteurs du secteur culturel de La Matapédia.

Description

Le projet consiste en la création d'un répertoire culturel qui permet de promouvoir les artistes, les artisans et les organismes qui se trouvent sur le territoire matapédien. À terme, le répertoire sera mis à jour annuellement et publié dans Internet.

En 2009, le répertoire a été mis à jour et mis à la disposition du public sur le site Internet de la MRC.

Démarches initiales

Le projet a pris naissance dans le cadre de la consultation publique tenue pour l'élaboration de la politique culturelle régionale 2004-2005.

Moyens de mise en œuvre

Promotion de l'élaboration de l'outil en fonction de l'inscription des artistes, des artisans et des organismes culturels (entrevues radiophonique et télévisuelle, conférences de presse, publicités dans le journal régional, affiches dans les différentes municipalités), lancement public du répertoire et distribution.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le répertoire a été élaboré de janvier à mai 2005.

Partenaires engagés

La MRC de La Matapédia, diverses commandites et dons, le député provincial, la Caisse populaire Desjardins Vallée de la Matapédia.

Financement

Total : 5 500 \$

Pacte rural : 2 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 emploi temporaire

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de La Matapédia

M. Joël Tremblay

Téléphone : 418 629-2053, poste 107

Télécopieur : 418 629-3195

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

32 – Bibliothèque et centre culturel de Kazabazua

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Kazabazua

Objectifs

- Augmenter les espaces de rangement pour la collection (livres, documents audiovisuels, périodiques).
- Fournir une bibliothèque et un centre culturel accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- Augmenter l'achalandage de la bibliothèque d'au moins 35 %.

Description

Ce projet consiste en l'achat d'un nouvel édifice pour relocaliser la bibliothèque municipale de Kazabazua. La bibliothèque requerrait des modifications substantielles pour répondre aux attentes de la population et avait besoin de plus de visibilité. Ce nouveau bâtiment offre aux différentes clientèles des espaces de travail individuels et des locaux pour y tenir des activités sociales, récréatives et culturelles. Un entrepôt est également prévu pour la réception et le rangement du matériel culturel et d'animation. Un système d'affichage facilite la promotion des services et des activités communautaires. Enfin, un jardin communautaire comprenant des espaces pour un club d'horticulture a également été aménagé.

Démarches initiales

Consultation auprès du conseil municipal et des citoyens.

Moyens de mise en œuvre

Le coin adulte offre des lieux de lecture et de travail alors que le coin des tout-petits permet des activités liées à la lecture et au bricolage. Une section est dédiée à des documents audiovisuels (disques compacts, DVD) et des postes informatiques connectés à Internet sont également disponibles.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les travaux ont débuté en décembre 2006; l'ouverture officielle a eu lieu le 11 mai 2007.

Partenaires engagés

Le MCCCCF et la Caisse populaire Gracefield.

Financement

Total : 86 830 \$

Pacte rural : 30 228 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Bibliothèque et centre culturel de Kazabazua

M. Robert Bergeron

Téléphone : 819 467-5014

Région administrative

Outaouais

33 – Structure d'exposition de Port-Cartier

Organisme porteur et statut légal

Société historique et patrimoniale de Port-Cartier – OBNL

Objectifs

Développer une structure d'exposition adaptée aux besoins du Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de Port-Cartier.

Description

Le Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de Port-Cartier présente une exposition de photographies relatant l'histoire du village de « Shelter Bay », aujourd'hui devenu la ville de Port-Cartier. Ce centre est géré par la Société historique et patrimoniale de Port-Cartier et offre aux artisans et artistes locaux un endroit pour présenter et promouvoir leurs œuvres. Plusieurs résidents de la Côte-Nord, ainsi que les touristes de passage, visitent le centre chaque été. Cependant, comme la structure d'exposition n'appartient pas à l'organisme promoteur de l'exposition, des démarches supplémentaires et d'importants aménagements sont nécessaires chaque année. Le projet permet donc l'aménagement et la fabrication d'une structure d'exposition permanente et mieux adaptée.

Démarches initiales

Le Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de Port-Cartier veut se conformer aux normes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine afin de devenir un diffuseur officiel de l'histoire de « Shelter Bay » et de la Côte-Nord. Par l'acquisition de cette structure d'exposition, l'organisme se donne les moyens d'offrir un produit touristique et culturel de qualité.

Moyens de mise en œuvre

- Fabrication de la structure.
- Installation et montage.
- Exposition estivale de photographies historiques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les démarches pour mettre en place la structure ont débuté en juin 2005 et le projet est maintenant terminé.

Partenaires engagés

La MRC de Sept-Rivières et le MCCCCF.

Financement

Total : 2 523 \$

Pacte rural : 1 827 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Société historique et patrimoniale de Port-Cartier

Mme Muriel Bijould, présidente

Téléphone : 418 766-4414

Région administrative

Côte-Nord

Développement économique



34 – Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre

Organisme porteur et statut légal

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin – OBNL

Objectifs

- Favoriser la rétention du personnel à l'emploi des entreprises manufacturières et de service dans les quinze municipalités rurales de la MRC Beauce-Sartigan;
- Soutenir les entreprises rencontrées en les aidant à établir un plan de relève ciblant les besoins en main-d'œuvre pour les cinq prochaines années;
- Cibler les besoins en formation de la main-d'œuvre actuelle;
- Intensifier l'acquisition du savoir et le développement de compétences;
- Promouvoir la place des jeunes et des nouveaux arrivants;
- Tenir compte de la situation et de l'apport des femmes.

Description

Le projet visait à soutenir les entreprises localisées dans les quinze communautés rurales de la MRC Beauce-Sartigan dans leur positionnement de marché. Cet exercice s'est fait en proposant de façon individuelle une amorce de stratégie de planification des ressources humaines. Celle-ci doit leur permettre d'orienter leurs choix et leurs décisions futurs, et favoriser la rétention de la main-d'œuvre. Sous forme de sondage, cette planification est devenue un outil de référence important et nécessaire pour orienter et encourager les prises de décision d'une communauté rurale avant-gardiste. Une section du questionnaire était réservée aux attentes des entreprises par rapport aux élus municipaux. L'un des objectifs visés consistait à ce que les secteurs municipal et économique travaillent ensemble afin de faire face à différentes situations : la rétention de la main-d'œuvre, les services de proximité, la vie communautaire et sociale, la qualité de vie, le déploiement d'un quartier résidentiel, l'implantation d'une bibliothèque, etc.

Démarches initiales

L'initiateur de ce projet est la Commission scolaire Beauce-Etchemin. Dès le départ, ce promoteur a cherché à travailler en collaboration avec différents partenaires afin de réaliser un projet qui soit en lien avec les besoins réels du milieu. Ainsi, les instances suivantes ont été impliquées : le CLD de Beauce-Sartigan, le Centre local d'emploi de Saint-Georges, les

entreprises des quinze municipalités rurales de la MRC et les instances municipales. Une présentation du projet a eu lieu au conseil des maires, avant le démarrage du projet. L'objectif consistait à mettre en relation le projet et la Politique nationale de la ruralité et à faire comprendre aux instances municipales les impacts positifs souhaités : garder les citoyens au sein de leur communauté, favoriser l'intégration des jeunes, susciter le réseautage intermunicipal, sécuriser la main-d'œuvre en place et soutenir la vitalité du monde rural.

Moyens de mise en œuvre

- Création d'un comité de suivi pour la durée du projet et tenue de rencontres;
- Rencontre des partenaires engagés dans le projet;
- Rencontre des maires;
- Envoi de lettres de sollicitation signées par les maires de chaque municipalité à 391 entreprises sises sur le territoire;
- Contacts téléphoniques avec toutes les entreprises qui ont reçu la lettre (182 entreprises ont décidé de participer à l'enquête);
- Conception d'un questionnaire pour l'enquête;
- Saisie des données et compilation des résultats;
- Analyse des résultats;
- Rédaction du rapport de l'enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté à la signature du protocole, le 30 mai 2006. L'enquête s'est déroulée entre les mois de septembre et de décembre 2006. Par la suite, le traitement et la compilation des données recueillies se sont faits entre janvier et mars 2007. La rédaction du rapport s'est terminée le 30 mai, par une présentation à la Table des maires.

Partenaires engagés

Les trois partenaires financiers dans le cadre de ce projet sont : la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Emploi-Québec de Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan.

Financement

Total : 114 056 \$

Pacte rural : 37 328 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Mme Carole Fontaine, chargée de projet

Téléphone : 418 228-5541, poste 2605

carole.fontaine@csbe.qc.ca

Résultat de l'étude sur le site Web de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin :
www.csbe.qc.ca

Région administrative

Chaudière-Appalaches

35 – Tricotés serrés

Organisme porteur et statut légal

Groupe Voix de femmes inc. – OBNL

Objectifs

- Transmettre des connaissances du patrimoine et du savoir-faire aux générations futures.
- Inciter les gens à la récupération.
- Créer de nouveaux produits à partir de techniques anciennes.
- Favoriser le maillage avec les entreprises et les sites touristiques environnants.

Description

Le Groupe Voix de femmes inc., fondé il y a 14 ans, a pour projet la mise en place d'ateliers de formation aux techniques anciennes et à la récupération des matières résiduelles domestiques. Les groupes scolaires représentent un groupe cible. Le projet vise également la production et la mise en marché d'objets de textile utilitaires réalisés à partir de techniques anciennes et de matières recyclées ou récupérées. Les revenus issus des activités assurent la pérennité de l'organisme et le salaire de la coordonnatrice. La distribution des produits se fait par l'intermédiaire de La Maison La Tradition.

Le projet vise la création de trois emplois temporaires et le maintien du poste de la coordonnatrice. Ces emplois permettront le développement de nouveaux produits dérivés des activités actuelles. Le projet vise également la mise en place d'un site Web afin de faire la promotion de l'organisme et de ses activités. Le projet prévoit l'achat d'équipements, de matières premières et de matériel didactique.

Démarches initiales

Le Groupe Voix de femmes inc. est également à l'origine d'autres projets collectifs à Saint-Mathieu-du-Parc, tels une friperie communautaire, un comptoir de dépannage alimentaire et l'animation d'ateliers culturels. En 1999, l'organisme a fait l'achat d'une maison ancestrale, La

Maison La Tradition, qui servira à la sauvegarde et à la transmission des connaissances relatives aux différentes pratiques traditionnelles. En 2002, des ateliers de techniques anciennes sont mis sur pied et, en 2005, quatre emplois sont créés dans le cadre du projet *Tricotés serrés*, qui constitue la première étape de production pour la valorisation des matières recyclées ou récupérées.

Moyens de mise en œuvre

Ateliers, conférences, exposition, Journées de la Culture, mise à l'avant-scène d'artistes régionaux et de producteurs de produits agroalimentaires biologiques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Juillet 2006 : Conception du site Web, embauche de la coordonnatrice, de deux animateurs et d'un technicien en récupération de matières résiduelles domestiques. Acquisition d'équipements pour la formation.

Août 2006 : Création et mise en ligne du site Web. Depuis, le projet est terminé.

Partenaires engagés

Le CLD de Maskinongé, le MDDEP, le MCCCCF, les députés de la région, la municipalité de Saint-Mathieu, la Caisse populaire Haut-Shawinigan, la MRC de Maskinongé, le Musée québécois d'Art populaire.

Financement

Total : 87 035 \$ (dont 20 000 \$ de Desjardins)

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

4

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison La Tradition

Mme Martine Champagne

Téléphone : 819 532-2641

Télécopieur : 819 532-1437

la.tradition@hotmail.com

http://www.cre-mauricie.com/bons_coups_image_pdf/maison_la_tradition.pdf

Région administrative

Mauricie

36 – Revitalisation des artères commerciales de Louiseville

Organisme porteur et statut légal

Comité de revitalisation commerciale de Louiseville (CRCL) – OBNL

Objectifs

- Favoriser l'achat local.
- Contrer la dévitalisation du centre-ville de Louiseville.
- Renforcer la fierté des gens de posséder un pôle commercial attrayant.
- Augmenter l'offre de produits et offrir une meilleure expérience de magasinage.
- Mettre en valeur le patrimoine architectural : plaisir visuel des citoyens et des touristes.
- Accroître les compétences des commerçants (programme de formation).

Description

Le Comité de revitalisation (Chambres de commerce, Ville de Louiseville, SADC) a comme mission de voir à l'animation et à la revitalisation des artères commerciales de Louiseville.

Ce projet s'appuie sur certaines étapes déjà réalisées (concertation, diagnostic, scénario de revitalisation) par le Comité. Les principaux mandats du Comité étaient de favoriser l'amélioration de l'aspect physique des bâtisses, de mobiliser les commerçants du centre-ville, de coordonner les sous-comités de commerçants et de citoyens dans la démarche de revitalisation. Le Comité de revitalisation devait aussi mettre en œuvre une politique de développement commercial et une structure permanente de développement commercial.

Les étapes suivantes consistaient en la mise en place d'une structure permanente, pour voir à l'application des stratégies d'action sur une période de six à dix ans. Le projet de revitalisation touche trois volets : les améliorations physiques, l'animation, ainsi que la promotion et le développement économique.

Démarches initiales

L'étude Profil Achat de 1998 a été l'élément déclencheur de la démarche de revitalisation. Les fuites commerciales importantes vers Trois-Rivières et les grands centres (71 000 000 \$) entraînaient la dévitalisation commerciale de Louiseville.

D'ici 2010, une autre étude pourra être réalisée afin de constater l'évolution de ce secteur dans la MRC de Maskinongé, sur les mêmes bases que l'étude Profil Achat de 1998.

Moyens de mise en œuvre

La permanence de l'organisme travaillera à finaliser un sondage auprès des gens concernés par la revitalisation (commerçants, propriétaires de bâtisses, citoyens) afin de mettre en place des stratégies concertées de revitalisation pour 2005-2008 et afin de trouver une solution pour consolider le financement du Comité de revitalisation commerciale.

Date de commencement, durée et état d'avancement

- Consultation des commerçants et des citoyens : octobre 2003.
- Élaboration d'un plan directeur pour la démarche de revitalisation : décembre 2003.
- Mise en place d'un programme incitatif pour la rénovation des bâtisses : février 2004.
- Élaboration d'un calendrier d'animation des artères commerciales: mai 2004.
- Sensibilisation et formation des commerçants : septembre 2004.
- Élaboration d'une politique d'accueil et de développement commercial : février 2005.
- Élaboration d'un plan d'intégration architecturale : mars 2005.

Partenaires engagés

CLD et SADC de Maskinongé, CLE Louiseville, député provincial, municipalité de Louiseville.

Financement

Total : 65 567 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité de revitalisation commerciale de Louiseville

M. Marc Plante

Téléphone : 819 228-8582

Région administrative

Mauricie

37 – Étude de faisabilité pour un écolodge

Organisme porteur et statut légal

Municipalité d'Amherst

Objectifs

- Mise en place d'un projet rassembleur qui engendre un partenariat local et régional dans le cadre d'un développement durable pour la municipalité et la région.
- Implantation d'un écolodge en milieu naturel en utilisant de nouvelles technologies pour la production d'énergie et le traitement des déchets.
- Augmentation du pouvoir d'attraction touristique et économique de la région.
- Création d'emploi.

Description

Une étude de faisabilité a été faite sur l'implantation d'un écolodge dans la municipalité de Saint-Rémi d'Amherst. Bien que cette étude ait été concluante, faute de financement, le projet de l'écolodge n'a pas encore été réalisé.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Une firme-conseil a été mandatée pour réaliser l'étude de faisabilité.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La demande d'aide pour le projet a été faite en juin 2003 et l'étude de faisabilité a été déposée en avril 2004.

Partenaires engagés

La municipalité de Saint-Rémi d'Amherst, les propriétaires des terres de la mine, les propriétaires hôteliers et constructeurs, les propriétaires de magasin de sport et organisateurs d'activités touristiques, Énergie solaire Québec, la Scierie Dufour, le CLD, la SADC.

Financement

Total : 18 401 \$

Pacte rural : 12 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

7

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité d'Amherst

M. Bernard Davidson, directeur général

Téléphone : 819 681-3372

Région administrative

Laurentides

38 – La boutique des artisans

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité Les artisans de Lingwick – OBNL

Objectifs

Organiser la mise en marché des réalisations des artistes et artisans, et favoriser l'émergence d'une petite industrie artisanale locale.

Description

Consolider les activités des artisans et artistes locaux, réunis en coopérative de solidarité, par l'acquisition d'une maison mobile pour entreposer et vendre leurs produits. Établir un point de vente de manière stratégique, près du pont couvert. Ce projet donne un rôle aux aînés dans la dynamique locale tout en leur apportant un revenu supplémentaire. Il apporte aussi un complément à l'offre touristique locale. La coopérative compte aujourd'hui 59 membres provenant de plusieurs municipalités de la MRC.

Démarches initiales

Pendant plusieurs années, quelques aînés du village se retrouvaient pour réaliser toutes sortes de pièces artisanales qu'ils s'échangeaient ou vendaient à des proches pour améliorer leurs maigres revenus. Voyant qu'ils étaient capables de vendre ces pièces, l'idée est venue de rassembler ces produits artisanaux sous un même toit pour en faire la vente au public. Le groupe a donc loué des espaces réservés aux artisans dans des événements régionaux. Ayant connu un certain succès, le groupe s'est agrandi et a cherché un point de vente au village tout en formant une coopérative.

Moyens de mise en œuvre

Achat et aménagement d'un lieu pour la vente et l'entreposage de produits d'artisanat local.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Formation de la coopérative en 2005. Dépôt du projet au Pacte rural en mai 2006. Ouverture de la nouvelle boutique à l'été 2007.

Partenaires engagés

La Caisse populaire de Sainte-Marguerite et la municipalité de Lingwick.

Financement

Total : 56 503 \$

Pacte : 43 642 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Coopérative de solidarité Les artisans de Lingwick

M. Marcel Langlois

Téléphone : 819 877-5009

Région administrative

Estrie

39 – Centre intégré de recherche et de transfert technologique en conditions nordiques

Organisme porteur et statut légal

TechnoCentre éolien – OBNL

Objectifs

Contribuer à développer un savoir gaspésien en conditions nordiques dans le but de l'exporter partout dans le monde.

Description

Le TechnoCentre éolien a mis sur pied un Centre intégré de recherche, afin de créer un réseau d'excellence visant à développer un savoir-faire en énergie éolienne, particulièrement en conditions nordiques, et à le transférer à l'industrie québécoise. Le Centre intégré est situé à Murdochville. Le choix de cette ville s'avère judicieux étant donné l'important parc éolien présent à cet endroit et les conditions climatiques qui répondent exactement aux types de recherches scientifiques ciblées.

La contribution du Pacte rural a aidé le Centre à réaliser des projets de recherche qui couvrent tous les aspects de l'extraction de l'énergie éolienne dans le contexte nordique, du développement de matériaux adaptés aux conditions nordiques, jusqu'à l'impact du givre sur la production d'énergie, en passant par les mesures du potentiel éolien.

Démarches initiales

Étant donné que la demande mondiale pour cette énergie propre augmente de 20 % par année, le TechnoCentre éolien a décidé de mettre sur pied le Centre intégré de recherche de transferts technologiques en conditions nordiques, communément appelé le Centre Corus. Grâce à celui-ci, l'organisme entend se positionner comme chef de file mondial dans ce domaine.

Moyens de mise en œuvre

Mise en place d'un centre de recherche pouvant accueillir le matériel et le personnel requis pour conduire des recherches sur les technologies éoliennes en conditions nordiques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

De juillet 2005 à novembre 2006.

Partenaires engagés

Développement économique Canada, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, la Ville de Murdochville, les CLD de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Financement

Total : 1 300 000 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Échelle de rayonnement

Nationale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Côte-de-Gaspé

M. Jean-Pierre Cassivi, agent de développement rural

Téléphone : 418 368-7000

jeanpierre.cassivi@cldcotedegaspe.ca

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

40 – Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi

Organisme porteur et statut légal

Chambre de commerce de Cowansville – OBNL

Objectifs

Favoriser le développement de l'entrepreneurship dans tous les secteurs d'activités économiques. D'ailleurs, près de 75 % des entreprises mentorées franchissent le cap des cinq ans d'existence, alors que la moyenne québécoise ne dépasse guère 33 %.

Description

Le service de Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi embauche une personne-ressource (à plein temps depuis la mi-août 2008) pour coordonner le service de mentorat d'affaires, programme qui jumelle de nouveaux entrepreneurs avec des entrepreneurs d'expérience pour permettre le transfert de connaissances, d'habiletés et d'attitudes de réussite. Le travail de la coordonnatrice porte, entre autres, sur les rencontres de mentorés, le recrutement de mentors, les jumelages et leurs suivis, l'organisation de rencontres et d'activités de perfectionnement des mentors, la préparation d'activités de promotion, l'élaboration et la mise à jour d'un site Internet (en cours), la rédaction et la publication de bulletins de liaison (trois par année), la recherche, la demande et le suivi de financement, les différents rapports d'activités et de statistiques, la participation à des congrès, colloques ou activités portant sur l'entrepreneurship, etc.

Résultats en 2008 : 32 mentorés actifs (près de 200 emplois) dont 20 nouveaux jumelages, 21 mentors dont 2 nouveaux et 4 récemment accrédités, 14 fermetures de dyades et plus de 150 suivis.

Démarches initiales

En 1999, quatre entrepreneurs de la région ont mis sur pied un groupe appelé R.E.V.E., le Regroupement d'Entrepreneurs Visant l'Entraide, initié en fonction de leurs besoins d'échanger et de se perfectionner. Les buts visés consistaient essentiellement à briser l'isolement des travailleurs autonomes et des gestionnaires de micro-entreprises, d'améliorer leurs compétences de gestionnaire et d'accroître leur réseau de contacts. Lorsque le service de mentorat d'affaires a été lancé par la Fondation de l'entrepreneurship en 2001, et parce que les objectifs répondaient à un besoin dans la région, les membres du comité de R.E.V.E. ont décidé de créer une cellule de mentorat d'affaires en 2002.

Moyens de mise en œuvre

L'année 2008-2009 de la cellule de Mentorat d'affaires Brome-Missisquoi est sans aucun doute marquée par plusieurs changements importants qui apportent un nouveau dynamisme : l'instauration du poste à plein temps de la coordination de la cellule ainsi qu'un nouvel organisme porteur, soit le CLD de Brome-Missisquoi. Tous ces changements visent un seul objectif : favoriser le développement de la cellule et, par la même occasion, augmenter le nombre de dyades et le taux de survie des entreprises de la région.

Les performances de la cellule ont depuis doublé, tant du côté des activités de promotion et de perfectionnement que du côté du nombre de dyades. D'ailleurs, une effervescence s'est fait sentir à travers les nombreuses demandes de mentorat reçues au cours des derniers mois, résultat de plusieurs événements de promotion médiatisés. Comme tous les mentors sont maintenant occupés par un nouveau jumelage, il faudra procéder à un important recrutement de mentors dans les mois à venir. La cellule est plus active que jamais avec en moyenne une activité de promotion mensuelle, dont la publication de deux bulletins de liaison régionale, six déjeuners-rencontres des mentors par année, cinq ateliers de perfectionnement pour mentors et mentorés par année et une rencontre du comité mentorat par mois. L'année se termine sur une note joyeuse avec la soirée Hommage aux mentors, au cours de laquelle on souligne l'implication des bénévoles. Les activités de la prochaine année cibleront plus précisément les types de clientèles moins touchées actuellement, soit les entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans, le milieu agricole, la relève et les entrepreneurs anglophones.

Date de commencement, durée et état d'avancement

2002 – toujours en cours

Partenaires engagés

La MRC de Brome-Missisquoi, le CRÉ Montérégie-Est, le CLD de Brome-Missisquoi, la Fondation de l'entrepreneurship, Emploi-Québec (CLE), la Caisse Desjardins Brome-Missisquoi.

Financement

Total : 45 574 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de Brome-Missisquoi

Mme Isabelle Dumont , coordonnatrice au Mentorat d'affaires

Téléphone : 450 266-4928

Télécopieur : 450 266-6141

Région administrative

Montérégie

41 – Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

Organisme porteur et statut légal

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) – OBNL

Objectifs

Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) veut contribuer, par la recherche, à l'augmentation, au partage et au transfert des connaissances, ainsi qu'au développement durable des milieux insulaires et maritimes, et plus particulièrement des Îles-de-la-Madeleine.

Description

Le CERMIM fonctionne en réseau et permet de réaliser des travaux de recherche en collaboration avec des équipes universitaires ou relevant d'autres centres de recherche sous sa direction scientifique. En outre, quelques projets sont réalisés par des agents de recherche dans les locaux du Centre. Le CERMIM est devenu un pôle d'expertise sur les environnements insulaires et maritimes, ainsi qu'un lieu de coopération entre scientifiques et acteurs en développement de la région.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Le CERMIM offre aux décideurs locaux des services de recherche sur des sujets qui les éclaireront dans leurs décisions en matière de développement local et durable. Il rassemble des informations et des connaissances sur les milieux insulaires et maritimes afin de les rendre disponibles à tous. Il organise des activités d'échanges, d'innovation, de diffusion et de transfert. Il coordonne et participe aux recherches faites sur les Îles-de-la-Madeleine. Ces îles sont propices à la recherche et à l'expérimentation, ainsi qu'au croisement de l'expérience avec les connaissances, parce qu'elles forment des microcosmes favorisant l'intégration des aspects sociaux, économiques et écologiques. Depuis son ouverture, le CERMIM a publié plusieurs articles scientifiques d'importance.

Date de commencement, durée, état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et la phase d'implantation a pris fin en 2006. Le CERMIM maintient ses activités depuis.

Partenaires engagés

L'Université du Québec à Rimouski (UQÀR), la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le CLD des Îles-de-la-Madeleine, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Développement économique Canada et la SADC des Îles-de-la-Madeleine ont aussi contribué à l'implantation du Centre.

Financement

Total : 1 306 500\$

Pacte rural : 70 000\$ \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3 emplois permanents à plein temps et au moins 3 agents de recherche par année, pour des périodes d'au moins 3 mois.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CERMIM

M. Claude Richard, coordonnateur par intérim

Téléphone : 418 969-2100, poste 4

Télécopieur : 418 969-2872

cermim@uqar.qc.ca

<http://www.uqar.ca/cermim/>

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

42 – Bottin des places d'affaires du territoire de la MRC de Rouville et guichet unique

Organisme porteur et statut légal

Chambre de commerce de la Montérégie – OBNL

Objectifs

Favoriser la synergie des entreprises de la MRC et créer de l'emploi, en ciblant plus particulièrement les jeunes.

Description

Le projet consiste à répertorier l'ensemble des places d'affaires du territoire de la MRC et de réaliser un bottin. Le deuxième volet du projet, le « guichet unique », est de constituer une banque d'emplois pour les étudiants et étudiantes âgés entre 14 et 18 ans et d'en donner l'accès aux employeurs de la région.

Le bottin regroupe l'ensemble des commerces et des industries du territoire. En plus des informations usuelles (nom, adresse, numéros de téléphone, etc.), on y retrouve le nom de la personne-ressource, le courriel, l'adresse du site Web, le secteur d'activité, les produits et services, l'année de fondation et le nombre d'employés.

Le guichet unique met en relation les employeurs ou les particuliers ayant des besoins en main-d'œuvre et des étudiants qui veulent se lancer sur le marché du travail.

124 étudiants ont rempli un formulaire de demande d'emploi et près de 60 ont trouvé preneur.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Bottin des places d'affaires;
- Élaboration d'outils pour la recherche et la collecte d'informations;
- Embauche d'une étudiante pour effectuer la recherche des entreprises;
- Territoires couverts : Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien;

- Recrutement des étudiants par des visites dans les écoles secondaires;
- Développement de partenariats avec des organismes locaux;
- Recherche d'employeurs.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Durée de trois ans (2004-2005-2006). Projet terminé en 2006.

Partenaires engagés

La Chambre de commerce Au cœur de la Montérégie, Virage Carrefour Jeunesse-Emploi, Emploi-Québec.

Financement

Total : 37 193 \$

Pacte rural : 21 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Chambre de commerce Au cœur de la Montérégie

Mme Micheline Langlois

Téléphone : 450 469-2204

Région administrative

Montérégie

Développement social



43 – Fonds Micro-Crédit Saint-Rosaire

Organisme porteur et statut légal

Développement économique de Saint-Rosaire – OBNL

Objectifs

Faciliter le développement économique de la municipalité de Saint-Rosaire en rendant accessible le financement aux entrepreneurs, particulièrement à ceux et celles qui n'y auraient pas accès autrement : travailleurs autonomes, personnes effectuant un retour sur le marché du travail, etc.

Description

Le projet consiste à mettre sur pied un fonds de développement local pour appuyer le démarrage et l'expansion d'entreprises sur le territoire de la municipalité de Saint-Rosaire en facilitant l'accès au capital de développement. Le fonctionnement est simple et repose sur la confiance entre les parties. Compte tenu du petit montant disponible, les prêts sont limités et remboursables sur une période maximale de cinq ans. Les fonds peuvent aussi servir à stimuler le développement résidentiel. La gestion courante de ce fonds est confiée à Développement économique de Saint-Rosaire. Ce projet a permis à la municipalité de rouvrir les services de proximité (dépanneur, restaurant et station-service) et de soutenir un nouveau développement domiciliaire.

Démarches initiales

C'est le conseil municipal qui est l'instigateur de ce projet afin de répondre à un besoin récurrent d'aide financière pour le développement des services de proximité.

Moyens de mise en œuvre

Mise en place d'un fonds de développement local.

Date de commencement, durée, état d'avancement

La mise en place du fonds Micro-Crédit date du printemps 2004.

Partenaires engagés

La municipalité de Saint-Rosaire

Financement

Total : 13 000 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Saint-Rosaire

Mme Céline Raymond, secrétaire-trésorière

Téléphone : 819 752-6178

Région administrative

Centre-du-Québec

44 – Embauche d'un intervenant social

Organisme porteur et statut légal

Ville de La Tuque, secteur Parent

Objectifs

Fournir des services sociaux de première ligne dans un secteur sensible de la municipalité.

Description

Le projet visait à doter le secteur Parent de la municipalité de La Tuque d'un intervenant social pour travailler à la prévention de problèmes sociaux, tels que le suicide, la toxicomanie et la violence. Étant donné la distance entre ce secteur et le centre urbain de La Tuque, soit près de 300 km, il était nécessaire de fournir des services adaptés pour les citoyens du secteur Parent.

En agissant rapidement en première ligne, le travailleur social est en mesure de désamorcer des situations qui peuvent devenir dramatiques faute d'aide rapide.

Démarches initiales

C'est en juin 2003 que les premières démarches du projet ont été entreprises. L'École Notre-Dame de l'Assomption du secteur Parent a adressé une lettre au ministère la Santé et des Services sociaux en lui présentant la situation problématique de la population de ce secteur éloigné. Face à la difficulté d'obtenir les ressources demandées de la part des institutions de services déjà en place, les intervenants du milieu ont réalisé que seules la concertation et la mise en commun des ressources permettraient de mener le projet à terme.

Moyens de mise en œuvre

Consultation d'un travailleur social

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en juin 2004 et s'est terminé en juin 2007.

Partenaires engagés

La Commission scolaire de l'Énergie, le Centre de santé et des services sociaux de la Saint-Maurice et la firme Kruger ont contribué financièrement en appui à la Ville de La Tuque et au Pacte rural. De plus, nous avons reçu le soutien des organismes suivants : Le Toit de l'amitié, les Centres Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la Sûreté du Québec, Ressource Parent-Ailes et le Centre de prévention suicide du Haut-Saint-Maurice.

Financement

Total : 180 000 \$

Pacte rural : 9 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Tammy Dion, employée municipale du secteur Parent

Téléphone : 819 667-2323

Région administrative

Mauricie

45 – Complexe sportif de La Pêche

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité en loisirs de La Pêche – OBNL

Objectifs

- Doter la région d'une infrastructure polyvalente vouée à la culture, au loisir et au sport.
- Favoriser un maillage durable entre les entreprises, le milieu scolaire, culturel et récréotouristique.
- Améliorer la qualité de vie des jeunes et de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en offrant des activités culturelles et sportives.
- Freiner la fuite des capitaux qu'engendre la pénurie d'infrastructures sportives et culturelles.

Description

L'absence d'installations polyvalentes sur la rive ouest de la rivière Gatineau empêche la tenue d'événements culturels, sportifs et autres. Par exemple, le spectacle du musicien Cayouche a attiré près de 1 500 personnes lors de l'édition 2003 de La Pêche en Fête. Toutefois, le spectacle a dû se tenir sous un chapiteau, à l'extérieur, faute d'installations pour recevoir l'artiste.

Par ailleurs, les divers clubs d'âge d'or, les clubs de chasse et pêche, et les regroupements sociaux (Filles d'Isabelle, Chevaliers de Colomb, etc.) étaient à la recherche de locaux pour tenir des activités répondant aux besoins de la communauté.

La construction d'un édifice à vocation polyvalente a permis à la communauté de La Pêche de tenir des événements à caractère communautaire, social, culturel et sportif. De plus, les installations servent de lieu de rassemblement pour les organismes communautaires.

Aujourd'hui, le Complexe sportif de La Pêche offre aux gens de la région des espaces de qualité pour les diverses activités culturelles, ainsi que la pratique du hockey, du patinage artistique et du curling.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Création d'une coopérative comprenant des élus, des citoyens et des entrepreneurs de La Pêche.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La demande de financement a été reçue en mars 2003. Le projet de construction a été réalisé entre septembre 2004 et juin 2005. Le centre a été inauguré en juillet 2005.

Partenaires engagés

CRD de l'Outaouais, municipalité de La Pêche, Société de diversification économique de l'Outaouais, CLD et MRC des Collines-de-l'Outaouais, Programme d'économie d'énergie Ressources naturelles Canada, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, Hydro-Québec, Association des arénas du Québec, levée de fonds et dons du public.

Financement

Total : 2 672 155 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Nancy Renaud, directrice du complexe sportif La Pêche

Téléphone : 819 456-1535

Complexe.sportif@bellnet.ca

Région administrative

Outaouais

46 – Relève municipale

Organisme porteur et statut légal

Table jeunes de La Matapédia – OBNL

Objectifs

Assurer la relève municipale et l'engagement des jeunes et des femmes.

Description

Le projet consiste à organiser des activités de formation et de soutien auprès des jeunes et des femmes qui démontrent un intérêt quelconque envers le monde municipal et politique.

Démarches initiales

Peu de jeunes et de femmes occupent un poste de maire ou de conseiller au sein des institutions politiques et décisionnelles. On a voulu changer cette situation.

Moyens de mise en œuvre

Quatre rencontres thématiques ont été organisées afin d'informer les jeunes et les femmes principalement. Au cours de ces rencontres, la préparation aux élections municipales et les rôles et responsabilités d'un conseil municipal ont été abordés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Mars 2005 à octobre 2005.

Partenaires engagés

Table jeunes, Forum régional d'Investissement Jeunesse, Centre de femmes de La Matapédia.

Financement

Total : 2 000 \$

Pacte rural : 1 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de la Matapédia

M. Gaétan Henley

Téléphone : 418 629-4212, poste 23

Télécopieur : 418 629-5530

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

47 – *Le Saumonois*, journal communautaire

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Lac-au-Saumon

Objectifs

- Informer la population de la vie municipale, communautaire et associative.
- Augmenter le sentiment d'appartenance.

Description

Le Saumonois est un hebdomadaire différent des journaux communautaires conventionnels. La fréquence de parution du journal (hebdomadaire), le style des textes (courts et vivants) et la distribution (par courriel, par télécopie et par la poste pour les gens n'ayant pas accès aux deux premiers modes de communication) en font une innovation intéressante. Le territoire couvert par le journal compte la municipalité de Lac-au-Saumon et sa région immédiate, ainsi que la Vallée de la Matapédia. La mission première du journal est d'animer et de mobiliser la population de Lac-au-Saumon autour d'intérêts communs. Il vise aussi à favoriser le développement et la promotion des organismes communautaires locaux.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Obtention d'un ISBN (International Standard Book Number).
- Rédaction du journal par les membres du comité provisoire pour donner le coup d'envoi.
- Collecte des courriels et numéros de télécopieur.
- Recherche de bénévoles pour la création d'un comité officiel.
- Signature d'ententes avec différents partenaires.
- Mise en place d'un processus de collecte d'information et de rédaction des textes.
- Recherche de commanditaires pour assurer la pérennité du journal.
- Évaluation des impacts dans la communauté et ajustement en fonction des besoins exprimés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Mise en place de juin 2004 à décembre 2004. *Le Saumonois* est toujours en activité et environ 32 numéros sont publiés annuellement. Huit d'entre eux sont des éditions grand tirage gratuites et sont distribuées à toute la population, ainsi qu'aux abonnés de l'extérieur de la municipalité.

Partenaires engagés

La municipalité de Lac-au-Saumon, la Caisse populaire Desjardins, des entreprises et organismes locaux par l'entremise de commandites et de dons.

Financement

Total : 8 380 \$

Pacte rural : 3 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Lac-au-Saumon

M. Jean-Guy Pelletier, conseiller

Téléphone : 418 778-3378

Télécopieur: 418 778-3706

lacausaumon@globetrotter.net

<http://www.lamatapedia.com/saumonois/>

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

Éducation



48 – École planétaire de Saint-Mathieu-du-Parc – La Tortue-des-Bois

Organisme porteur et statut légal

Fondation de l'École planétaire de Saint-Mathieu-du-Parc – OBNL

Objectifs

- Offrir aux enfants de la communauté un service éducatif à proximité.
- Sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales et sociales des peuples de la planète. Favoriser l'action locale dans une perspective planétaire.
- Retenir et attirer des familles dans la communauté.
- Revitaliser Saint-Mathieu-du-Parc et servir de catalyseur pour la création de nouvelles activités en lien avec le projet éducatif.

Description

Le projet consiste à rouvrir l'École de Saint-Mathieu-du-Parc, fermée pendant un an faute d'inscriptions. Cette école alternative a été mise en place dans une perspective planétaire et a été orientée vers des valeurs environnementales et sociales compatibles avec le milieu. Elle est semblable aux autres écoles de la commission scolaire puisqu'elle est responsable des enseignants, de la direction, du bâtiment ainsi que du transport des enfants du secteur.

Par contre, la commission scolaire n'est pas tenue d'offrir le transport aux élèves qui s'inscrivent à l'extérieur de leur secteur d'appartenance. Le Groupe de travail doit alors fournir le transport vers Shawinigan et les environs tous les jours. De plus, le projet implique plusieurs sorties.

Un service de garde régulier, financé par la commission scolaire, est offert à l'école. Les enfants de 4 ans y seront admis. À ce jour, 78 élèves sont inscrits, de la maternelle à la 6^e année.

Démarches initiales

La décroissance démographique et l'exode des jeunes vers les centres urbains provoquent une baisse importante des clientèles scolaires dans les écoles de village. À Saint-Mathieu-du-Parc, ce phénomène s'est accentué de 1998 à 2004, entraînant le transfert des élèves vers les écoles de Saint-Gérard, de Saint-Mathieu et de Saint-Élie. Cette fermeture temporaire de l'école a eu

des impacts à très court terme sur la vitalité du village. C'est en juin 2004 que le Groupe de travail pour une école alternative à Saint-Mathieu-du-Parc s'est formé. Ce groupe de citoyens, mandaté par une assemblée générale tenue en juin 2004, devait réfléchir à la problématique et proposer des solutions pour maintenir les services d'enseignement préscolaire et primaire dans la communauté.

Le Groupe de travail a conclu que certaines caractéristiques humaines et environnementales de la communauté sont les forces vives qui peuvent soutenir la création d'un projet éducatif alternatif et que ce dernier correspond aux attentes de plusieurs familles du territoire, qui recherchent un parcours scolaire différent pour leurs enfants.

C'est dans cette optique que le Groupe de travail, composé de 15 personnes, a proposé un projet d'école alternative centré sur une mission d'éducation, dans une perspective planétaire. À l'image des écoles alternatives québécoises en milieu urbain, le projet a des implications dans l'action qui dépassent les projets d'intention de la Réforme en cours.

Moyens de mise en œuvre

Un groupe de parents a cherché une solution à la fermeture définitive de l'école. C'est le concept de l'école alternative en milieu rural qui a été retenu par le comité de relance de l'école. Le projet a ensuite été présenté à une trentaine de parents et à la communauté en général, à la salle du conseil municipal. Un document a été également présenté au conseil d'établissement et à l'assemblée des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Par la suite, le conseil municipal de Saint-Mathieu a reconnu l'importance de maintenir une école ouverte pour les familles résidentes et celles intéressées à venir s'établir à Saint-Mathieu. Les conseillers ont aussi considéré que la vision pédagogique qui encadre le projet rejoignait les richesses mises en valeur par le milieu touristique communautaire et environnemental de la municipalité.

Un soutien technique est prévu pour assurer le succès du projet. Une personne vient en soutien aux enseignants et aux responsables de la planification et de l'organisation des sorties et activités, du transport scolaire, du matériel nécessaire, etc.

L'école a fait l'acquisition de matériel didactique, manuels, équipements et offre de la formation supplémentaire aux enseignants au-delà de ce qui est prévu par la commission scolaire.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet quinquennal démarré en août 2005.

Partenaires engagés

Le CLD de la MRC de Maskinongé et la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Financement

Total : 62 500 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

École la Tortue-des-Bois

Téléphone : 819 536-3055, poste 5000

Télécopieur : 819 532-2610

http://recit.csenergie.qc.ca/de_la_Tortue-des-Bois/spip.php?article5

<http://www.solidarite-rurale.qc.ca/prouesses/prouesses.aspx?fiche=2681>

Région administrative

Mauricie

49 – Maison familiale rurale de Maskinongé

Organisme porteur et statut légal

Maison familiale rurale de Maskinongé – OBNL

Objectifs

- Démarrer les opérations dès septembre 2006.
- Recruter de 20 à 30 élèves pour septembre 2006.
- Satisfaire aux obligations financières de l'organisme (procéder à des paiements par anticipation pour réduire de façon significative le paiement des intérêts sur le capital et donner du souffle au projet).

Description

Le projet de démarrage des opérations de la Maison familiale rurale consiste à appuyer les opérations de fonctionnement de la coopérative lors de la première année d'opération. L'appui du Pacte rural est essentiel pour permettre à la coopérative de respecter ses obligations financières et pour soutenir les opérations, advenant le cas où les objectifs de recrutement d'étudiants (30 la première année, 50 la deuxième année et 65 la troisième année) ne seraient pas atteints.

Le projet est grandement soutenu au cours des trois premières années. Cependant, dans le but de construire la résidence, la coopérative a contracté un prêt hypothécaire de 350 000 \$ à un taux de 8,5 % pendant 10 ans. L'endettement de la coopérative à long terme nuit grandement à sa pérennité, car la coopérative peut s'autofinancer par ses inscriptions, mais ne peut rembourser la dette hypothécaire au-delà de la troisième année, en raison du retrait des contributions des partenaires financiers ponctuels (subventions). La coopérative doit alors se tourner vers de nouveaux partenaires pour financer, en partie, le fonctionnement de la résidence. Le Pacte rural contribue à payer une partie des coûts d'opérations, la coopérative peut ainsi allouer ses revenus à la réduction de la dette hypothécaire et réduire grandement les intérêts déboursés.

Démarches initiales

Une maison familiale rurale (MFR) est une école qui permet aux adolescents de réussir autrement, puisque l'enseignement est basé sur une alternance entre des cours théoriques et des stages en milieu de travail. La MFR s'adresse aux élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire, et leur permet d'obtenir, au terme de leurs études, un diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP).

La MFR propose une pédagogie différente : le savoir s'acquiert dans une situation de travail et se poursuit à l'école. Les élèves reçoivent en alternance des apprentissages théoriques et pratiques toutes les deux semaines durant toute leur formation. Les programmes de formation offerts sont axés sur les quatre secteurs d'activités suivants : agriculture, foresterie, récréotourisme et récréoforestier.

Au cours de l'année 2005-2006, la coopérative de solidarité de la MFR a réalisé le plan de financement pour la construction des résidences, le recrutement des premiers étudiants, ainsi qu'une entente de collaboration auprès de partenaires locaux et régionaux, de ministères et de commissions scolaires pour le démarrage du projet.

Moyens de mise en œuvre

Hébergement, nourriture, cours, encadrement et activités parascolaires.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Démarrage des opérations en septembre 2006. Projet terminé.

Partenaires engagés

CLD de la MRC de Maskinongé, CRÉ Mauricie, Forum Jeunesse, MAPAQ, Commission scolaire de l'Énergie, Immigrants investisseurs, CLE, MRC de Maskinongé, SADC de la MRC de Maskinongé.

Financement

Mise de fonds :	95 800 \$
Pacte rural :	43 500 \$
CRÉ-Forum jeunesse :	211 000 \$
Total :	350 300 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

4

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison familiale rurale de la MRC de Maskinongé

Mme Myriam Demers, directrice générale

Téléphone : 819 265-6045, poste 224

Télécopieur : 819 265-6047

info@mfr-maskinonge.ca

<http://www.mfr-maskinonge.ca/>

Région administrative

Mauricie

50 – DEC en sciences humaines à Maniwaki

Organisme porteur et statut légal

Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais – OBNL

Objectifs

- Offrir un accès local à l'éducation pré-universitaire.
- Contrer l'exode des jeunes.
- Diversifier l'offre régionale en éducation.

Description

À la suite d'une rencontre tenue en juin 2003 entre des intervenants de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais et du Cégep de l'Outaouais, il a été convenu d'expérimenter un projet pilote visant l'implantation d'une session intitulée « Accueil et intégration à l'enseignement régulier collégial » dès janvier 2004. La Commission scolaire et le Cégep avaient, auparavant, mis de l'avant tous les moyens pour implanter de façon permanente une première année du programme de sciences humaines dans la Vallée-de-la-Gatineau.

En parallèle, l'implantation du Centre collégial à la formation continue dans la Vallée-de-la-Gatineau en collaboration avec la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais permet de consolider une offre élargie de formation en vue de répondre aux besoins de la clientèle des adultes et des entreprises de la région.

Entre 2004 et 2007, 94 étudiants se sont inscrits au programme du DEC en Sciences humaines à Maniwaki. Le pourcentage de réussite de ces trois années est fort satisfaisant et est, d'ailleurs, plus élevé que celui des étudiants des pavillons Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc du Cégep.

Démarches initiales

Depuis plusieurs années, la communauté de la Vallée-de-la-Gatineau revendique une plus grande accessibilité à la formation collégiale pour la clientèle de jeunes en cheminement régulier de même que pour la clientèle adulte.

Comme c'est souvent le cas pour les populations habitant en zone éloignée, les jeunes de la Vallée-de-la-Gatineau sont obligés de quitter la région pour réaliser des études supérieures, avec les effets qu'entraîne cette déperdition du potentiel intellectuel et technique. Ceux qui ne veulent, ou ne peuvent, envisager cette avenue grossissent les rangs des décrocheurs, avec les

conséquences socioéconomiques que cela engendre. La réflexion sur cette problématique, au cours des vingt dernières années, ne permet pas d'envisager, de manière réaliste, l'implantation d'un campus dispensant un enseignement régulier. Toutefois, il est envisageable d'offrir une session d'un programme qui faciliterait l'intégration aux études collégiales. Dans la foulée des travaux réalisés par la Table Éducation Outaouais, et plus particulièrement ceux traitant de l'accessibilité et de la persévérance aux études, il se dessine une hypothèse de travail.

Moyens de mise en œuvre

Mise en place d'un programme collégial pré-universitaire.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

MELS, CLD de Maniwaki, MRC Vallée-de-la-Gatineau – Pacte rural, Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais, CLD Vallée-de-la-Gatineau.

Financement

Total : 375 740 \$

Pacte rural : 112 088 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Centre de formation collégiale de la Vallée-de-la-Gatineau

Mme Sylvie Geoffrion, conseillère en formation

Téléphone : 819 441-3785

Sans frais : 1 866 770-4012, poste 4519

sgeoffrion@cegepoutaouais.qc.ca

Région administrative

Outaouais

51 – Centre de formation en entreprise et récupération du Kamouraska

Organisme porteur et statut légal

Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) du Kamouraska – OBNL

Objectifs

- Répondre aux besoins en formation d'une clientèle particulière, dans un domaine où il y a pénurie de main-d'œuvre.
- Récupérer, recycler et revaloriser des meubles scolaires et autres mobiliers, ainsi que des matériaux et objets patrimoniaux, dans le but de les revendre.

Description

Le CFER devait permettre à des individus d'acquérir une expérience de travail pertinente dans le domaine de la menuiserie. Il s'agissait d'une occasion unique, pour des personnes qui éprouvent des difficultés d'intégration ou de maintien sur le marché du travail, de développer des attitudes et des aptitudes recherchées par les employeurs.

Dans l'esprit du CFER, la production est au service de la formation. Elle est prétexte à l'apprentissage. Le calendrier de production est établi en fonction du carnet de commande. Le travail d'équipe est privilégié. Les normes en matière de santé et de sécurité au travail sont valorisées.

Deux études de marché, l'une faite par la commission scolaire et l'autre par les étudiants en marketing du cégep, ont démontré qu'il y avait, sur le territoire, suffisamment de produits à récupérer et à recycler.

Démarches initiales

Ce projet est issu d'une concertation du milieu. Il a pour objectif de consolider et de renforcer l'efficacité des actions en appui aux clientèles sans revenu, fortement défavorisées et temporairement incapables d'affronter la réalité du marché du travail.

Moyens de mise en œuvre

- Concertation, recherche de partenaires et formation d'un comité pour la mise en place du projet;
- Plan d'affaires, recherche de financement;
- Recherche de clients (élève et entreprise/contrat);
- Mise en place du CFER (atelier de production/formation).

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté à l'automne 2003 avec neuf élèves et a duré trois ans. Le manque de financement à long terme, la baisse du nombre d'inscriptions et l'absence d'une direction professionnelle pour gérer le CFER ont mené à la dissolution de la corporation en juin 2006.

La commission scolaire a décidé de maintenir l'infrastructure au centre d'éducation des adultes et de l'utiliser comme laboratoire d'employabilité en conservant sa vocation de récupération.

Partenaires engagés

La Commission scolaire, Emploi-Québec, le CLD économie sociale.

Financement

Total : 207 700 \$

Pacte rural : 50 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Édith Samson, ex-présidente du CFER

Téléphone : 418 492-9127, poste 102

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

52 – Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER)

Organisme porteur et statut légal

Fondation Jeunesse de Richelieu (FJR) – OBNL

Objectifs

- Favoriser la réussite éducative des élèves de Richelieu dans une optique de développement durable;
- Offrir aux élèves de l'école primaire de Richelieu un laboratoire d'exploration scientifique sur les énergies renouvelables;
- Favoriser le développement d'outils pédagogiques en lien avec le CIER;
- Favoriser les liens intergénérationnels.

Description

Réaménager la cour d'école avec de nouveaux modules de jeux était essentiel, mais dans l'esprit du président de la FJR, M. Claude Gauthier, se dessinait l'idée d'un deuxième projet tout à fait unique en son genre. Ce visionnaire avait imaginé un laboratoire d'exploration scientifique qui intégrerait les équipements d'une turbine éolienne, d'un capteur solaire, d'un système géothermique, d'un toit végétal, d'une station météorologique, d'un récupérateur d'eau de pluie, d'une toilette à compost ainsi qu'une serre. Des caméras situées à l'intérieur comme à l'extérieur permettraient aux jeunes, et aux moins jeunes, de visualiser via Internet toutes les caractéristiques du Centre. De plus, les enseignants pourraient développer des activités pédagogiques en lien avec le projet et des ponts intergénérationnels seraient créés entre les bénévoles de la serre et les plus jeunes.

Portée par le leadership de son président, la FJR a rassemblé les forces vives du milieu autour d'un projet structurant et porteur pour les générations actuelles et à venir : le Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER).

Démarches initiales

L'histoire débute par un élément déclencheur. À la moindre averse, la cour de l'école primaire de Richelieu se saturait d'eau, privant ainsi les petits de leur récréation. Il n'en fallait pas plus pour que des parents, des enseignants, des gens d'affaires et des représentants de la communauté se rassemblent dans le but de trouver des solutions à ce problème. C'est ainsi que la Fondation

Jeunesse de Richelieu (FJR) a été créée en 2006. Avec l'école primaire de type « vert Bruntland », la FJR voulait favoriser la réussite éducative des élèves de Richelieu dans une optique de développement durable.

Moyens de mise en œuvre

- Mise en place de la Fondation et conception du projet;
- Mobilisation de la population citoyenne et corporative;
- Réalisation du projet sous forme de « grande corvée ».

Date de commencement, durée et état d'avancement

L'inauguration a eu lieu en mai 2009.

Partenaires engagés

130 partenaires financiers et plus de 200 bénévoles ont participé au projet. L'Agence de l'efficacité énergétique, la Caisse populaire Desjardins, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la Ville de Richelieu, le Pacte rural de la MRC de Rouville, BMR, Rainville, IKEA, etc.

La Chambre de commerce du bassin de Chambly, l'architecte Hubert Chamberland, etc.

Financement

Total : 503 354 \$

Pacte rural : 33 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Fondation Jeunesse de Richelieu

M. Claude Gauthier, président

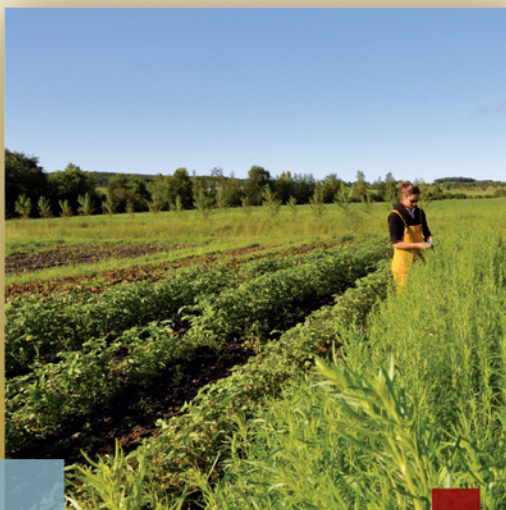
Téléphone : 514 945-7531

www.energie-richelieu.com

Région administrative

Montréal

Équipements et activités



53 – Parc-école de Cloutier

Organisme porteur et statut légal

Comité du parc-école – OBNL

Objectifs

- Augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance à son quartier;
- Favoriser les échanges entre citoyens et l'accueil de nouveaux arrivants;
- Améliorer les services locaux;
- Innover pour revitaliser l'environnement récréatif et communautaire dans le but d'augmenter la qualité de vie et l'économie locale;
- Offrir aux animateurs, aux enseignants, aux élèves, aux résidents, aux passants et aux touristes, des aires de jeux et de repos adéquates;
- Encourager le partenariat entre la Ville et la Commission scolaire, conformément aux valeurs préconisées par les deux parties.

Description

Une première demande de financement au Pacte rural a été faite pour l'achat d'un module de jeux regroupant : grimpeurs, toile d'araignée, câble, grimpeur, mur d'escalade, tuyau de pompier, glissade à triples vagues et grimpeur pas de géant. À la suite de l'installation de ce module, une autre phase a été entreprise, toujours avec l'aide du Pacte rural, soit l'achat et l'installation de tables à pique-nique. Grâce à ces ajouts, le parc communautaire est devenu un lieu très utile pour les professeurs et les animateurs. Ces installations sont commodes à l'heure des collations, des dîners et des regroupements d'équipes.

L'école de Cloutier est située à côté de l'aréna et en face des terrains de baseball et de soccer. C'est donc l'endroit idéal pour favoriser les rencontres, les échanges et promouvoir le sentiment de fierté locale, ainsi que l'appartenance à la communauté.

Cet aménagement permet aux parents d'avoir un endroit pour passer de bons moments avec leurs enfants. La mobilisation de la communauté et des élèves de l'école a permis d'amasser 40 000 \$. Ce projet est une belle illustration de l'importance des plus jeunes dans le maintien des collectivités rurales.

Démarches initiales

Les résidents du quartier ne bénéficiaient d'aucun parc leur permettant de se rencontrer et de se détendre en famille. Un comité s'est formé afin de modifier la vocation de la cour d'école en parc-école de quartier.

Moyens de mise en œuvre

Une cour d'école amusante et sécuritaire, ainsi qu'un parc attrayant et adéquat pour tous.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet démarré en 2005 et terminé.

Partenaires engagés

La Ville de Rouyn-Noranda (Pacte rural), le fonds forestier, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, le Comité des Loisirs de Cloutier, le Comité de la fête de Noël de Cloutier, les élèves, le Transport scolaire de Rouyn-Noranda, le Comité du parc-école et communautaire, la Caisse Desjardins, le député.

Financement

Total : 42 235 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité parc-école

Mme Joanne Racine

Téléphone : 819 764-4827

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

54 – Consolidation du réseau récréatif des sentiers du mont Rigaud – l'Escapade

Organisme porteur et statut légal

Municipalités de Sainte-Marthe, de Rigaud et de Très-Saint-Rédempteur

Objectifs

- Conserver et mettre en valeur un site écologique de grand intérêt sur le massif : le lac des Castors;
- Établir des liens avec les autres pôles récréotouristiques de la région;
- Contribuer au développement touristique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Description

Le projet de consolidation des sentiers de l'Escapade du mont Rigaud a permis une prolongation des sentiers originaux, de l'ordre de 4,3 km. Par la suite, l'ensemble des travaux réalisés a porté sur l'installation d'éléments d'interprétation dans les sentiers. Deux ressources ont été engagées pour animer et guider les randonneurs dans les sentiers.

Le mont Rigaud est identifié dans les axes de développement des planifications régionales comme un pôle à développer. Sa richesse naturelle et sa biodiversité en font un site exceptionnel.

Les promoteurs concernés, à savoir les trois municipalités, se sont mobilisés et concertés dans un objectif commun de développement durable du site.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- 4,3 km de sentiers ont été développés;
- Des panneaux d'interprétation ont été installés afin d'orienter et de renseigner les randonneurs;
- Deux étudiants animent le site et renseignent les randonneurs sur la faune et la flore, pendant la période estivale.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Première phase : janvier à décembre 2004

Deuxième phase : avril 2005 à juillet 2006

Troisième phase : octobre 2006 à janvier 2008

Partenaires engagés

La Caisse populaire, les municipalités de Sainte-Marthe, de Rigaud et de Très-Saint-Rédempteur, Hydro-Québec, l'entreprise Enbridge, les Fonds municipaux verts.

Financement

Total : 144 378 \$

Pacte rural : 85 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Rigaud

Mme Chantal Lemieux, directrice générale

Téléphone : 450 451-0869

Région administrative

Montréal

55 – Animation de la piste cyclable de Soulanges

Organisme porteur et statut légal

Piste cyclable de Soulanges – organisme regroupant six municipalités

Objectifs

- Animer et promouvoir la piste cyclable qui sillonne six municipalités;
- Offrir une activité à la population de Vaudreuil-Soulanges et aux cyclistes utilisateurs de la piste de la région et de l'extérieur;
- Faire la promotion de la culture locale à travers ses artistes.

Description

Une journée d'animation s'est déroulée le 10 septembre 2006. Cette activité était organisée dans le cadre du programme « Roulez vers la culture ». Chacun des panneaux d'interprétation, longeant la piste cyclable de Soulanges, était expliqué aux cyclistes par des animateurs vêtus de costumes d'époque. L'animation était présente sur une distance de 35 km.

Des expositions d'artistes locaux, installés sous des chapiteaux, étaient organisées dans les différentes municipalités à des dates différentes, de la mi-août à la mi-septembre.

Afin de faciliter les déplacements en famille et de ramener à leur point de départ les cyclistes qui le désiraient, des navettes étaient en service.

Démarches initiales

Lors de l'installation des panneaux historiques en 2005, aucune animation du circuit n'avait eu lieu. Il était important que la population soit initiée à ce circuit, qui fait découvrir l'histoire du canal Soulanges. On a donc enrichi l'évènement « Roulez vers la culture » en y intégrant la partie interprétation du circuit historique.

Moyens de mise en œuvre

- Animateurs assurant l'interprétation de la piste;
- Expositions d'artistes;
- Service de navette.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet initié en 2006, qui s'est renouvelé en 2007.

Partenaires engagés

Le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

Financement

Total : 28 632 \$

Pacte rural : 10 175 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Piste cyclable de Soulanges

Mme Andrée Julien, relationniste pour le comité de la piste cyclable et directrice des services communautaires de Coteau-du-Lac

Téléphone : 450 763-2398

Région administrative

Montréal

56 – Promotion du Petit-Havre de Matamec

Organisme porteur et statut légal

Corporation Amory-Gallienne de Matamec – OBNL

Objectifs

Augmenter la visibilité du Petit-Havre de Matamec et les services offerts sur le site.

Description

Le Petit-Havre de Matamec est un site d'intérêt naturel, géré par la Corporation Amory-Gallienne de Matamec. On y retrouve un sentier pédestre et des panneaux d'interprétation de la nature. Cependant, le site était peu connu des citoyens et des visiteurs. Le projet comprenait donc la réalisation d'outils (site Web, dépliants, affiches, chroniques radiophoniques, etc.) et l'organisation d'activités promotionnelles, dont des sorties éducatives guidées sur le site afin de mieux le faire connaître. Le projet comprenait également l'aménagement d'une aire de pique-nique près du stationnement.

Démarches initiales

Fondée en 1988, la Corporation Amory-Gallienne de Matamec, par l'intermédiaire d'activités éducatives, cherchait à susciter l'intérêt de la population quant à la mise en valeur et la protection du site, ainsi qu'à la reconnaissance de la valeur écologique de ce territoire unique. La reconnaissance de ce site exceptionnel s'est fait, entre autres, par la mise en place et la réalisation d'une série d'actions promotionnelles, dont la création d'outils publicitaires souples et flexibles, ne nécessitant que quelques mises à jour par la suite.

Moyens de mise en œuvre

Sentier de randonnée pédestre, sorties éducatives guidées, site Web.

Ressources déployées : salaire d'un chargé de projet incluant les avantages sociaux.

Achat d'équipements informatiques, achat d'équipements pour l'aire de pique-nique, publicité dans les journaux, à la radio locale et à la télévision, réalisation et impression de dépliants et d'affiches, création et hébergement d'un site Web, adhésion aux organismes de promotion touristique de la région, organisation de visites éducatives guidées.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Juin 2005 à mars 2006. Projet terminé.

Partenaires engagés

La MRC de Sept-Rivières et le Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord.

Financement

Total : 24 406 \$

Pacte rural : 18 310 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Corporation Amory-Gallienne de Matamec

Mme Caroline Cloutier, présidente

info@cagm.org

Région administrative

Côte-Nord

57 – Surface multifonctionnelle – Destor

Organisme porteur et statut légal

Club de l'âge d'or de Destor – OBNL

Objectifs

- Amélioration de la qualité des infrastructures municipales et scolaires.
- Intégration des jeunes à la vie communautaire.
- Amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

Description

Le projet de construction d'une surface multifonctionnelle vient d'une volonté collective d'offrir à la population une surface de jeux de qualité, sécuritaire, qui répond aux besoins des citoyens, étant donné la distance qui sépare le quartier de Destor du noyau urbain de la ville de Rouyn-Noranda. La patinoire est située sur le terrain de l'école Sainte-Thérèse de Destor, au cœur du village.

Démarches initiales

Le projet est né d'une volonté de mieux servir la collectivité, à la suite de la démolition de l'ancienne patinoire devenue désuète. Dans le cadre d'une consultation publique, lors d'une assemblée du conseil de quartier, les Destorois, en particulier les jeunes, ont exprimé ce désir.

Moyens de mise en œuvre

Infrastructure multifonctionnelle servant de patinoire en hiver, de surface sportive pour le ballon-panier, la planche à roulettes, le patin à roues alignées, etc.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet débuté en octobre 2003 et maintenant terminé. La surface multifonctionnelle sera en place tant et aussi longtemps qu'elle sera utilisée par la communauté.

Partenaires engagés

Le Conseil de quartier (fonds forestier local), le Conseil d'établissement, le Club de l'âge d'or « Étoiles d'or », le député et la ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Total : 48 074 \$

Pacte rural : 10 324 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Club Les Étoiles d'Or de Destor

M. Jean-Guy Bouffard

Téléphone : 819 637-2244

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

58 – Jeux d'eau Saint-Rémi

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Rémi

Objectifs

Offrir aux familles un endroit à proximité où les enfants peuvent jouer et se rafraîchir gratuitement.

Description

Installation de composantes aquatiques (jeux d'eau) dans le parc Jean-Paul Ferdais (inauguré en 2005) dans un nouveau quartier résidentiel où l'on souhaite attirer les jeunes familles.

Démarches initiales

Consultation auprès des citoyens dans le cadre du budget municipal.

Moyens de mise en œuvre

Installation de fournitures de composantes aquatiques et mise en fonction dans un parc déjà existant. Aménagement d'un sentier pédestre afin de faciliter les déplacements et de donner un accès aux enfants (au cours de l'année 2007).

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début : mai 2006

Fin : août 2006

Mise en opération : mai 2007

Partenaires engagés

Les résidents de Saint-Rémi.

Financement

Total : 218 862 \$

Pacte rural : 38 124 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Ville de Saint-Rémi

Téléphone : 450 454-3993

administration@ville.saint-remi.qc.ca

Région administrative

Montréal

59 – Loisirs intermunicipaux Montmagny

Organisme porteur et statut légal

CLD de la MRC de Montmagny – OBNL

Objectifs

- Améliorer la qualité de vie des gens;
- Favoriser le développement d'activités intermunicipales sportives, culturelles, sociales, familiales et communautaires;
- Soutenir les différentes organisations de loisirs;
- Rentabiliser les ressources humaines, matérielles et informatives de Montmagny-Sud;
- Augmenter l'offre et la diversité de loisirs en Montmagny-Sud grâce à la programmation de loisirs intermunicipaux;
- Développer un point de service de la Maison des jeunes de Montmagny dans Montmagny-Sud;
- Restructurer et/ou soutenir l'organisation des Terrains de jeux en Montmagny-Sud.

Description

Sommairement, le projet consistait à embaucher deux ressources humaines spécialisées en animation et organisation des loisirs, afin de soutenir les efforts des six municipalités participantes. Ainsi, chaque municipalité avait la possibilité de définir pour elle-même les activités à développer dans son secteur, en plus de voir à l'organisation d'événements conjointement avec les autres municipalités. Afin de mieux saisir la réalité régionale, les chargés de projet ont procédé à deux enquêtes.

L'Enquête sur les besoins et intérêts en loisirs de la population de Montmagny-Sud a révélé des informations très pertinentes pour guider les chargés de projet dans leur travail. L'enquête a permis d'orienter le choix des activités à développer, de découvrir des personnes très talentueuses pour animer des cours, des sports, des activités culturelles, de recruter des futurs travailleurs autonomes, etc.

L'Enquête sur les besoins et intérêts des bénévoles devait permettre de cerner les bienfaits et les méfaits du bénévolat, de trouver des solutions pour motiver les bénévoles et de trouver des bonnes façons de les remercier et de reconnaître leur travail.

Les municipalités ont apprécié pouvoir compter sur des ressources spécialisées pour les appuyer dans leurs démarches afin de dynamiser le milieu. Le projet de loisirs intermunicipaux en Montmagny-Sud connaît des résultats très intéressants, notamment :

- Résultats d'enquête très utiles;
- Différentes bases de données de ressources très pratiques;
- Amélioration de la structure des terrains de jeux;
- Amélioration de la structure des comités de loisirs;
- Ouverture d'un point de service de la Maison des jeunes de Montmagny en Montmagny-Sud.

Démarches initiales

- Identification du besoin lors des tournées d'animation du Pacte rural;
- Inscription de cette action dans le plan d'action des municipalités;
- Projet-pilote avec le Parc régional des Appalaches;
- Rencontre de sensibilisation des maires;
- Entente de partenariat entre les municipalités pour développer le service;
- Confirmation de la participation financière des municipalités et des partenaires.

Moyens de mise en œuvre

- Accompagner les comités de loisirs ou différents organismes dans leurs actions;
- Soutenir la planification et l'organisation d'activités;
- Aider les organismes à se structurer;
- Élaborer la programmation de loisirs intermunicipaux trois fois par année;
- Favoriser les échanges et l'entraide entre les municipalités, et développer des actions communes entre elles (activités, formation, évènement de reconnaissance, base de données, etc.);
- Favoriser les échanges et l'entraide entre les municipalités.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet de loisirs intermunicipaux Montmagny-Sud, financé par le Pacte rural volet régional, a débuté officiellement le lundi 11 décembre 2006 et a duré environ deux ans. Comme le projet de loisirs connaissait déjà un grand succès en 2005, les municipalités participantes ont manifesté l'intérêt de poursuivre le projet en participant financièrement.

Partenaires engagés

Les six municipalités de Montmagny-Sud, le Fonds régional d'investissement jeunesse, le CLD de la MRC de Montmagny (fonds de développement jeunesse), le ministère de la Famille et des Aînés, de nombreux commanditaires.

Financement

Total : 241 300 \$

Pacte rural : 32 800 \$

Échelle de rayonnement

Volet loisir intermunicipal : Six municipalités du secteur sud du territoire (plus dévitalisées).

Volet Famille : La MRC et les treize municipalités du territoire qui ont élaboré et mis en œuvre leur politique familiale respective.

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de la MRC de Montmagny

M. Jean-Louis Proulx, agent de développement rural

jlproux@montmagny.com

Mme Mélanie Nadeau, chargée de projet loisirs Montmagny-Sud

mnadeau@montmagny.com

www.cldmontmagny.com

Région administrative

Chaudière-Appalaches

60 – Réaménagement du parc Étienne-Bellemare

Organisme porteur et statut légal

Club optimiste de Shawinigan – OBNL

Objectifs

- Mobiliser la communauté autour d'un projet commun.
- Faciliter la réappropriation du parc Étienne-Bellemare par les citoyens.

Description

Les premières œuvres installées au parc Étienne-Bellemare ont été celles de sept statues de personnages se tenant par la main et représentant les sept secteurs de la nouvelle ville de Shawinigan fusionnée. Le parc est ponctué de nombreuses sculptures toutes très différentes les unes des autres, tant par leurs matériaux que par le style artistique. Le comité a aussi ajouté des éléments essentiels tels que des tables à pique-nique, une pergola, un belvédère, des poubelles, des clôtures, des affiches et un stationnement.

Le parc Étienne-Bellemare est réellement un bijou. Il est très rare de côtoyer l'art en plein air. Ceci rend les œuvres accessibles à tous, car plusieurs visiteurs qui s'intéressent aux sculptures du parc ne se seraient pas nécessairement rendus dans un musée pour les admirer. La population de Saint-Jean-des-Piles est extrêmement fière du parc Étienne-Bellemare et la réussite de ce projet a contribué à plusieurs autres initiatives de la communauté locale.

Démarches initiales

Au départ, ce parc municipal était pratiquement laissé à l'abandon. C'est un parc linéaire qui longe la rivière Saint-Maurice et offre une belle vue sur Grandes-Piles, village perché dans les montagnes laurentiennes. Le comité a su faire renaître le parc en y ajoutant un volet culturel et patrimonial.

Moyens de mise en œuvre

Mise en place de haltes de repos et de pique-nique, d'expositions d'œuvres d'art en plein air, dont l'accès est gratuit.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a commencé en 2002, par la suite des ajouts et améliorations ont été apportés chaque année. À l'été 2008, le comité a procédé à l'ajout de deux nouvelles sculptures et à la rénovation d'un escalier.

Partenaires engagés

La Ville de Shawinigan est partenaire tant en ce qui a trait au financement qu'à la réalisation, car elle effectue une part des travaux. Les comités de bénévoles locaux, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale et le Club optimiste sont impliqués dans le projet. La Caisse populaire locale a également financé certaines phases du projet.

Financement

Mise de fonds :	12 665 \$
Pacte rural :	104 000 \$
Municipalité :	15 000 \$
CLD :	5 000 \$
Caisse Desjardins :	3 050 \$
Total :	139 715 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Lucile Trudel, présidente du comité du parc Étienne-Bellemare

Téléphone : 819 538-8502

Mme Patricia Claveau, commissaire en développement rural

Téléphone : 819 537-7249

Région administrative

Mauricie

61 – Roulez gagnant

Organisme porteur et statut légal

Centre national de cyclisme de Bromont – OBNL

Objectifs

- Offrir aux jeunes des camps de vélo ouverts à tous.
- Offrir des infrastructures de vélo BMX spécialisées pour l'entraînement des sportifs professionnels ou pour les loisirs.

Description

Le projet visait d'abord la réfection de la piste de BMX, l'achat de vélos et l'offre de différents camps organisés par le Centre. La réfection de la piste était également l'occasion de la redessiner afin qu'elle puisse accueillir des événements d'envergure, ce qui requiert un niveau de complexité et de qualité élevé. Par la suite, le Centre national de cyclisme a lancé quatre nouveaux programmes : les journées sportives, les camps de vacances, le camp de jour et le programme d'accès à la piste BMX pour le grand public. Le Pacte rural est venu donner un nouveau souffle au Centre, qui éprouvait des difficultés à mobiliser les capitaux nécessaires aux modifications et bonifications à apporter.

Plus d'une centaine d'enfants se sont inscrits aux camps de vacances à l'été 2006 et des centaines d'enfants ont participé aux camps de jour. Le Centre est devenu une référence en vélo et plusieurs jeunes participants aux différents camps s'inscrivent au programme sport-études du Centre. Le Centre national de cyclisme de Bromont a été choisi pour le Championnat canadien de BMX de 2007. La Fédération québécoise des sports cyclistes lui a remis le Prix de l'événement national et international 2007 pour les courses de BMX lors du Championnat.

Démarches initiales

Le Centre national de cyclisme de Bromont (CNCB) souhaite faire profiter la population locale de sa présence et servir de tremplin pour la valorisation d'un rythme de vie sain chez les jeunes. La recherche de fonds et la structure du projet avaient pour objectif de développer le programme jeunesse 2006 du CNCB, qui est une adaptation d'un programme à succès de l'Association canadienne de cyclisme, Sprockids. Le programme encourage les jeunes âgés entre 6 et 17 ans

à pratiquer une activité saine en leur offrant la possibilité d'expérimenter différents niveaux de compétition. Le projet touche l'installation d'infrastructures, la mise en branle d'un camp de jour (avec ou sans hébergement), des journées sportives et des activités parascolaires. Sans ce projet, le Centre national de tourisme de Bromont ne pourrait offrir un service spécialisé au milieu régional.

Moyens de mise en œuvre

Piste de BMX, piste régulière, camps de vélo, centre d'entraînement physique.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Du 1^{er} avril au 22 novembre 2006. Cependant, plusieurs des activités et des emplois qui découlent du projet ont été maintenus.

Partenaires engagés

Commanditaires privés et Ville de Bromont.

Financement

Total : 127 900 \$

Pacte rural : 30 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

8 emplois créés et 4 emplois maintenus à la fin du projet.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Centre national de cyclisme de Bromont

M. Richard Deslandes, directeur général

Téléphone : 450 534-3333

Télécopieur : 450 534-1563

<http://www.cyclisme-bromont.ca/>

Région administrative

Estrie

62 – Boucle cyclable Albanel-Girardville

Organisme porteur et statut légal

Les comités de développement et les conseils municipaux d'Albanel et de Girardville – OBNL

Objectifs

Offrir une première boucle permettant d'entrer dans les villages situés en dehors de la Véloroute des Bleuets.

Description

Projet de développement qui a permis de relier Albanel et Girardville par la première piste associée à la Véloroute des Bleuets, un réseau cyclable de 45 km. Le tronçon entre Albanel et Girardville longe la rivière Mistassini.

Démarches initiales

Concertation entre les élus et les citoyens impliqués dans les comités de développement pour la réalisation du projet. Entente avec la MRC et les responsables de la Véloroute des Bleuets.

Moyens de mise en œuvre

Le projet s'est fait par phases s'échelonnant sur plusieurs années, en obtenant du financement de différents partenaires.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet de piste associée au Fil des rivières a été initié en 2003 et la piste a été inaugurée en 2007.

Partenaires engagés

La MRC Maria-Chapdelaine par l'intermédiaire du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier en plus de son soutien technique, la Véloroute des Bleuets et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Financement

Total : 195 273 \$

Pacte rural : 14 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

8 emplois créés pour l'aménagement, l'affichage et la fabrication de mobilier.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Maria-Chapdelaine

Mme Carole Richer

Téléphone : 418 276-0022, poste 4505

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

63 – Parc de vélo de montagne

Organisme porteur et statut légal

La maison des jeunes de Saint-Tite-des-Caps – OBNL

Objectifs

Mettre en place un endroit sécuritaire et surveillé où les jeunes peuvent pratiquer le vélo de montagne à proximité.

Description

À la suite d'une demande des jeunes de Saint-Tite-des-Caps, un parc de vélo de montagne a été aménagé et divisé en trois parcours. La première section est de niveau intermédiaire et permet des sauts de calibre pro, une autre section est offerte pour les débutants et la dernière est une piste d'entraînement en boucle permettant d'améliorer les techniques de vélo de montagne. Les jeunes ont structuré le projet et ont participé à l'ensemble des étapes de la réalisation. Le parc est un endroit sécuritaire et surveillé. Par la suite, la Coopérative du parc de vélos de montagne de Saint-Tite-des-Caps a été créée afin de gérer les installations et les aménagements.

Démarches initiales

Le projet est né d'une requête des jeunes de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps.

Moyens de mise en œuvre

Une piste a été aménagée sur le terrain à côté du Centre des loisirs de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps. Plusieurs obstacles ont été mis en place sur le parcours. Les jeunes peuvent donc mettre à l'épreuve leurs habiletés et développer de nouveaux trucs et figures.

Les jeunes des municipalités ont été consultés. Il s'agit d'un projet issu des jeunes, par des jeunes et pour les jeunes. Des annonces ont été faites dans divers médias locaux et des affiches ont été distribuées dans les commerces.

Date de commencement, durée et état d'avancement

De l'élaboration à la mise en place du parc de vélo de montagne, un an s'est écoulé. L'inauguration officielle du parc a eu lieu au mois de juin 2007.

Partenaires engagés

Plusieurs entrepreneurs locaux se sont associés au projet de diverses façons (financement, travaux effectués, etc.). Les jeunes ont aussi participé en organisant des campagnes de financement. Le Forum Jeunesse a aussi collaboré au projet ainsi que la municipalité de Saint-Tite-des-Caps.

Financement

Total (incluant la contribution du Pacte rural) : 42 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

Des heures supplémentaires ont pu être offertes aux animateurs de la maison des jeunes et un poste de surveillant du parc a été créé.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Martin Pouliot, directeur des loisirs de Saint-Ferréol-les-Neiges et responsable de la maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges

Téléphone : 418 826-2253

Mme Gabrielle Leclerc, responsable de la maison des jeunes de Saint-Tite-des-Caps

Téléphone : 418 827-4608

<http://veloparc.skyrock.com/>

Région administrative

Capitale-Nationale

64 – Les Jardins sur la Baie

Organisme porteur et statut légal

Société d'horticulture de la ville de New Richmond – OBNL

Objectifs

Renforcer la reconnaissance du parc de la Pointe-Taylor, par la communauté de New Richmond et par ses visiteurs, comme pôle privilégié de rassemblement et de manifestations culturelles pour tous les amateurs d'art et de nature.

Description

L'évènement consiste en un circuit d'œuvres contemporaines évolutives qui intègrent des éléments horticoles et d'artisanat sur le site enchanteur du parc de la Pointe-Taylor. Grâce à des concours ou sur invitation, des artistes réalisent les nouveaux jardins sous les yeux des visiteurs.

Démarches initiales

Les Jardins sur la Baie est un évènement qui est né de la volonté des gens de la Société d'horticulture et de la Ville de New Richmond de contribuer au volet extra-muros du Festival international de jardins de Métis.

Moyens de mise en œuvre

Exposition annuelle de jardins thématiques originaux.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La première édition des Jardins de la Baie s'est tenue à l'été 2003.

Le Pacte rural a participé financièrement à la première année. Depuis, l'évènement se répète annuellement.

Partenaires engagés

La Ville de New Richmond, des commanditaires privés, Tourisme Québec, le CLD et la SADC.

Financement

Total : 70 158 \$

Pacte rural : 14 383 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Ville de New Richmond

M. Dominic Gauthier, coordonnateur culturel

Téléphone : 418 392-7000, poste 247

vvap@villeneuve-richmond.com

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

65 – Création d'une école de voile

Organisme porteur et statut légal

Marina de Bonaventure – OBNL

Objectifs

- Offrir un service permettant de profiter des ressources naturelles de la région.
- Organiser des activités de loisirs communautaires variées.
- Ajouter un service aux activités touristiques disponibles dans le secteur.

Description

Planter une école de voile, accréditée par la Fédération de voile du Québec, afin d'offrir des cours de voile tant à la communauté locale qu'aux visiteurs de passage. Parallèlement aux formations, un service de location d'embarcations a également été créé à l'intention des résidents et des vacanciers. Les activités offertes, en plus d'être originales, favorisent la découverte d'une partie importante de la région : la mer.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Organisation de cours de voile de niveau Voile blanche I-II-III, et bientôt d'autres niveaux, notamment la Voile-croisière;
- Constitution d'une flotte de voiliers diversifiée : Sabot, 420, et deux voiliers de type croiseur côtier;
- Création d'un club de voile, favorisant un apprentissage plus poussé en vue de faire de la compétition;
- Organisation de régates de dériveurs;
- Location de kayaks et de pédalos.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Implantation de l'école de voile à l'été 2006.

Partenaires engagés

La Ville de Bonaventure, Orléans Express, Intersport, la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents, des dons de citoyens, le Fonds de diversification du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Développement économique Canada.

Financement

Total : 73 013\$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Lancelot Tremblay, coordonnateur

Téléphone : 418 534-3339 (saisonnier)

Téléphone : 418 388-5515

Courriel : lancelotatelier@yahoo.ca

<http://www.voilebonaventure.com/>

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

66 – Construction d'un refuge dans le sentier de ski de fond

Organisme porteur et statut légal

Club Perce-Neige de Bégin – OBNL

Objectifs

- Diversifier l'offre en loisir de la municipalité;
- Inciter les gens à faire plus d'activités physiques.

Description

Le projet a consisté en la construction d'un refuge à l'intention des adeptes du ski de fond et de la raquette. La construction du refuge dans la piste de ski de 8 km permet à nos skieurs de pouvoir pratiquer leur sport en famille. De plus, la pratique de la raquette est en croissance depuis quelques années à Bégin. Le refuge sert aussi aux raquetteurs, puisque la piste de ski croise celle de raquette. Les adeptes de ski et de la raquette ont un endroit à mi-parcours où ils peuvent se reposer ou prendre un repas.

Démarches initiales

Un questionnaire a été distribué aux adeptes locaux de ski et de raquette afin de cerner leurs besoins. À cette occasion, la plupart des skieurs ont mentionné que cette piste était trop longue et difficile pour l'emprunter en famille.

Moyens de mise en œuvre

Construction d'un refuge à l'intention des adeptes de ski et de raquette.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Construction terminée en septembre 2006.

Partenaires engagés

Le Club Perce-Neige de Bégin.

Financement

Total : 7 500 \$

Pacte rural : 5 800 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Bégin

Mme Isabelle Audet

Téléphone : 418 672-4270

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

67 – Salles d'entraînement et récréative de Bégin

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Bégin

Objectifs

- Diversifier l'offre en infrastructures de loisir et favoriser l'activité physique.
- Offrir aux jeunes et aux adultes un lieu favorisant l'activité physique.
- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans leur nouveau milieu de vie.

Description

Une salle récréative pour les jeunes âgés entre 10 et 17 ans et une salle d'entraînement pour les personnes de 13 ans et plus ont été aménagées au sous-sol de l'Église Saint-Jean-l'Évangéliste.

L'accès à un lieu de rassemblement sécuritaire et supervisé facilite la pratique d'activités physiques et sociales, et contribue à la qualité de vie ainsi qu'au sentiment d'appartenance des jeunes.

Démarches initiales

Consultation auprès des jeunes âgés entre 10 et 17 ans afin de connaître leurs besoins.

Moyens de mise en œuvre

- Salle récréative : table de billard, jeux électroniques, films, tables de jeux. Ouverte trois soirs par semaine.
- Salle d'entraînement : bicyclettes stationnaires, tapis roulant, appareil elliptique, rameur, en plus de différents appareils de musculation. Ouverte quatre jours par semaine.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2006 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

La municipalité de Bégin et la Fabrique Saint-Jean-l'Évangéliste.

Financement

Total : 5 945 \$

Pacte rural : 4 756 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Bégin

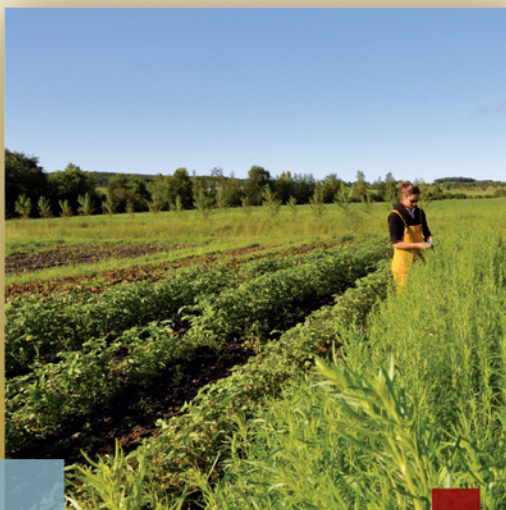
Mme Isabelle Audet

Téléphone : 418 672-4270

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Familles



68 – Garderie municipale de Saint-Samuel

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Samuel

Objectifs

- Répondre aux besoins des familles en offrant des services de qualité et diversifiés.
- Contribuer à l'amélioration de la conciliation famille-travail.
- Favoriser la venue de nouvelles familles et le maintien des familles déjà installées sur le territoire.
- Valoriser la perception des gens de l'extérieur envers les municipalités rurales et développer le sentiment d'appartenance envers la communauté locale.

Description

Il s'agit de procéder à l'érection d'une infrastructure qui accueillera le Centre de services à la Famille de Saint-Samuel ainsi que la garderie municipale. Organisme à but non lucratif légalement constitué, le Centre de services a pour mission de répondre aux besoins des familles et d'offrir des services de garde à tarif réduit.

Démarches initiales

La demande pour créer ce service de garde municipal provient des parents de la communauté de Saint-Samuel.

Moyens de mise en œuvre

- Construction d'un bâtiment pour l'accueil d'un service de garde.
- Constitution et organisation d'un service de garde.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Novembre et décembre 2004 : rencontre avec l'architecte

Mai et juin 2005 : travaux de construction

Juillet 2005 : livraison de l'infrastructure

Partenaires engagés

Municipalité de Saint-Samuel

Financement

Coût total : 260 577 \$

Pacte rural : 35 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. René Mongrain, ex-maire de Saint-Samuel

Téléphone : 819 353-1242

Corporation de développement économique Bois-Francs (CLD d'Arthabaska)

M. Richard Croteau, agent de développement rural

Téléphone : 819 758-3172

Région administrative

Centre-du-Québec

69 – « Garde-manger dépannage » – Embauche d'un responsable

Organisme porteur et statut légal

Maison de la Famille de Port-Cartier – OBNL

Objectifs

Maintenir le service et améliorer la distribution des denrées alimentaires aux familles plus démunies.

Description

Le projet consistait à embaucher un responsable du service, à raison de dix heures par semaine, afin d'assurer la gestion du « Garde-manger dépannage ». Plus précisément, l'employé devait recueillir les denrées périssables et non périssables auprès du marché d'alimentation participant, faire le tri et préparer les paniers qui étaient par la suite distribués aux familles dans le besoin.

Démarches initiales

La Maison de la Famille de Port-Cartier reçoit gratuitement des denrées en provenance d'un marché d'alimentation afin de venir en aide aux familles moins nanties. Les familles bénéficiaires sont référées par les professionnels du domaine de la santé et des services sociaux. La Maison de la Famille ne disposait d'aucune ressource pour coordonner le projet et la charge de travail est devenue, au fil du temps, trop importante.

Moyens de mise en œuvre

Distribution de nourriture aux familles démunies.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2006 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

Provigo, le Centre de santé et services sociaux de Port-Cartier, et la MRC de Sept-Rivières.

Financement

Total : 10 600 \$

Pacte rural : 6 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

Un responsable de service depuis septembre 2006 à raison de dix heures par semaine.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison de la Famille de Port-Cartier

Mme Brigitte St-Laurent, directrice générale

Téléphone : 418 766-8666

maisondefamille-pc@cgocable.ca

Région administrative

Côte-Nord

70 – Centre de la petite enfance communautaire – Bellecombe

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement sociocommunautaire de Bellecombe – OBNL

Objectifs

- Permettre aux familles de Bellecombe de recevoir des services de garde pour leurs enfants du préscolaire;
- Accroître la qualité de vie des citoyens et des familles de Bellecombe, en leur offrant des services adaptés à leurs besoins;
- Permettre aux bénévoles de la Fabrique de percevoir un revenu de location pour assurer l'entretien d'un bâtiment;
- Permettre un partenariat entre les organismes de Bellecombe pour réaliser un projet commun.

Description

Le CPE « Petite vallée » est un projet de services de garde pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans, qui a pu voir le jour grâce à la collaboration de partenaires et à la contribution du Pacte rural. Ce service permet aux enfants qui le fréquentent d'avoir accès à des jeux et à des accessoires stimulants pour leur développement. Un an après l'ouverture, l'initiative connaissait un vif succès auprès des jeunes familles du quartier. La demande, sans cesse croissante, permettait de croire que le service répondait aux besoins de la population et avait sa raison d'être dans le milieu. Une seconde demande de subvention a alors été faite au Pacte rural afin d'aménager un parc de jeux extérieurs pour favoriser le développement des enfants. La cour de l'église a ainsi été aménagée convenablement pour le bien-être des enfants.

Démarches initiales

Le projet de CPE « Petite vallée » débute par une consultation menée en 2004 durant laquelle il est fait mention d'un manque en ce qui a trait aux services de garde à Bellecombe. Plusieurs parents pensaient même déménager dans le noyau urbain parce qu'ils ne pouvaient faire garder leurs enfants dans le quartier.

Moyens de mise en œuvre

Service de garde pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans offert dans le quartier.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La Corporation de développement a mis sur pied un service de garde en milieu scolaire, grâce à une subvention du Pacte rural, depuis le 1^{er} septembre 2004. Cette initiative ne permettait toutefois pas de répondre au manque de service de garde pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans. C'est pourquoi, en 2005, le comité adresse une première demande de subvention au Pacte rural pour l'aménagement d'un CPE, qui ouvre ses portes le 24 avril 2006.

Partenaires engagés

Le Centre de la petite enfance Fleur et Miel, la Fabrique de Bellecombe, le CLD Rouyn-Noranda et la Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Total : 52 714 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

5 emplois créés, 1 emploi conservé.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Corporation de développement sociocommunautaire de Bellecombe

Mme Ginette Mercier

Téléphone : 819 797-2293

CPE Fleur et Miel

Mme France Caouette

Téléphone : 819 762-7121, poste 109

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

71 – Implantation d'une maison de la famille

Organisme porteur et statut légal

FamillAction – OBNL

Objectifs

- Permettre aux familles de trouver les outils nécessaires pour qu'elles puissent bien vivre.
- Créer un lieu d'échanges pour les parents et briser leur isolement.
- Resserrer les liens intergénérationnels.
- Favoriser un sentiment d'appartenance des familles à leur milieu.
- Offrir un encadrement de qualité aux familles par un réseau de services.
- Améliorer l'accès à l'information pour les parents.
- Offrir une programmation diversifiée afin de répondre aux besoins des familles.
- Redynamiser le milieu par un partenariat entre les différents organismes qui œuvrent auprès des familles.

Description

Implantation d'une maison de la famille afin de leur offrir des services et de favoriser des relations familiales harmonieuses. Ce projet permet aussi de regrouper physiquement ou autour d'activités les organismes œuvrant pour le bien-être des familles.

Démarches initiales

FamillAction est un organisme fondé en 2000 par des parents qui voulaient avoir des activités familiales ainsi que des rencontres d'information sur divers sujets. Pour chacune des activités, l'un des membres doit ouvrir sa résidence aux autres.

Après une croissance des activités durant quatre ans, FamillAction a fait face à différents problèmes : épuisement des bénévoles, manque d'uniformité en ce qui a trait à l'information et aux inscriptions, lourdeur de la logistique de transport des équipements nécessaires pour tenir les activités prévues.

Le 20 septembre 2003, lors du forum pour le Pacte rural, les citoyens ont exprimé le désir d'avoir une maison de la famille, un lieu de rencontres qui permettrait d'avoir un guichet unique pour les informations et les activités liées à la famille.

Moyens de mise en œuvre

Mise en place d'une maison de la famille.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2005 et est toujours en cours. L'expertise de la Maison des familles est de plus en plus sollicitée, notamment par les municipalités. De plus, les services aux familles (cours, ateliers, conférences, formations, activités régulières et thématiques) sont de plus en plus nombreux. D'ailleurs, la croissance de la demande en services et activités oblige la Maison à se relocaliser en 2007.

Partenaires engagés

La Ville d'Asbestos, la Fondation Béati, le député, la SADC et la Caisse Desjardins des Métaux blancs.

Financement

Total : 37 713 \$

Pacte rural : 14 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison des Familles

Mme Ginette Woods, coordonnatrice

Téléphone : 819 879-0902

famillaction@cgocable.ca

Région administrative

Estrie

72 – Maison de répit du lac Grenon

Organisme porteur et statut légal

Chevaliers de Colomb – OBNL

Objectifs

Ce projet visait à offrir une maison de répit à la population, afin de donner un second souffle aux familles qui ont un enfant ou un adulte handicapé à leur charge. Ce service permet aux familles de se procurer un temps de détente et de ressourcement afin de composer avec la fatigue et le stress occasionnés par leurs responsabilités. Ce service est unique dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Description

La Maison de répit, en plus d'être une ressource importante pour les parents concernés, se veut un appui aux familles financièrement défavorisées, incapables de payer les tarifs élevés souvent demandés pour toute forme de soutien. Ce type de projet correspond à un objectif de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, parce qu'il contribue à la rétention des familles.

Le Centre Plein Air Camp 3063 possède un bâtiment ayant une superficie totale de 5 070 pieds carrés. Le projet visait à mettre à niveau les infrastructures pour en faire une maison de répit de cinq chambres. Les travaux de rénovation comprennent l'installation d'une salle de toilette publique et d'une suite à l'usage du personnel résident. De plus, des équipements spécialisés ont été installés et un bloc sanitaire a été adapté.

Des portes-fenêtres donnant sur le lac ont été installées, ainsi qu'une véranda. Une partie du budget a été allouée à l'amélioration des locaux de services, des espaces de rangement et des locaux connexes. Finalement, le bâtiment a été équipé d'un système d'alarme et est adapté aux besoins des personnes en fauteuil roulant.

La Maison de répit offre un service d'hébergement comprenant un encadrement complet, par les préposés aux bénéficiaires, ainsi qu'un service de repas aux personnes présentant une déficience intellectuelle et/ou une incapacité sur le plan physique, sensoriel ou alors un trouble envahissant du développement.

Des activités ont lieu durant toute la durée des séjours choisis. La Maison se veut un milieu stimulant et sécurisant, pouvant accueillir cinq à huit personnes les fins de semaine, à Noël, lors de la semaine de relâche scolaire et de la période estivale.

Démarches initiales

Dans la Vallée-de-la-Gatineau, les besoins pour des périodes de répit ont été déterminés à partir d'un sondage produit par le CLSC, le Pavillon du Parc, le Centre de réadaptation La Ressource et le Centre Jean Bosco.

Moyens de mise en œuvre

Hébergement, surveillance et soins adaptés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les améliorations locatives pour rendre Le Centre Plein Air Camp 3063 accessible à cette clientèle se sont faites d'octobre à décembre 2005. L'ouverture officielle a eu lieu en janvier 2006.

Partenaires engagés

La MRC, le CLD, le CLSC Vallée-de-la-Gatineau, le Pavillon du Parc, le Centre Jean Bosco et les Chevaliers de Colomb.

Financement

Total : 224 000 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

5 emplois dont 1 permanent, 2 saisonniers et 2 à temps partiel.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Richard Carpentier

Téléphone : 819 449-0016

Région administrative

Outaouais

73 – Maison de répit L'Espoir de Shelna

Organisme porteur et statut légal

Maison de répit L'Espoir de Shelna – OBNL

Objectifs

Offrir des services d'hébergement et de gardiennage à l'intention des personnes handicapées, ou en perte d'autonomie, permettant ainsi à leur famille et à leurs aidants naturels d'obtenir des moments de répit.

Description

C'est en 2004-2005 que le projet d'une maison de répit a vu le jour. Ainsi, le projet aujourd'hui réalisé, la Maison de répit L'Espoir de Shelna offre des services d'hébergement, de repas, ainsi que des soins de base et des activités d'intégration et de loisir à l'intention de la clientèle des personnes handicapées. Le centre s'adresse également aux familles et aux aidants naturels de ces personnes, de manière à leur apporter un soutien adéquat et à leur permettre de se reposer et de refaire le plein.

Démarches initiales

Les premiers balbutiements d'un projet d'une maison de répit qui permettrait de desservir toute la région sont survenus en novembre 1994, lors d'une journée thématique relative à la condition de vie des personnes handicapées et de leur famille en Minganie. Cette journée thématique « Au-delà des mots » a marqué le début d'une grande aventure qui a donné naissance, le 29 avril 1996, à une organisation communautaire du nom de « L'Espoir de Shelna » qui, à cette époque, se voulait un centre d'activités pour personnes handicapées.

C'est à cette même époque, que la perspective d'offrir un service de gardiennage 24 heures par jour, sept jours par semaine, a commencé à se dessiner. Il fallait tout d'abord démontrer la nécessité d'un tel besoin sur le territoire, ainsi que la capacité de l'organisme à gérer un centre d'activités de ce genre et, finalement, y développer l'expertise requise.

Moyens de mise en œuvre

Ce projet est le résultat d'efforts soutenus et de la mobilisation de toute une population autour de cette problématique. Nombreuses ont été les démarches financières et levées de fonds, où toute la Minganie a mis la main à la pâte pour amasser les fonds nécessaires à sa réalisation.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les démarches ont été entreprises en 2004 et c'est en 2006 que la Maison a officiellement ouvert ses portes.

Partenaires engagés

La population de la Minganie, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, les Sœurs de la charité, le CSS de la Minganie, la Société de développement de Havre-Saint-Pierre, le CLD de la Minganie, les députés fédéral et provincial.

Financement

Total : 409 850 \$

Pacte rural : 100 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

8

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison de répit L'espoir de Shelna

Mme Hélène Martin, présidente

Téléphone : 418 538-3600

Région administrative

Côte-Nord

74 – La Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook

Organisme porteur et statut légal

MRC de Coaticook

Objectifs

Améliorer l'offre en activités récréatives familiales.

Description

Chaque année, depuis 1989, la MRC de Coaticook organise une fête bien spéciale, la Fête régionale de la famille. Un dimanche de décembre, des centaines d'enfants et de parents se retrouvent à la polyvalente La Frontalière. Cette activité, qui découle de la toute première politique régionale de la famille de la MRC, est maintenant devenue une tradition chère aux familles et à la population en général.

Cette fête a pris tellement d'importance, que la MRC de Coaticook est maintenant reconnue dans tout le Québec pour son amour de la famille. Aujourd'hui, c'est près de 300 familles qui participent chaque année à l'évènement. Différents tirages permettent de remettre en 2009 des prix en argent totalisant près de 13 000 \$ aux familles de la MRC.

Démarches initiales

La Fête régionale de la famille étant devenue une tradition dans le milieu, la MRC de Coaticook a voulu, en 2002, bonifier son organisation afin de pouvoir encourager un nombre de familles encore plus grand. C'est grâce à la contribution du Pacte rural que l'organisation de la Fête de la famille est devenue encore plus solide et efficace en augmentant les ressources disponibles pour l'évènement.

Pour l'occasion, plusieurs activités sont organisées : le père et la mère Noël reçoivent les enfants, des clowns divertissent les participants avec des tours et des ballons, et les enfants peuvent participer à plusieurs jeux.

Moyens de mise en œuvre

Plusieurs partenaires contribuent à la réalisation de cette journée : municipalités, entreprises et organismes croient en l'importance de cette fête et en assurent le financement. Le personnel de la MRC assure, quant à lui, le bon déroulement de l'activité.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le Pacte rural a contribué une première fois à la fête régionale de la famille en 2002, et l'évènement se répète chaque année.

Partenaires engagés

ND

Financement

Coût total : 110 000 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Le financement du Pacte rural correspond à une contribution annuelle de 5 000 \$ pendant cinq ans pour la tenue de l'évènement.

Échelle de rayonnement

MRC de Coaticook

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de Coaticook

Mme Sylvie Harvey, directrice générale

Téléphone : 819 849-9166

Région administrative

Estrie

75 – Les Sorties specta...culaires du Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Organisme porteur et statut légal

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook – OBNL

Objectifs

- Prendre conscience de la qualité de vie en région;
- Développer la curiosité des créateurs québécois et prendre conscience de notre culture;
- Offrir un volet culturel à prix très abordable à toutes les familles de la région de Coaticook;
- Développer chez les jeunes familles un intérêt envers la vie culturelle.

Description

Le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, reconnu comme diffuseur professionnel des arts de la scène, veut introduire un nouveau volet à sa programmation régulière. Une programmation diversifiée et destinée à la jeune famille axée vers la qualité artistique des spectacles choisis.

Le passeport-famille s'adresse à toutes les familles de la MRC à un coût très populaire. Le coût d'un passeport est de 15 \$ pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, ou 1 adulte et 3 enfants pour 2 spectacles au choix sur 4 spectacles offerts (théâtre, musique, variété, chanson). À noter que ce montant est loin du coût réel, mais qu'il s'agit d'une action de développement et de conscientisation de la qualité de vie en région.

Il s'est, par la suite, ajouté un deuxième volet au projet, soit le volet scolaire. Celui-ci permet d'offrir à prix abordable aux écoles primaires de la MRC la possibilité d'assister à des activités culturelles (spectacles, films, etc.), toujours dans le but d'initier les jeunes aux arts.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Élaboration annuelle d'une programmation destinée aux jeunes et aux familles.
- Promotion de cette programmation par une brochure promotionnelle et lors de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook.
- Promotion auprès des écoles primaires.

Date de commencement, durée et état d'avancement

2003 / toujours actif

Partenaires engagés

Le MCCCCF

Financement

Total : 42 053 \$

Pacte rural : 31 129 \$

Échelle de rayonnement

MRC de Coaticook

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

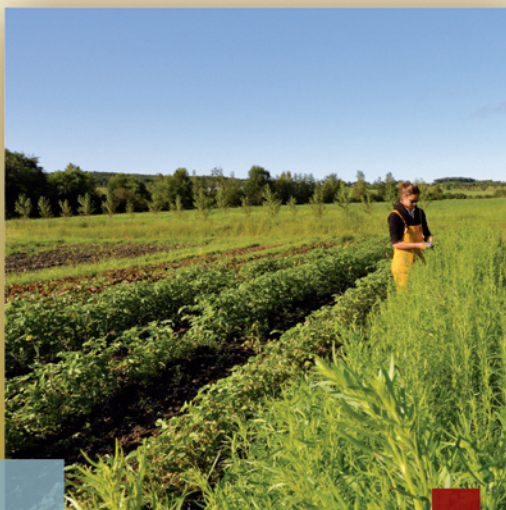
M. Marc Boudreau, directeur

Téléphone : 819 849-6371

Région administrative

Estrie

Forêt



76 – Embauche d'un ingénieur forestier

Organisme porteur et statut légal

MRC d'Argenteuil – organisme municipal

Objectifs

L'embauche d'un ingénieur forestier à la MRC d'Argenteuil avait pour but d'accompagner les municipalités locales dans le cadre de projets liés à la ressource forestière, et ce, dans une optique de sensibilisation, de préservation et de mise en valeur.

Description

Le projet consistait à embaucher un ingénieur forestier, membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, à plein temps et sur une base régulière. Les sommes provenant du Pacte rural ont servi à couvrir une partie des dépenses liées à ce nouveau poste, de 2004 à 2006 inclusivement.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

L'embauche d'un ingénieur forestier a largement dépassé les attentes initiales en termes de services à la communauté. En plus d'assurer le suivi terrain des travaux forestiers, l'ingénieur forestier a effectué de multiples tâches depuis son embauche :

- Rédaction et mise en application d'une nouvelle réglementation régionale en matière d'abattage d'arbres;
- Élaboration d'un plan de communication portant sur la valorisation du milieu forestier;
- Réalisation d'un journal forestier, en mai, dans le cadre du mois de l'Arbre;
- Création de trois dépliants promotionnels sur l'aménagement forestier, acheminés par envois postaux à tous les propriétaires de boisés privés;
- Tenue de conférences portant sur la forêt dans les écoles primaires et secondaires du territoire, et organisation de visites terrain de travaux forestiers et sylvicoles;
- Réalisation d'une étude portant sur les perceptions de la population de la MRC d'Argenteuil quant à l'aménagement forestier;

- Soutien et accompagnement auprès des municipalités locales en ce qui a trait à divers dossiers liés à la forêt (émission de permis, recommandations et suivis – réglementation, foresterie urbaine, protection de la faune, etc.);
- Obtention d'une délégation de gestion et de promotion, s'échelonnant de 2004 à 2009, du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) de la part du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de la CRÉ des Laurentides sur le territoire des MRC Argenteuil, Mirabel, Pays-d'en-Haut, Rivière-du-Nord, Deux-Montagnes et Thérèse-de-Blainville;
- Participation à la création de la Table Forêt Argenteuil dont les principales activités sur la valorisation du secteur forestier et des métiers de la forêt;
- Gestion et coordination des activités de la Table Forêt Argenteuil qui est maintenant reconnue par l'ensemble des intervenants forestiers des Laurentides;
- Réalisation d'un plan d'aménagement forestier sur les terres du domaine public situées à Lachute, dans le secteur Bourbonnière;
- Ratification d'une entente intermunicipale avec huit municipalités locales sur la création d'un fonds régional de protection et de mise en valeur de la forêt;
- Vérification de la conformité de l'ensemble des travaux d'abattage d'arbres à des fins commerciales réalisés par les propriétaires de boisés privés;
- Participation à la gestion de projets d'immobilisation liés au développement du sport et de l'activité physique en milieu naturel (Route Verte d'Argenteuil, Centre multisport d'Argenteuil, etc.).

Date de commencement, durée et état d'avancement

En janvier 2004, la MRC d'Argenteuil procédait à l'embauche d'un ingénieur forestier, à plein temps, grâce au Pacte rural. S'échelonnant sur trois années, soit 2004, 2005 et 2006, l'embauche d'un ingénieur forestier a donné le coup de pouce nécessaire à la MRC d'Argenteuil et à ses neuf municipalités constituantes pour démontrer le besoin réel, de la communauté, de bénéficier d'une ressource spécialisée dans ce domaine. Depuis 2007, la MRC d'Argenteuil assume à part entière le salaire de cette ressource, qui compte maintenant parmi ses employés réguliers. Cette expertise est rapidement devenue indispensable pour la MRC, les municipalités locales et les partenaires du milieu.

Partenaires engagés

La CRÉ des Laurentides, le CLD de Lachute, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides, les propriétaires de boisés privés, l'industrie forestière présente dans Argenteuil et bien d'autres.

Financement

La contribution du Pacte rural s'élève à une somme totale de 120 000 \$ afin de couvrir une partie du salaire et des frais connexes de l'ingénieur forestier, sur une période de 3 ans.

Échelle de rayonnement

MRC d'Argenteuil

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC d'Argenteuil

M. Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier

Téléphone : 450 562-2474, poste 223

M. Éric Pelletier, ingénieur forestier

Téléphone : 450 562-2474, poste 23

M. Billy Morin, agent de développement rural

Téléphone : 450 562-2474, poste 249

Région administrative

Laurentides

77 – Mise en œuvre du Potentiel agroforestier de la Haute-Gaspésie et de l'Estran – phase II

Organisme porteur et statut légal

MRC de la Haute-Gaspésie – Organisme municipal

Objectifs

- Remettre des surfaces cultivables en exploitation.
- Favoriser la création d'unités d'exploitation de différentes cultures.
- Créer des filières (compostage – développement des produits forestiers non ligneux de 2^e et 3^e transformation – fermes modèles agroforestières – centre de cartographie).
- Créer des emplois et susciter le retour aux études.

Description

Le projet a mené à l'implantation de deux vergers d'amélanchiers en 2005, afin de domestiquer cet arbuste fruitier indigène. De plus, des producteurs acéricoles de la région ont procédé à des essais de culture de plantes en sous-bois d'érablière, notamment le ginseng à cinq folioles et l'hydraste du Canada. Cette dernière est une plante vivace originaire du nord-est des États-Unis, du sud du Québec et de l'Ontario, et est aujourd'hui menacée d'extinction.

Après cinq ans d'efforts soutenus, on peut déjà observer une augmentation des surfaces en culture, la création d'une coopérative agricole et le renversement de la tendance à la diminution des exploitations agricoles.

Démarches initiales

La première phase du projet consistait en la création d'un inventaire cartographié des ressources agroforestières (plus de 3500 ha) dans la région. Une fois ces ressources identifiées et localisées, la phase II du projet a été mise en branle.

Moyens de mise en œuvre

- Diffuser l'information et promouvoir l'agroforesterie.
- Consolider et créer des entreprises agroforestières.

- Encourager le développement vertical de créneaux de production, de transformation et de commercialisation des produits agroforestiers de la région.
- Encourager le développement social par l'agroforesterie.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La phase II du projet a démarré en 2006 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

MAPAQ, MRNF, CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, UPA, MRC et CLD de La Haute-Gaspésie, SADC de Gaspé-Nord, Université Laval et Emploi-Québec.

Financement

Total : 80 947 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

MRC de la Haute-Gaspésie

M. Patrick Golliot, coordonnateur

Téléphone : 418 763-7791, poste 240

Télécopieur : 418 763-2933

Région administrative

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

78 – Forêt d'enseignement et de recherche

Organisme porteur et statut légal

Société de développement économique Ilnu – OBNL

Objectifs

L'objectif du projet était d'évaluer le potentiel du territoire pour l'implantation d'une forêt d'enseignement et de recherche.

Description

La production d'un atlas sur le milieu forestier a permis de définir le portrait et les potentiels du territoire. Les différentes sections du document concernent la description du territoire, les ressources forestières, les ressources fauniques, les ressources hydriques, les ressources patrimoniales et les zones d'affectations territoriales. Ce projet a également permis de développer une expertise en géomatique sur le territoire.

Démarches initiales

Élaboration d'un atlas forestier mettant en évidence les ressources du milieu, permettant d'évoquer un scénario de zonage, d'aménagement et de protection du territoire. Ce scénario est tributaire des forces du milieu et permet la pérennité liée à l'utilisation durable des ressources multiples en regard des initiatives socioéconomiques.

Moyens de mise en œuvre

- Établir une expertise en géomatique.
- Acquérir les ressources physiques liées à la formation de ressources spécialisées en géomatique (emplacement, ordinateur, logiciel, formation, etc.).
- Acquérir des données vectorielles et matricielles (incluant l'actualisation de ces dernières par la mise à contribution du personnel).
- Planifier l'exécution de la démarche géomatique.
- Organiser et participer à des rencontres de planification, procéder à des validations terrain et à des inventaires.
- Procéder au dépôt final du projet géomatique.

En suivi à cet atlas du milieu forestier, une étude de faisabilité pour l'implantation d'un projet de forêt école a été réalisée (mars 2008).

Date de commencement, durée et état d'avancement

Septembre 2005 à mars 2006. Projet terminé.

Partenaires engagés

La MRC Domaine du Roy et le Conseil des Montagnais.

Financement

Total : 45 902 \$

Pacte rural : 35 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 emploi créé, 1 consolidé.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Société de développement économique Ilnu

Téléphone : 418 275-5757

Télécopieur: 418 275-1096

info@sdei.ca

Région administrative

Saguenay–Lac-Saint-Jean

79 – Mise en valeur de la Forêt Drummond – phase II

Organisme porteur et statut légal

Proformen inc. – OBNL

Objectifs

- Stimuler et soutenir le développement durable, ainsi que la prospérité des collectivités rurales.
- Permettre à la clientèle scolaire de faire des sorties éducatives à proximité du lieu d'enseignement.
- Favoriser un rapprochement des générations par des activités sportives et éducatives familiales.
- Éduquer et sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

Description

Compléter les travaux débutés par la Corporation des loisirs de Saint-Joachim-de-Courval afin de relier la forêt à la Route Verte, une véloroute d'importance au Québec.

Le projet consiste en l'aménagement de sentiers, le nettoyage des sites, l'aménagement d'un belvédère, l'installation de nichoirs et de mangeoires, la passerelle et l'abri d'information, qui permettront, à la forêt de Drummond, d'offrir une expérience de découverte dans le plus grand massif boisé artificiel, situé sur la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Montréal.

Démarches initiales

Le CLD de Drummond a réalisé une étude sur le potentiel et les possibilités de mise en valeur de cette forêt.

Moyens de mise en œuvre

- Aménagement de sentiers;
- Nettoyage des sites historiques;
- Aménagement d'un belvédère d'observation;

- Réfection de pont;
- Aménagement de passerelles;
- Installation de nichoirs et de mangeoires;
- Aménagement d'une aire de stationnement;
- Abri d'information.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet réalisé au cours des années 2005 et 2006.

Partenaires engagés

La Société de développement économique de Drummondville (SDED) et Hydro-Québec.

Financement

Total : 55 599 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Hydro-Québec : 20 000 \$

SDED : 9 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC de Drummond.

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Proformen inc.

M. Yves Benoît, président

Téléphone : 819 395-2671

SDED (CLD Drummond)

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural SDED

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

80 – Développement résidentiel à Saint-Pie-de-Guire

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Pie-de-Guire

Objectifs

- Maintien et retour des jeunes et des familles.
- Amélioration de l'offre et de la disponibilité des services.
- Mise en réseau des promoteurs locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation.

Description

La municipalité de Saint-Pie-de-Guire a travaillé au développement d'un nouveau secteur résidentiel, dans le but de conserver et d'attirer des jeunes et de nouvelles familles. La municipalité espérait la réalisation de ce projet domiciliaire depuis plus de 10 ans. La nouvelle rue baptisée « Des Roselins » sera perpendiculaire au chemin du rang 9 (route 143). Progressivement, huit résidences pourront être construites.

Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de développement de cette municipalité. La communauté de Saint-Pie-de-Guire, solidaire et mobilisée, compte, en effet, offrir une meilleure qualité de vie à l'ensemble de sa population, favoriser une vie sociale active, être attractive et encourager le retour des jeunes familles dans la collectivité. Elle souhaite ainsi développer un service de loisirs dynamique, des infrastructures de jeux extérieurs sécuritaires et accessibles, et une garderie familiale. La municipalité a d'ailleurs procédé, en 2008, à la mise en place d'un module de jeux extérieur adapté aux enfants âgés entre 2 et 5 ans, avec l'aide du Pacte rural.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Mise en place d'infrastructures municipales complémentaires afin d'assurer la qualité de vie des collectivités rurales et de renforcer leur pouvoir d'attraction :

- Asphaltage d'une rue;
- Raccordement au système d'aqueduc et d'égout de la municipalité;
- Promotion du nouveau secteur résidentiel.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en 2004 et s'est terminé en 2005.

Partenaires engagés

Promoteur immobilier, partenaires privés et Société de développement économique de Drummondville (SDED).

Financement

Coût total : 172 957 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Saint-Pie-de-Guire

Mme Claire Roy, secrétaire-trésorière

Mme Rose-Hélène Pepin, conseillère

Téléphone : 819 784-2278

SDED (CLD Drummond)

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

81 – Le complexe multifonctionnel municipal de Saint-Jean-de-la-Lande

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande

Objectifs

Offrir une solution adaptée aux besoins en services communautaires et de proximité.

Description

Le 28 février 2000, un incendie a complètement détruit le bâtiment qui regroupait l'école et la bibliothèque, le bureau municipal et la Caisse populaire Desjardins.

Le nouveau complexe réunit la bibliothèque, les bureaux municipaux, un service de la Caisse populaire Desjardins et quatre logements de la corporation La Jeannoise.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Construction d'un bâtiment multifonctionnel.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La construction du bâtiment s'est faite au cours du printemps 2005 alors que son inauguration officielle a eu lieu le 4 juillet de la même année.

Partenaires engagés

Le CLD de la MRC de Témiscouata (CLD), la SADC du Témiscouata (SADC), la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, des commanditaires privés, le MDEIE, le MELS, une souscription populaire.

Financement

Total : 607 899 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Danielle Rousseau

Téléphone : 418 853-3703

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

Jeunes



82 – DVD documentaire sur l'exode des jeunes

Organisme porteur et statut légal

Télévision communautaire de la Vallée de La Matapédia inc. – OBNL

Objectifs

Freiner l'exode des jeunes et sensibiliser les jeunes aux véritables enjeux de la vie urbaine par rapport à la vie rurale. Permettre à divers intervenants d'informer adéquatement les jeunes, et ce, à partir de cet outil de sensibilisation.

Description

Le projet consistait à créer une série de cinq émissions (de 30 minutes) de sensibilisation à la vie rurale. Il intègre la présence de plusieurs intervenants, ainsi qu'une analyse comparative de la vie en milieu rural et en milieu urbain. Plusieurs thèmes sont abordés, soit la formation, la recherche d'emploi, le démarrage d'entreprise, le logement, le transport, les sports et loisirs, et la qualité de vie. En plus d'être diffusés lors de la saison d'automne 2007, les documentaires ont été distribués sous forme de DVD à titre d'outil pédagogique dans les établissements scolaires.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Entrevues auprès de jeunes, d'enseignants et d'intervenants du Bas-Saint-Laurent.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Septembre 2005 à avril 2006, diffusion et distribution en 2007.

Partenaires engagés

Fonds régional d'investissement Jeunesse, Fédération des Caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent, villes d'Amqui, Matane, Rimouski et Mont-Joli, député, TVC de la vallée de La Matapédia, Pacte rural de la Matapédia, TVCogéco, Ameublement Tanguay, Fenetech inc., les Sœurs Servantes Notre-Dame Reine du Clergé, les Sœurs du Saint-Rosaire, Impressions Alliance 900 Inc.

Financement

Total : 46 608 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2 emplois temporaires

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Télévision communautaire de la vallée de La Matapédia

Mme Diane Côté, responsable

Téléphone : 418 629-4503

Télécopieur : 418 629-4548

diane.cote@tvcmatapedia.com

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

83 – Festival du rythme : De village en village

Organisme porteur et statut légal

Association de réinsertion socioartistique de l'Abitibi-Témiscamingue (ARSAAT) – OBNL

Objectifs

- Impliquer les jeunes dans leur milieu.
- Contrer le décrochage scolaire.
- Briser l'isolement des jeunes en difficulté.
- Favoriser le travail en équipe et l'estime de soi.
- Accroître le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu et soutenir le développement de nouvelles compétences.

Description

Projet d'une durée de 4 mois qui consiste à offrir aux jeunes âgés entre 12 et 17 ans provenant de tous les quartiers ruraux de la MRC de Rouyn-Noranda des formations sur la musique, les arts visuels et la culture. Grâce à l'équipe multiculturelle et multidisciplinaire formée pour l'occasion, les jeunes ont bénéficié non seulement de cours techniques, mais d'une opportunité d'intégration socioculturelle.

Le projet s'est terminé par une soirée spectacle, où les jeunes ont démontré leur savoir-faire et communiqué leur passion pour les arts! Le projet a été mis sur pied pour promouvoir des activités d'intégration et de réinsertion socioculturelles dans le but de faciliter et d'augmenter la participation sociale des jeunes. Le projet a également permis de faire la promotion des services offerts aux jeunes par l'ARSAAT.

Démarches initiales

Consultation auprès des responsables de maisons des jeunes en milieu rural de la région.

Moyens de mise en œuvre

- Recrutement de jeunes de la région de Rouyn-Noranda.
- Organisation de cours de musique.
- Organisation d'un spectacle.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Développement et réalisation du projet sur une période d'un peu plus de six mois en 2006.
Projet terminé.

Partenaires engagés

La Mosaïque, association interculturelle et d'accueil des immigrants de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre d'expression artistique régionale « Percu-en-Arts inc. », le CLD et la Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Total : 60 000 \$

Pacte rural : 17 520 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

ARSAAT

M. Mohamed Ghoul, chargé de projet

Téléphone : 819 797-0953, poste 1

l-arsaat@hotmail.com

<http://www.arsaat.ca/profil.html>

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

84 – Je suis capable... de cuisiner!

Organisme porteur et statut légal

L'Ardoise du Bas-Richelieu : groupe populaire en alphabétisation autonome – OBNL

Objectifs

- Offrir aux jeunes une formation sur la santé et l'alimentation adaptée à la réalité locale.
- Développer l'autonomie des jeunes.
- Créer une activité communautaire favorisant les rapprochements.

Description

Le projet visait à apprendre aux jeunes des rudiments culinaires et alimentaires, le tout en s'amusant. Plus que l'apprentissage de simples techniques, le projet visait à favoriser le développement d'une certaine autonomie chez les jeunes, à augmenter leur estime de soi ainsi qu'à développer un esprit d'équipe et de partage. Cette approche permet aux parents de s'impliquer dans l'apprentissage des jeunes et de tisser des liens avec eux. Enfin, il s'agissait d'initier les familles de Saint-Ours à de bonnes habitudes de vie.

Démarches initiales

Ce projet fait partie d'une programmation thématique relative à la sécurité et à l'insécurité alimentaire, développée par l'organisme l'Ardoise du Bas-Richelieu.

Moyens de mise en œuvre

Des activités pédagogiques de concertation, des ateliers de cuisine avec les enfants, des rencontres avec les parents, ainsi que la réalisation d'un cahier d'activités.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré au printemps 2006, a duré quelques mois et est maintenant terminé.

Partenaires engagés

La municipalité de Saint-Ours, l'école Pierre-de-Saint-Ours, le Carrefour communautaire Arc-en-ciel, la Table de sécurité alimentaire, les parents et les élèves.

Financement

Total : 2 849 \$

Pacte rural : 610 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 salariée à temps partiel et 1 salariée à plein temps.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Monique Roberge

Téléphone : 450 780-1016

Télécopieur : 450 780-1182

Région administrative

Montréal

85 – L'Écluse, Sainte-Agathe-des-Monts

Organisme porteur et statut légal

L'Écluse des Laurentides – OBNL

Objectifs

Résoudre les problématiques de désœuvrement, de consommation d'alcool et de stupéfiants, d'itinérance et de vandalisme présentes chez les jeunes de la municipalité. Les résultats attendus par l'embauche d'un travailleur de rue sont de favoriser les dialogues intergénérationnels, de rejoindre les jeunes qui ne bénéficient pas des services existants, de prévenir la rupture entre les jeunes et la communauté, ainsi que de contribuer au mieux-être des jeunes vivant dans l'exclusion.

Description

Le projet consistait à engager un travailleur de rue pour l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts afin d'orienter et de référer les jeunes vers les points de service. Le mandat du travailleur de rue était d'animer et de créer des événements, des activités significatives auprès des jeunes, afin d'initier un dialogue entre les générations. Les travailleurs de rue soutiennent les personnes avec qui ils entrent en relation, dans un processus visant l'amélioration de leur mieux-être et de leurs conditions de vie. Ils rejoignent ces personnes en rupture avec les ressources traditionnelles et les aident à reprendre contact avec la communauté. Ils offrent présence, écoute, informations, références personnalisées, aide et accompagnement.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Embauche d'un travailleur de rue.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet a débuté en 2006 et s'est échelonné sur une période de trois ans.

Partenaires engagés

Agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, Centraide Laurentides, les œuvres du Cardinal Léger et le Club Richelieu de Sainte-Agathe-des-Monts.

Financement

Total : 40 321 \$

Pacte rural : 14 190 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Écluse des Laurentides

M. Marc Allain, directeur général

Téléphone : 450 229-4443

<http://www.ledcl.qc.ca/Organismes/Ecluse.html>

Région administrative

Laurentides

86 – Les mousquetaires de l'eau claire

Organisme porteur et statut légal

Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi – OBNL

Objectifs

- Informer les élèves du niveau primaire afin qu'ils intègrent la protection de l'eau lors de leurs premières expériences en sciences naturelles. Le cycle de l'eau et les notions d'écologie sont d'ailleurs des thèmes prévus dans le programme scolaire.
- Aider les professeurs en leur offrant un programme qui réponde à leurs besoins pédagogiques multidisciplinaires avec des outils qu'ils pourront utiliser dans différentes matières, à leur gré.
- Responsabiliser les élèves afin qu'ils prennent conscience de l'importance de l'eau dans leur milieu de vie. Dans le programme s'échelonnant sur quatre ans, les jeunes ont une mission à remplir dans leur entourage.
- Faire jouer un rôle à l'école dans le développement durable de la municipalité à l'aide d'une activité extérieure. Les écoles situées en zones rurales ont parfois de la difficulté à survivre et elles recherchent des projets spécifiques intéressants pour la communauté.

Description

Permettre aux élèves d'obtenir une présentation audiovisuelle sur l'environnement, par une spécialiste de l'éducation. Cette présentation est accompagnée d'un carnet du mousquetaire. Par la suite, les jeunes poursuivent le programme pendant quatre ans, avec différents modules qui couvrent des thèmes tels que le territoire du bassin versant, les relations entre les organismes vivants et leur milieu, les impacts des usages de l'eau et la recherche de solutions pour la protéger. Les élèves effectuent également une sortie au bord de l'eau afin de mieux comprendre et d'appliquer les notions reçues.

Démarches initiales

Le projet éducatif a été élaboré à la suite des présentations sur la thématique de l'écologie de l'eau, dans trois écoles. Il a été important de vulgariser l'information sur la gestion de l'eau en fonction du niveau des élèves du primaire. Le premier grade a été élaboré grâce à une aide financière du « Lake Champlain Basin Program », qui coordonne les efforts en écologie du bassin versant du lac Champlain. Par la suite, les trois autres grades ont été élaborés et financés en grande partie par le Pacte rural.

Moyens de mise en œuvre

Élaboration de quatre guides éducatifs et présentation dans les écoles.

Date de commencement, durée et état d'avancement

À compter de 2006 pour une durée de quatre ans.

Partenaires engagés

Le MDDEP, Lake Champlain Basin Program, la MRC.

Financement

Total : 10 600 \$

Pacte rural : 2 500 \$

Échelle de rayonnement

MRC Brome-Missisquoi

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

La Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi

Mme Chantal d'Auteuil

Téléphone : 450 248-0100

Région administrative

Montérégie

87 – Spectacle de variétés – Bellecombe

Organisme porteur et statut légal

Corporation de développement sociocommunautaire de Bellecombe – OBNL

Objectifs

- Favoriser les relations intergénérationnelles.
- Impliquer les jeunes dans l'élaboration d'un spectacle pour augmenter leur estime de soi.
- Donner l'opportunité aux jeunes de connaître, d'appivoiser, de s'initier et même de se perfectionner dans le domaine artistique.
- Augmenter le sentiment d'appartenance entre les résidents du quartier et favoriser le rapprochement des jeunes.
- Permettre à la communauté de prendre conscience des divers talents des jeunes, et ainsi abolir certains préjugés et contrer les idées préconçues.

Description

Organisation et présentation d'un spectacle de variétés par les jeunes sur le thème des relations intergénérationnelles. Cette activité a amené plusieurs adolescents à s'ouvrir au domaine culturel et à y trouver un véritable intérêt. Le spectacle mettait à l'honneur différentes disciplines, comme la danse, le théâtre, l'écriture musicale et la création littéraire.

Démarches initiales

Le projet a vu le jour en 2004, à la suite d'une demande des jeunes du local BC Star, qui désiraient alors tenter une expérience sur scène, particulièrement en danse et en musique.

Moyens de mise en œuvre

La préparation et la présentation de spectacles de variétés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

En avril 2005, grâce au travail des jeunes et des bénévoles, des spectacles ont eu lieu à la salle communautaire du quartier. À la suite de ce succès, le projet a été repris l'année suivante, pour mener à la création d'une deuxième édition du spectacle de variétés présenté à plusieurs reprises. Enfin, en 2007, le succès des éditions précédentes et la motivation des adolescents ont mené à la création et à la présentation d'une troisième édition du spectacle de variétés.

Partenaires engagés

Le Comité des Loisirs et la Ville de Rouyn-Noranda, Musique Migneault inc., Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et la Fondation du maire Roger Caouette.

Financement

Total des trois éditions : 22 753 \$

Pacte rural : 14 076 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Andrée Prévost, responsable du projet

Téléphone : 819 797-2065

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

88 – Une place pour nos jeunes – Gentilly Transit Jeunesse

Organisme porteur et statut légal

Gentilly Transit Jeunesse – OBNL

Objectifs

- Donner aux adolescents et aux jeunes adultes un lieu de rencontre permanent, et améliorer les services d'accueil et d'intervention.
- Rapatrier sous un même toit les activités actuelles.
- Favoriser la participation des jeunes dans différents projets.
- Fournir un espace de réunion pour adolescents et jeunes adultes qui veulent élaborer un projet lié au développement de la communauté.
- Augmenter, améliorer et diversifier les services offerts.

Description

Acquisition et rénovation d'un immeuble, et relocalisation des infrastructures permettant la création d'un lieu d'accueil et d'intervention plus grand afin de répondre aux besoins de la clientèle.

L'organisme a fait l'acquisition d'un immeuble, afin d'améliorer les services et de développer un lieu d'appartenance.

L'organisme veut aller de l'avant dans le développement des volets accueil, animation et intervention auprès des jeunes.

Démarches initiales

Les espaces disponibles étant devenus trop limités pour accueillir la clientèle croissante des jeunes, les possibilités d'un agrandissement ou d'une relocalisation ont été envisagées. Étant donné les coûts liés à construction d'un nouvel immeuble, il a été décidé d'en acquérir un.

Moyens de mise en œuvre

- Achat et rénovation d'un immeuble.
- Promotion de la santé et du mieux-être psychologique, de la prévention et de l'intégration sociale.
- Animation, formation et intervention sociale.

Date de commencement, durée et état d'avancement

ND

Partenaires engagés

MRC et ville de Bécancour, Carrefour jeunesse-emploi de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, Centre de santé Les blés d'or, MSSS, Centraide Centre-du-Québec, Emploi-Québec, Fonds étudiant solidarité travail Québec II, Caisse populaire Desjardins de Gentilly.

Financement

Coût total du projet : 94 094 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 emploi à plein temps, 3 emplois à temps partiel, selon les besoins.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Gentilly Transit Jeunesse

Mme Sophie Houde, directrice générale

Téléphone : 819 298-2802

gentilly.transit.jeunesse@cgocable.ca

CLD de Bécancour

Mme Sophie Veilleux, agente de développement rural

Téléphone : 819 298-2070

Région administrative

Centre-du-Québec

89 – Cueillir ensemble 2004

Organisme porteur et statut légal

Comité de développement local de Pointe-Jaune – OBNL

Objectifs

- Susciter un retour aux études chez les jeunes.
- Offrir une expérience afin d'intégrer le marché du travail et de freiner l'exode des jeunes.

Description

« Cueillir ensemble » est un projet communautaire axé sur la réinsertion sociale de jeunes décrocheurs de la MRC de la Côte-de-Gaspé. Ce projet leur a permis de s'impliquer afin de sauvegarder la tradition agricole, par la création de jardins communautaires. Ils ont fait la culture de pommes de terre, de tomates, de salades, etc., et planté des amélanchiers, dans le but de transformer ce petit fruit à haute teneur en vitamine C. Aux termes du projet, les jeunes ont acquis des compétences de base en culture, en séchage, en conservation, en utilisation et en préparation de produits biologiques. En plus de ces notions techniques, les participants ont acquis des compétences en gestion du temps, en organisation, en développement personnel, social et communautaire, ainsi qu'en vente et représentation.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

- Organisation et établissement de jardins communautaires.
- Développement de formations techniques en culture, récolte, transformation et mise en marché de produits agricoles.
- Développement de formations en gestion.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Avril à septembre 2004

Partenaires engagés

La Ville de Gaspé, CLE, Direction des Ressources humaines Canada, la SADC.

Financement

Total : 159 927 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Côte-de-Gaspé

M. Jean-Pierre Cassivi, agent de développement rural

Téléphone : 418 368-7000

cldruralite@cotedegaspe.com

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

90 – Développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire

Organisme porteur et statut légal

Carrefour jeunesse-emploi Haute-Gaspésie – OBNL

Objectifs

- Inculquer la notion d'entrepreneuriat aux élèves, afin de leur permettre de mûrir cette possibilité de carrière.
- Développer leurs aptitudes entrepreneuriales.
- Accroître leur assurance et leur estime de soi.

Description

Ce projet amène les élèves à comprendre les différentes phases de la création d'une entreprise, grâce à des outils pédagogiques traitant de différents sujets liés à l'entrepreneuriat.

Le coffre à outils sur le développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire est un outil créé à l'intention du personnel scolaire et des élèves. Il porte sur la réalisation de projets visant le développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire. Sous différents onglets, on y trouve de l'information sur les valeurs entrepreneuriales, la mise en place d'un projet, le démarrage d'une entreprise, les réalisations des établissements scolaires ainsi qu'une panoplie d'outils de travail.

Le projet permettra également de développer une meilleure connaissance de la région et de donner aux étudiants une vision positive de leur coin de pays afin qu'ils choisissent d'y demeurer ou d'y revenir à la fin de leurs études.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Accompagnement des enseignants et des élèves dans leurs projets d'entreprise.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2000, le soutien du Pacte rural date de 2003 et les outils développés sont toujours disponibles.

Partenaires engagés

La MRC et le CLD de La Haute-Gaspésie, Emploi-Québec, les caisses populaires Desjardins Haute-Gaspésie et Côte-de-Gaspé, la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Financement

Total : 61 550 \$

Pacte rural : 10 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Carrefour jeunesse-emploi Haute-Gaspésie

Téléphone: 418 763-2308, poste 200

Télécopieur : 418 763-2305

cjemploi@globetrotter.net

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

91 – La Yole de Bantry

Organisme porteur et statut légal

Club nautique Jacques-Cartier – OBNL

Objectifs

- Susciter le retour aux études chez les jeunes.
- Leur faire acquérir une expérience de travail.
- Freiner l'exode des jeunes.

Description

Le projet consistait à construire un bateau à voile, communément appelé la Yole de Bantry. C'est la plus grande embarcation mue à la voile et à l'aviron. Le projet avait une mission culturelle, sociale et pédagogique, puisqu'il s'adressait à de jeunes décrocheurs. Cela a permis à ces jeunes gens de débiter leur réinsertion sociale et professionnelle en faisant l'acquisition de connaissances en charpente marine, en ferronnerie et en voilerie. De plus, ils ont développé des compétences et des connaissances en navigation à la voile, en aviron, en chants marins et en environnement maritime.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Offrir à ces jeunes quelques outils afin de prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à leur avenir.

Date de commencement, durée et état d'avancement

De juin 2006 à septembre 2007.

Partenaires engagés

Services Canada, Développement économique Canada, Emploi-Québec, Commission scolaire des Chic-Chocs, Carrefour jeunesse-emploi, CRÉ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Ville de Gaspé, Caisse populaire de Gaspé, CLD, SADC.

Financement

Total : 290 258 \$

Pacte rural : 5 500 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD Côte-de-Gaspé

M. Jean-Pierre Cassivi, agent de développement rural

Téléphone : 418 368-7000

Courriel : cldruralite@cotedegaspe.com

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

92 – Les histoires animées de Franquelin

Organisme porteur et statut légal

Centre régional d'interprétation de la vie en forêt – OBNL

Objectifs

- Offrir la possibilité aux jeunes de développer de nouvelles compétences comme le travail en équipe, la gestion du temps, l'adaptation aux changements, le leadership et la capacité de communiquer et d'élargir leurs connaissances dans le domaine du théâtre.
- Contrer l'exode des jeunes et développer leur sentiment d'appartenance à leur communauté.
- Développer l'estime de soi des jeunes.
- Dynamiser la population.
- Améliorer l'offre d'activités touristiques au Village forestier d'antan de Franquelin.

Description

Ce projet comprend une série de soirées d'expression, animées par un comédien professionnel. Ces soirées ont permis aux jeunes et aux adultes de la municipalité d'apprendre à mieux se connaître, à parler devant un public et, par conséquent, à développer leur estime de soi. Ces activités ont mené à la présentation d'histoires animées sur les annales de Franquelin.

En participant à ce projet, les jeunes ont eu la possibilité de développer et d'acquérir de nouvelles compétences comme le travail en équipe, la gestion du temps, le leadership et la communication. Ils peuvent aussi élargir leurs connaissances dans le domaine théâtral, puisqu'ils sont amenés à participer à la réalisation, à la mise en scène, au décor et à la technique. En plus de dynamiser la population et de mobiliser les jeunes autour de l'histoire de leur village, ce projet permet de contrer le sentiment de lassitude présent chez les jeunes et de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur milieu. Finalement, il contribue à l'amélioration de l'offre touristique du Village forestier d'antan, à la rétention des touristes et, de ce fait, aide à consolider les emplois.

Lors de la consultation publique des Journées Action Franquelin, tenues en septembre 2003, les jeunes ont exprimé leur volonté d'avoir davantage d'activités au local des jeunes. Ils désiraient aussi avoir accès à des emplois d'été, bénéficier des services d'un intervenant et pouvoir faire du théâtre d'été.

Moyens de mise en œuvre

- 6 ateliers d'expression dramatique
- 5 sketches relatant la vie de chantier à Franquelin
- 80 heures de mise en scène

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet s'est réalisé en avril 2004.

Partenaires engagés

La municipalité de Franquelin, la SADC et le CLD Manicouagan.

Financement

Total : 8 315 \$

Pacte rural : 3 900 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 emploi étudiant

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Le Village forestier d'Antan de Franquelin

Mme Mélanie Bourque, présidente

Téléphone : 418 296-3203

Télécopieur : 418 296-6946

Région administrative

Côte-Nord

93 – Mise en place d'une coopérative jeunesse – Chandler

Organisme porteur et statut légal

Carrefour jeunesse-emploi de Chandler – OBNL

Objectifs

Offrir aux jeunes, par l'intermédiaire d'un emploi d'été, une expérience d'entrepreneuriat complète leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences techniques et administratives.

Description

Le projet consistait en la création d'une coopérative jeunesse. Le Pacte rural a servi à l'achat du matériel informatique nécessaire au fonctionnement de l'organisme. Le modèle coopératif étant basé sur des principes participatifs et démocratiques, ce sont les jeunes qui décident des orientations que prendra l'organisme et des activités qu'il réalisera.

La CJS permet non seulement aux jeunes de trouver un emploi d'été rémunéré, mais elle les initie aux différentes facettes d'une coopérative : organisation collective du travail, gestion coopérative, rouages du marché, etc.

Encadrés par deux animateurs et un comité local composé de différents intervenants du milieu, les jeunes sont à même de fournir à la population un service de qualité.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

La coopérative offre principalement des services liés aux menus travaux, sans toutefois s'y limiter, puisque ce sont les participants qui décident des activités.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a été lancé à l'été 2003 et la coopérative jeunesse de services (CJS) est en fonction tous les étés depuis.

Partenaires engagés

La MRC et le CLD Le Rocher-Percé, la Maison des jeunes de Chandler, le Carrefour jeunesse-emploi du Rocher-Percé, Ressources humaines et développement des compétences Canada, la Ville de Chandler, la polyvalente Mgr Sévigny, la Commission scolaire René-Lévesque, le CLSC Rocher-Percé et la Caisse populaire du Centre-sud gaspésien.

Financement

Total : 17 115 \$

Pacte rural : 2 500 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

12 emplois saisonniers

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Carrefour jeunesse-emploi du Rocher-Percé

Mme Marie-Ève Duguay

Téléphone : 418 689-6402

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Nouvelles technologies de l'information et des communications



94 – Service Internet avec ordinateurs

Organisme porteur et statut légal

Ville de La Tuque

Objectifs

- Offrir à toute la population la possibilité d'avoir accès à Internet.
- Favoriser le développement des compétences en informatique de la population.

Description

Ce projet, présenté par le comité local de La Croche, consiste à donner à toute la population de la région un endroit où elle aura accès à Internet. De plus, les utilisateurs pourront bénéficier d'information et de formation adaptées à leur niveau de connaissance en informatique.

Le comité local a estimé qu'une salle équipée de cinq ordinateurs serait adéquate. Le local, situé au deuxième étage du Centre social Langelier, a été désigné comme étant le plus adéquat. Le comité a négocié avec le conseil municipal et a obtenu de ce dernier une participation au projet.

Le comité du Pacte rural de La Croche prévoit donner accès aux équipements informatiques et à une supervision technique pendant une période de 3 heures par jour, 120 jours par année.

Démarches initiales

Dans le cadre du Pacte rural, un comité local a été formé de cinq personnes choisies pour représenter la communauté de La Croche. Un processus de consultation a été élaboré, et ce, afin de permettre d'identifier des projets représentatifs des besoins socioéconomiques de la communauté.

Moyens de mise en œuvre

Service Internet, ordinateurs, formation en informatique.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en mai 2003 et a été en opération pendant cinq ans. Le local est toujours accessible, à raison de quelques heures par semaine le dimanche.

Partenaires engagés

La Ville de La Tuque.

Financement

Total : 28 474 \$

Pacte rural : 22 474 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD du Haut-Saint-Maurice

M. André Brodeur, conseiller en développement économique

Téléphone : 819 523-6111, poste 2622

Région administrative

Mauricie

95 – Site Internet intermunicipal Matapédia-Les Plateaux

Organisme porteur et statut légal

SADC de la Neigette – OBNL

Objectifs

- Augmenter la visibilité des municipalités regroupées et les doter d'un outil de communication devenu indispensable au développement municipal.
- Assurer une meilleure diffusion de l'information municipale auprès des citoyens : services, infrastructures, activités, etc.
- Développer une collaboration entre les intervenants des différentes municipalités.
- Promouvoir la région de Matapédia-Les Plateaux sur le plan touristique, culturel et économique, et mettre en valeur son potentiel.

Description

Le projet, qui regroupe les municipalités de Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et l'Ascension-de-Patapédia, consiste à réaliser un site Internet rassemblant ces municipalités afin de faire connaître le milieu municipal, culturel, touristique et économique du secteur. On y retrouve des calendriers d'activités communautaires, des informations sur la vie citoyenne ainsi qu'une foule de liens vers différents attraits touristiques.

Démarches initiales

Le projet est issu du projet « Avignon-Bonaventure – des MRC innovantes : l'utilisation des TI et d'Internet en appui au développement rural ». Cette démarche avait pour but de définir les besoins collectifs en matière d'intégration des nouvelles technologies de l'information dans les pratiques des institutions et des entreprises.

Moyens de mise en œuvre

Développement et mise en ligne d'un site Internet. Le contrat de conception du site a été confié à une jeune entreprise de la Baie-des-Chaleurs.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le site Internet a été créé avec succès et lancé officiellement en juin 2007. Une mise à jour régulière est effectuée.

Partenaires engagés

Le CEFRIO, la SADC Baie-des-Chaleurs, le MAMROT, les Caisses Desjardins, le CLD Avignon.

Financement

Total : 24 609 \$

Pacte rural : 5 216 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Saint-François-d'Assise

Mme Pauline Gallant, directrice générale et secrétaire-trésorière

Téléphone : 418 299-2066

www.matapedialesplateaux.com

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

96 – Avignon-Bonaventure – Des MRC innovantes : l'utilisation des TI et d'Internet en appui au développement rural

Organisme porteur et statut légal

Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) – OBNL

Objectifs

- Offrir à un territoire rural pilote l'outil des TIC comme moyen supplémentaire de développement socioéconomique afin que des retombées concrètes soient obtenues au terme du projet;
- Réaliser sur ce territoire une expérience de transfert qui puise à l'expertise des partenaires de la démarche et qui permette, à chacun, de développer de nouvelles applications des TIC en développement rural;
- Identifier avec le territoire pilote une démarche d'innovation originale, un modèle d'accompagnement ainsi que les secteurs d'activités où l'utilisation des TIC pourrait être intégrée à la stratégie de développement des MRC.

Description

Projet pilote d'une durée de trois ans qui vise à favoriser le développement de nouveaux services et produits, à permettre le transfert d'expertise ainsi qu'à identifier de nouveaux savoir-faire en matière d'utilisation des technologies de l'information (TI).

Ont émergé de ce projet :

- La production d'un site intermunicipal comme outil de promotion, d'information et de coordination pour cinq municipalités rurales;
- Le développement d'une boutique gourmande en ligne afin de créer une nouvelle chaîne de distribution des produits régionaux;
- La réalisation d'émissions de Webtélé pour diffuser des vidéos réalisées par des jeunes sur des problématiques régionales;
- L'organisation en ligne d'une communauté de pratique des agents de développement;
- L'accroissement de l'utilisation des TI dans l'industrie touristique locale;
- Un incubateur virtuel pour offrir un accompagnement rapproché aux entrepreneurs dispersés sur un vaste territoire.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Sondages dans la Baie-des-Chaleurs réalisés par le CEFRIO ainsi que par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). Information, accompagnement, soutien technique et financier à des projets novateurs.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en juin 2003 et a duré trois ans. Plusieurs des projets qui ont vu le jour sont toujours en cours.

Partenaires engagés

Les Collectivités ingénieuses de la Péninsule Acadienne (CIPA), le CLD d'Avignon, le CLD de Bonaventure, le MDEIE, la CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la SADC de la Baie-des-Chaleurs, TELUS, la Caisse Desjardins.

Financement

Total : 21 000

Pacte rural : 1000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1 emploi à plein temps (chargé de projet)

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CEFRIO

M. Vincent Tanguay, vice-président, Innovation et Transfert, Québec

vincent.tanguay@cefrio.qc.ca

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

97 – Réforme scolaire TIC

Organisme porteur et statut légal

Centre d'accès communautaire Internet de Saint-Elzéar – OBNL

Objectifs

Intégration pédagogique des technologies de l'information afin de diversifier et de moderniser les méthodes d'enseignement, et de les rendre plus intéressantes et adaptées aux réalités sociales et culturelles des jeunes.

Description

Le projet consistait en l'achat de 17 ordinateurs portables pour les jeunes de 5^e et 6^e année en classe multiprogramme de l'école La Relève de Saint-Elzéar. Les enfants reçoivent ainsi une formation dans diverses matières, faisant appel à leur capacité de recherche d'information en ligne ainsi qu'à leur capacité à produire des travaux sur support informatique. Il va sans dire que l'accès à l'éducation par Internet offre aux jeunes une multitude d'informations sur le monde.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Achat de 17 ordinateurs portables et développement de méthodes d'enseignement adaptées à ce nouvel outil.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Implantation des systèmes informatiques en octobre 2003. Le programme se poursuit sans l'intervention du Pacte rural.

Partenaires engagés

L'École La Relève de Saint-Elzéar, la Commission scolaire René-Lévesque, la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents

Financement

Total : 36 648 \$

Pacte rural : 6 451 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Centre d'accès communautaire Internet de Saint-Elzéar

M. Pierre Arsenault, responsable administratif

Téléphone : 418 534-4314

Télécopieur : 418 534-2850

pierre.arsenault@saint-elzear.net

Région administrative

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

98 – Internet haute vitesse autour du Mont-Rigaud

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité du Suroît (CSUR) – OBNL

Objectifs

- Permettre l'accès Internet haute vitesse dans les zones boisées non desservies actuellement par les entreprises de services traditionnels.
- Faciliter les communications entre les citoyens, les entreprises privées, les groupes communautaires et les municipalités participantes dans la région.
- Atténuer le clivage entre les milieux ruraux et urbains en fournissant aux citoyens et aux entreprises de la région un accès Internet haute vitesse aux mêmes tarifs et avec les mêmes services qu'en zone urbaine, par l'intermédiaire de la participation à la coopérative.
- Soutenir le développement des entreprises locales existantes, le développement du télétravail et la création d'entreprises.
- Faciliter le développement de services communautaires et municipaux.

Description

Fournir aux citoyens et aux entreprises de la région un accès Internet haute vitesse aux mêmes tarifs et avec les mêmes services qu'en zone urbaine (fournir courriel, hébergement de site Internet et autres services communautaires et municipaux). La zone géographique ciblée étant très boisée, aucune installation traditionnelle n'offrait le service haute vitesse aux usagers d'Internet. La Coopérative a donc décidé de combler ce besoin en créant un site central équipé de serveurs capables de fournir aux membres de cette dernière des services Internet haute vitesse par micro-ondes.

Démarches initiales

Face au refus des grandes compagnies de connecter les résidences de Très-Saint-Rédempteur, un groupe de citoyens, en collaboration avec la municipalité, a créé une coopérative de service Internet haute vitesse.

Moyens de mise en œuvre

- Création d'un site central de la coopérative, équipé de serveurs capables de fournir aux membres les services offerts par la coopérative.
- Acquisition et installation de plusieurs tours de communication supportant le réseau principal de distribution de l'accès à Internet.
- Acquisition et installation de plusieurs petites tours de communication servant à la redistribution locale du signal provenant des grandes tours où le couvert forestier bloque la propagation des micro-ondes.
- Acquisition et installation d'équipement radio sur les petites tours de communication ainsi que chez les membres de la Coopérative accédant au réseau via ces petites tours.
- Accès Internet haute vitesse par micro-ondes à un prix concurrentiel.
- Courriel, hébergement de sites Web et divers autres services Internet, selon les besoins exprimés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Fondée en avril 2006, la Coopérative a pour mission de servir de noyau de développement communautaire, économique et social dans la région. Son service Internet couvre, pour commencer, cinq municipalités, à savoir Pointe-Fortune, Rigaud, Très-Saint-Rédempteur, Sainte-Marthe et Sainte-Justine-de-Newton. Ultérieurement, la CSUR pourra étendre ses activités aux municipalités voisines qui en feront la demande. À cet effet, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a confirmé, au printemps 2009, qu'elle confierait à la CSUR le mandat d'effectuer une étude et de fournir un plan détaillé du branchement des résidents des zones rurales.

En 2008, la Coopérative comptait déjà plus de 300 membres.

Partenaires engagés

Participation financière : CLD de Vaudreuil-Soulanges, Caisse populaire Desjardins, Réseau d'Information Scientifique du Québec (RISQ), Investissement Québec, députée de Soulanges.

Participation active : municipalités de Très-Saint-Rédempteur (mise à disposition d'un terrain pour l'installation de tours, hébergement des serveurs de la coopérative, soutien logistique, juridique et administratif), Pointe-Fortune, Rigaud, Sainte-Justine-de-Newton (soutien logistique).

Financement

Total: 177 560 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Mme Lise Couet, directrice générale de la municipalité et membre actif de la coopérative CSUR

Téléphone : 450 451-5203

Coopérative CSUR

M. Benoît Guichard, président

M. Normand Molhant, directeur

Téléphone : 450 451-2787

Région administrative

Montréal

Paysages, ressources naturelles et développement rural



99 – Atlas hydrogéologique, programme de recherche sur l'eau souterraine

Organisme porteur et statut légal

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue – OBNL

Objectifs

- Développer un outil pratique pour les chercheurs et les individus intéressés à la ressource en eau souterraine.
- Développer des mesures de soutien et de renforcement à la mobilisation des intervenants.
- Intensifier l'innovation et l'acquisition de savoirs relatifs à cette ressource.
- Développer les compétences des ressources humaines.
- Accroître la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur de la ressource.

Description

Le projet comporte trois grands volets :

- Cartographie hydrogéologique régionale
- Dynamique de l'écoulement en 3D
- Outils de gestion et programme de communication

Il s'agit d'outils porteurs de développement intégré.

Démarches initiales

L'engouement qui existe pour la ressource « eau souterraine » dans la MRC d'Abitibi a mené les représentants municipaux et les gens d'affaires de l'Abitibi à solliciter l'UQAT, afin qu'elle chapeaute un projet de développement durable autour de cette ressource. Dans cette perspective, l'UQAT a élaboré et mis en branle un programme de recherche afin d'évaluer le potentiel et d'assurer la protection de cette ressource. Des actions concrètes sont en cours depuis avril 2003.

Moyens de mise en œuvre

Recherche terrain, échantillonnage et modélisation des données.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en avril 2003 et suit un échéancier de cinq ans.

Partenaires engagés

Développement économique Canada, la Corporation de la forêt de recherche Harricana.

Financement

Total : 152 000 \$

Pacte rural : 18 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

UQAT – Campus d'Amos

M. Vincent Cloutier, professeur-chercheur

Téléphone : 819 732-8809, poste 8228

Télécopieur : 819 732-8805

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

100 – Vergers communautaires de Cannes-de-Roches – vallée en fleurs

Organisme porteur et statut légal

Vergers communautaires de Cannes-de-Roches – OBNL

Objectifs

Revigorer le quartier, l'embellir et mobiliser les gens dans un projet constructif.

Description

Le projet consistait en la plantation d'arbres fruitiers et fleuris dans la vallée de Cannes-de-Roches, sur tous les terrains s'y trouvant. En profitant ainsi d'espaces non occupés, le paysage a été embelli en y apportant de la couleur et en le meublant. De plus, les arbres fruitiers représentent une nouvelle ressource pour la communauté qui peut ainsi bénéficier d'un accès saisonnier à des fruits frais produits localement. En tout, près de 200 pommiers ont été plantés à travers la communauté.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Tous les citoyens du secteur ont reçu des arbres à planter, et ce, gratuitement; le spectacle des arbres fleuris au printemps est offert gratuitement, gracieuseté de la nature gaspésienne, à toute personne passant dans ce secteur à cette période.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet a été lancé à l'été 2006 et les derniers arbres ont été plantés au printemps 2007.

Partenaires engagés

La population de Cannes-de-Roches

Financement

Total : 1 650 \$

Pacte rural : 1 320 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de Percé

Téléphone : 418 689-6678

cld@rocherperce.qc.ca

Région administrative

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

101 – Publication du guide du riverain

Organisme porteur et statut légal

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe – OBNL

Objectifs

Produire et diffuser un guide de référence vulgarisant le phénomène d'érosion côtière et les impacts des méthodes de stabilisation sur l'environnement.

Description

L'érosion des berges est un sujet d'actualité sur la Côte-Nord. Le phénomène étant complexe, il est essentiel que les personnes concernées soient informées sur le processus d'érosion, afin de mieux comprendre les démarches entreprises pour la protection des berges et du littoral côtier. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a donc réalisé un guide à l'intention des citoyens riverains afin d'expliquer le phénomène d'érosion côtière et les impacts des méthodes de stabilisation des berges sur l'environnement. Le présent projet comprend la rédaction, la révision du document, le montage graphique, l'impression et la distribution du guide.

Démarches initiales

Le Comité ZIP, aidé du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEE_UQAC), a financé un stage pour développer l'expertise sur le phénomène d'érosion, qui a mené à la rédaction d'un document. Face à la demande grandissante, la réalisation d'un guide devenait un incontournable pour rendre cette information accessible aux riverains. La sensibilisation du citoyen, face au phénomène d'érosion des berges, passait par cet outil d'information.

Moyens de mise en œuvre

- Réalisation graphique.
- Impression, publication et distribution de 5 000 copies du guide.
- Diffusion dans les organismes locaux et régionaux (villes de Sept-Îles et de Port-Cartier, MRC de Sept-Rivières, etc.).
- Diffusion Internet.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en octobre 2006 et s'est terminé en octobre 2007.

Partenaires engagés

Ville de Sept-Îles

Financement

Total : 6 319 \$

Pacte rural : 735 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

M. Yan Crousset, directeur général

Téléphone : 418 968-8798

info@zipcng.org

http://www.zipcng.org/documentation/doc_erosion_des_berges.pdf

Région administrative

Côte-Nord

102 – Étude sur la villégiature à Sainte-Agathe-des-Monts

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts

Objectifs

- Mieux connaître les villégiateurs de la région, leurs habitudes de consommation de biens et services, l'utilisation qu'ils font des services et équipements municipaux, ainsi que les activités récréotouristiques qu'ils pratiquent.
- Orienter le développement économique régional.

Description

Le projet d'étude consistait à mieux connaître le segment de population qui possède des résidences secondaires sur le territoire. Cette étude a permis :

- d'identifier la force économique des villégiateurs et leur apport dans la structure socioéconomique locale et supra locale;
- d'identifier les besoins et les comportements de consommation de cette clientèle lorsqu'elle se retrouve en milieu de villégiature;
- de faire du démarchage auprès d'entreprises de services et de consommation afin de les convaincre de localiser leur entreprise à Sainte-Agathe-des-Monts.

Démarches initiales

Très peu de données sont disponibles sur les villégiateurs. Face à la forte croissance de la région, il était nécessaire de mieux les connaître afin d'orienter le développement régional en fonction de leurs besoins.

Moyens de mise en œuvre

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès des villégiateurs.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en 2004 pour se terminer en 2005.

Partenaires engagés

La Ville et la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts, la MRC et la CRÉ des Laurentides, la ville de Mont-Tremblant et le CLD des Laurentides.

Financement

Total : 10 000 \$

Pacte rural : 8 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD des Laurentides

M. Paul Calcé, directeur général

Téléphone : 819 681-3373

Télécopieur : 819 688-2537

Ligne sans frais : 1 888 887-7335

Région administrative

Laurentides

103 – Le Lac Édouard s’environnementalise

Organisme porteur et statut légal

Municipalité du Lac Édouard

Objectifs

Rendre le village plus attrayant, à l'exemple de certains villages dans les Laurentides, afin d'attirer davantage les touristes.

Description

Le projet regroupe cinq volets différents qui touchent l'environnement sous plusieurs aspects.

Environnement visuel : embellissement du village, plantation d'arbres, installation de panneaux de signalisation.

Environnement écologique : compostage, récupération.

Environnement social : bénévolat.

Le projet a eu pour effet de mobiliser les citoyens à une cause commune, soit l'environnement.

Démarches initiales

L'idée est venue d'un citoyen à la retraite.

Moyens de mise en œuvre

Travaux de nettoyage au quai municipal, au centre communautaire, dans les rues du village, à la halte routière, etc. Dans une deuxième étape, plantation d'arbres, aménagement de plates-bandes fleuries et installation de panneaux de signalisation pour des raisons d'esthétisme et de sécurité.

Dans le but de respecter l'environnement et de satisfaire aux nouvelles normes que le gouvernement impose aux municipalités dans son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), un projet de compostage a été mis sur pied afin de sensibiliser la population à une meilleure gestion des ordures.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Travaux au printemps et à l'été 2007.

Partenaires engagés

La municipalité de Lac Édouard et ses résidents.

Financement

Total : 61 240 \$

Pacte rural : 46 619 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Yvon L'Heureux, instigateur du projet

Téléphone : 819 653-2154

Région administrative

Mauricie

104 – Sentier pédestre écologique et éducatif de Saint-Pierre-Baptiste

Organisme porteur et statut légal

Comité de loisirs et développement de Saint-Pierre-Baptiste – OBNL

Objectifs

- Rendre accessibles des outils relatifs à l'écologie pour renforcer le projet d'école et éviter sa fermeture.
- Offrir à la communauté et aux visiteurs un lieu de randonnée et de détente en milieu naturel.

Description

Le projet consistait en l'aménagement d'un sentier pédestre en milieu forestier dans la communauté de Saint-Pierre-Baptiste. À la fois comme site de randonnée pédestre de qualité et comme lieu d'apprentissage et de sensibilisation à l'écologie locale et régionale, le sentier représente un attrait d'importance pour la localité.

Des activités de sensibilisation à l'écologie ont été organisées pour les étudiants du primaire en parallèle avec la vocation écologique de l'école primaire locale.

Démarches initiales

La population locale souhaitait donner une vocation particulière à son école primaire dans le but de contribuer à son maintien à moyen et à long terme. Le thème de l'écologie a été retenu. Un forum tenu par la municipalité dans le cadre du Pacte rural a été l'occasion pour quelques personnes de convaincre la communauté du bien-fondé de ce projet.

Moyens de mise en œuvre

Sentier de marche et kiosque d'accueil.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Aménagement du sentier et d'un kiosque d'accueil en 2004. Les aménagements sont toujours accessibles.

Partenaires engagés

Le Comité de loisirs et développement de Saint-Pierre-Baptiste, le MRNF et la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste.

Financement

Total : 32 151 \$

Pacte rural : 4 241 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité de loisirs et développement de Saint-Pierre-Baptiste

Mme Christine Gaudet

Téléphone : 418 453-3349

CLD de L'Érable

Mme Isabelle Fillion, agente de développement rural

Téléphone : 819 362-2333

Région administrative

Centre-du-Québec

105 – Non merci, j'ai le mien

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-David

Objectifs

- Sensibiliser la population à son environnement.
- Augmenter le sentiment d'appartenance des citoyens à leur municipalité.
- Faire la promotion du comité municipal de cohabitation et environnement.

Description

Le projet visait à fournir gratuitement, à chacun des 375 domiciles de la municipalité de Saint-David, un sac d'épicerie en coton avec le logo municipal. Par la suite, le surplus de sacs a été vendu à prix modique aux résidents, et les profits ont permis de réaliser une activité de sensibilisation dans le cadre de la Journée de la Terre. Étant donné que la région du Bas-Richelieu (Sorel-Tracy) priorise le développement durable et que la municipalité venait de se doter d'un nouveau logo, le projet a permis de contribuer à un meilleur environnement tout en développant le sentiment d'appartenance à la municipalité.

Démarches initiales

Consultation de la population tenue dans le cadre du Pacte rural.

Moyens de mise en œuvre

Distribution et vente de sac réutilisables.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré à l'automne 2005, la remise des sacs gratuits a été finalisée pour la période des Fêtes 2005 et une activité de sensibilisation des jeunes a été tenue au printemps 2006.

Partenaires engagés

La municipalité de Saint-David et les résidents, la Caisse populaire Desjardins.

Financement

Total : 5 000 \$

Pacte rural : 4 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Comité Cohabitation et Environnement

M. Pierre Harbour, président

Téléphone : 450 789-0141

Mme Claire Bouclin, membre du comité

Téléphone : 450 789-3221

<http://www.stdavid.qc.ca/saintdavid.php?id=7>

Région administrative

Montréal

106 – Journée de démonstration sur les épandeurs à rampes basses

Organisme porteur et statut légal

Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie (SPPM) – OBNL

Objectifs

- Informer et sensibiliser les producteurs de porcs et l'ensemble de la communauté de la MRC de Maskinongé aux nouvelles techniques d'épandage disponibles, ainsi qu'aux avantages et inconvénients propres à chaque type d'épandeur.
- Maintenir et maximiser la cohabitation harmonieuse entre les producteurs de porcs et l'ensemble de la population de la MRC.
- Réduire les risques environnementaux (pollution diffuse, contamination de l'eau souterraine, etc.). L'utilisation de rampes basses permet de réduire les pertes volatiles d'azote et donc de réduire l'utilisation de fertilisants minéraux azotés.

Description

Une journée de démonstration des différents types de rampes basses a été organisée sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Des 60 entreprises porcines visées par le projet, 15 vivent des problèmes de cohabitation et d'entente d'épandage.

Le projet consistait à planifier et à organiser une journée de démonstration de différents types d'épandeurs de lisier à rampes basses. Des intervenants de BPR Groupe Conseil inc. et des représentants de divers fournisseurs de machinerie agricole se sont rendus sur place afin de transmettre les informations techniques relatives aux épandeurs en question.

L'aide demandée touchait la rémunération du chargé de projet, du spécialiste technique, le secrétariat, la location de la tente/table, la préparation des rampes/tank, le dédommagement du producteur, les frais de déplacement et le goûter.

En plus des retombées positives sur un grand nombre d'entreprises agricoles de la MRC et sur les différents usagers du territoire, le projet représente une innovation en matière de gestion des odeurs et de cohabitation en territoire rural. La MRC est un modèle pour l'ensemble des territoires ruraux du Québec grâce à ce projet, puisqu'il respectait les orientations de la PNR ainsi que les champs prioritaires de la MRC de Maskinongé.

Démarches initiales

Avec la levée du moratoire sur la production porcine, les producteurs porcins doivent utiliser des rampes basses pour l'épandage des lisiers, et ce, à partir de 2005. De plus, dans le contexte actuel, il est nécessaire pour les producteurs de tout mettre en œuvre pour minimiser les risques de conflits entre les différents utilisateurs du territoire.

Moyens de mise en œuvre

Le SPPM s'est impliqué dans la cohabitation entre les producteurs et leurs milieux de façon très active depuis quelques années. Une résultante des efforts est la démarche locale de cohabitation entreprise récemment à Saint-Paulin qui a conduit à la signature d'une entente entre le Baluchon et un producteur de porc. Le SPPM a travaillé avec le Groupe Envir-Eau-Sol pour monter le projet.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Juin à septembre 2004

Partenaires engagés

Le CLD de Maskinongé et le MAPAQ.

Financement

Total : 15 820 \$

Pacte rural : 5 425 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Jean-Pierre Hivon, chargé de projet

Téléphone : 819 296-2330

Région administrative

Mauricie

Personnes âgées



107 – La Bastide des aînés – Beaudry

Organisme porteur et statut légal

Corporation de la Bastide – OBNL

Objectifs

- Offrir, en milieu rural, un hébergement confortable et sécuritaire, ainsi que les repas aux personnes âgées.
- Permettre aux personnes intéressées de demeurer en milieu rural, parmi leurs parents et amis.
- Assurer aux personnes, même celles dont les revenus sont limités, de profiter d'un milieu de vie de qualité tout en conservant leur dignité et leur autonomie.
- Garantir la sécurité des résidents dans un milieu calme, serein, confortable et pratique.
- Dispenser des services et réaliser des activités permettant l'épanouissement de la personne tout en tenant compte de ses intérêts et de ses capacités.
- Favoriser, sur une base volontaire, la participation des résidents à la gestion et au bon fonctionnement de la maison.

Description

Le projet consistait à agrandir et à réaménager un bâtiment institutionnel municipal, afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité. L'ancienne école du village a ainsi été transformée en centre d'hébergement pour aînés. Les membres de la Corporation de la Bastide, accompagnés du groupe de ressources techniques, ont travaillé les plans et devis avec les professionnels. La Bastide des aînés a ouvert ses portes au printemps 2009.

Démarches initiales

La Corporation de la Bastide a été incorporée en 1998, mais l'idée de créer une maison d'hébergement pour personnes âgées a émergé dès 1996. Depuis 1998, plusieurs étapes ont été franchies; il fallait tout d'abord construire une nouvelle école pour accueillir les élèves afin que l'ancienne école Christ-Roy puisse être convertie et rénovée en résidence. Il fallait également transférer des équipements de la municipalité (gymnase et bureaux municipaux) pour que la nouvelle école voie le jour. C'est en 2002 que la nouvelle école a ouvert ses portes. Par la suite, le comité a travaillé à l'agrandissement de l'ancienne école en centre d'hébergement pour personnes âgées.

Moyens de mise en œuvre

La construction de 16 logements de 3 ½ pièces, comprenant chacun une salle de bain complète, une chambre à coucher, une salle de séjour et un espace de rangement; d'une grande salle à dîner pour savourer les trois repas quotidiens et les collations; d'une salle d'animation et de séjour sur un même niveau pour faciliter la circulation. Une surveillance 24 heures et un accès contrôlé, ainsi qu'un service d'entretien et de buanderie. Le tout pour les personnes âgées de 75 ans et plus ou en légère perte d'autonomie.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2007 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

La population de Beaudry, la Ville de Rouyn-Noranda, la SHQ, le groupe de ressource technique, différents professionnels (architectes, notaires, agente de développement rural du CLD).

Financement

Coût total (incluant la participation du Pacte rural) : 2 115 416 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

4 emplois à plein temps et 4 emplois à temps partiel.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

La Bastide des aînés

Téléphone : 819 797-2900

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

108 – Services communautaires d'aide domestique et d'activités aux aînés

Organisme porteur et statut légal

Atelier des aînés de Tête-à-la-Baleine – OBNL

Objectifs

- Expérimenter, pendant une période de huit mois, un projet de service d'aide à domicile pour les personnes âgées du village de Tête-à-la-Baleine.
- Pallier les problèmes d'autonomie et d'isolement de la population âgée.
- Évaluer la faisabilité d'un tel projet à l'échelle du territoire de la Basse-Côte-Nord.
- Créer de l'emploi local.

Description

Le projet consistait en la mise sur pied, dans le cadre d'une première phase expérimentale, d'une entreprise de service d'aide domestique à domicile pour la population âgée de la localité de Tête-à-la-Baleine. Les phases 2 et 3 de ce projet ont permis le maintien d'une ressource en aide domiciliaire pendant 28 semaines.

Démarches initiales

Constatant le manque de ressources, l'isolement des populations en l'absence de lien routier, le besoin urgent de venir en aide à une population de plus en plus âgée et en perte d'autonomie, l'Atelier des aînés de Tête-à-la-Baleine décidait d'aller de l'avant et de travailler à la réalisation de ce projet. Avec l'appui de bénévoles et de la municipalité, l'Atelier des aînés de Tête-à-la-Baleine a élaboré le projet et recherché du financement.

Moyens de mise en œuvre

Services d'aide à domicile pour aînés.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré à l'été 2005 et s'est terminé à l'hiver 2007.

Partenaires engagés

Le CLD de la Basse-Côte-Nord, Développement économique Canada.

Financement

Total : 47 107 \$

Pacte rural : 15 500 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Atelier des aînés de Tête-à-la-Baleine

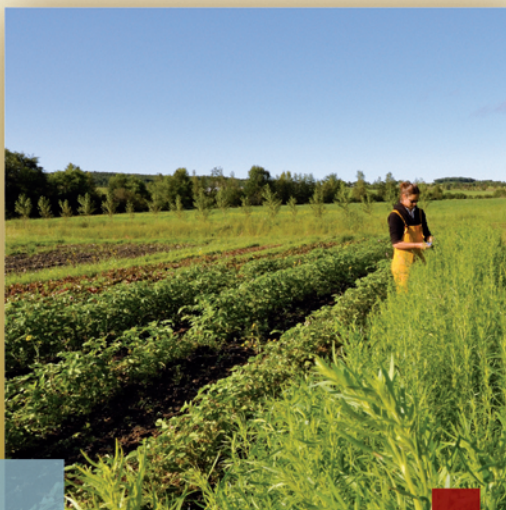
Mme Suzanne Monger

Téléphone : 418 242-2990

Région administrative

Côte-Nord

Santé



109 – Cours de secourisme et achat d'un défibrillateur

Organisme porteur et statut légal

Comité d'urgence de Launay – OBNL

Objectifs

- Développer la compétence des membres du comité d'urgence dans les interventions.
- Accroître l'offre en service d'urgence.

Description

D'abord constituée de deux membres formés par l'Agence de santé de l'Abitibi-Témiscamingue, l'équipe de premiers répondants de Launay a rapidement augmenté en nombre et a amélioré sa formation. D'abord, avec l'achat d'un défibrillateur automatisé externe, l'équipe s'est procuré les outils pour intervenir auprès des individus éprouvant des troubles cardiaques. Par la suite, l'équipe a réalisé une capsule d'information vidéo sur les opérations de sauvetage en forêt, afin de sensibiliser la population aux besoins en interventions d'urgences plus spécifiques à la région. Cette capsule vidéo a été présentée lors de la première journée « portes ouvertes » tenue par le comité d'urgence de Launay. L'activité a eu un franc succès, et quatorze volontaires se sont ajoutés à la liste des premiers répondants. Devant l'intérêt que suscitait le projet, l'Agence de santé de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à la formation des nouveaux membres, en prévoyant une mise à jour commune pour toute l'équipe, afin d'agir adéquatement lors d'accouchements. Certains des membres se sont spécialisés également dans le sauvetage en forêt, offrant ainsi aux résidents de Launay une équipe de premiers répondants qualifiée pour intervenir dans une multitude de situations d'urgence. Le comité d'urgence et la population de Launay ont fait preuve d'initiative en bonifiant leur projet afin d'élargir l'éventail des ressources disponibles dans les moments cruciaux de leur quotidien.

Démarches initiales

L'une des premières inquiétudes des résidents des régions éloignées est la disponibilité des services d'urgence dans des délais appropriés. La communauté de Launay en Abitibi n'échappe pas à cette réalité, puisqu'on peut compter en moyenne 30 minutes avant l'arrivée de l'ambulance lors d'un appel au 911.

Pour pallier la situation, le comité d'urgence de Launay a lancé un projet visant à former une équipe de premiers répondants qui recevraient automatiquement l'information pertinente lors d'appels d'urgence afin de se rendre sur les lieux pour intervenir en attendant l'arrivée des ambulanciers.

Moyens de mise en œuvre

Formation annuelle, deux téléavertisseurs, ainsi que deux cellulaires et un défibrillateur modèle CR-Plus.

Les membres du comité font partie d'un projet pilote avec l'Agence de santé et des services sociaux, ce qui leur permet de suivre une formation continue, et ce, sans coûts supplémentaires. Ils sont directement reliés au 911 et peuvent intervenir avant l'arrivée de l'ambulance.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2006 et les services développés sont toujours disponibles.

Partenaires engagés

La Caisse populaire de Taschereau, le Club Lions de Launay, des donateurs de la communauté, Medtronic ainsi que la municipalité de Launay.

Financement

Total : 4 887 \$

Pacte rural : 1 500 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Launay, comité d'urgence de Launay

M. Gilles Fortin

Téléphone : 819 796-2583

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

110 – Centre La Joie de Vivre

Organisme porteur et statut légal

Centre La Joie de Vivre – OBNL

Objectifs

Le but du projet consistait à adapter les locaux du Centre La Joie de Vivre pour permettre aux utilisateurs vivant avec une limitation fonctionnelle d'y accéder.

Description

Le projet visait essentiellement la construction de deux rampes d'accès pour fauteuils roulants à l'extérieur du bâtiment; une à l'entrée principale et une sur le côté facilitant l'accès à la sortie de secours. À l'intérieur, le comptoir de la salle de bain a été construit pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'accéder au lavabo. Une toilette haute et des mains-courantes ont été installées pour les personnes à mobilité réduite. Les éviers et les lavabos sont désormais munis de poignées en forme de « bec de canard ». Le comptoir de cuisine désuet a été remplacé et la peinture a été refaite.

Démarches initiales

L'organisme offre des activités adaptées comme l'accueil, l'information, la référence, le soutien, l'accompagnement et les interventions psychosociales individuelles et de groupe. Des activités d'insertion, de participation sociale et d'apprentissage sont également offertes gratuitement : quilles, hockey, jeux de société, bricolage, dessin, cinéma, visites touristiques, spectacles, cours de cuisine et de premiers soins. Il allait de soi, vu la clientèle du Centre, d'adapter les installations pour pouvoir accueillir tous et chacun.

Moyens de mise en œuvre

Améliorations locatives.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet s'est déroulé du 17 août 2006 au 19 juin 2007.

Partenaires engagés

La Ville de Chandler, la Caisse populaire du Littoral gaspésien et le CLD du Rocher-Percé.

Financement

Total : 26 538 \$

Pacte rural : 15 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Centre La Joie de Vivre

Mme Nancy Kearney, directrice

Téléphone : 418 689-4488

Télécopieur : 418 689-4484

handicap@globetrotter.net

111 – Congrès médical « La médecine d'urgence en région : la nouvelle séduction »

Organisme porteur et statut légal

Carrefour jeunesse-emploi – OBNL

Objectifs

- Recruter des médecins dans le but d'offrir des services de santé de qualité à la population de La Haute-Côte-Nord.
- Offrir de la formation aux intervenants de la santé et du domaine hospitalier de la région.

Description

Intitulé « La médecine d'urgence en région : la nouvelle séduction », il s'agit de la seconde édition du congrès médical en Haute-Côte-Nord. La première édition, tenue en 2005, avait pour but de recruter des médecins en région. Ce congrès médical a accueilli 75 participants et s'est soldé par le recrutement de certains participants.

Le congrès médical est une occasion pour les différents intervenants de la santé et du domaine hospitalier de se rencontrer pour partager leur expérience vécue en région. Tables de discussion, activités thématiques ainsi que divers ateliers sur des éléments de la pratique de la santé en région permettent aux intervenants de parfaire leur formation en l'adaptant aux divers changements dans leur milieu.

Démarches initiales

Vivant une pénurie qui perdure depuis plus de dix ans, et ce, malgré tous les efforts consentis au recrutement, différents intervenants se sont associés, en collaboration avec le Centre de santé et des services sociaux de La Haute-Côte-Nord, avec pour mission initiale de réaliser des activités de recrutement de médecins, dont la tenue de ce congrès médical.

Moyens de mise en œuvre

- Congrès médical échelonné sur plusieurs jours.
- Ateliers d'information et de sensibilisation à la pratique médicale en région.
- Tables de discussion et d'échanges.
- Activités de partage et de réseautage professionnel.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le congrès médical « La médecine d'urgence en région : la nouvelle séduction » s'est tenu en septembre 2006 et l'évènement se répète annuellement.

Partenaires engagés

Le CSSS de La Haute-Côte-Nord, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, le CLE de La Haute-Côte-Nord, la SADC de La Haute-Côte-Nord, le CLD et la MRC de La Haute-Côte-Nord.

Financement

Total : 100 076 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CSSS de La Haute-Côte-Nord – pavillon Les Escoumins

Mme Micheline Anctil, directrice générale

Téléphone : 418 233-2931

Télécopieur : 418 233-2608

Région administrative

Côte-Nord

112 – Projet de mini-urgence à la Coop de services de santé Robert-Verrier

Organisme porteur et statut légal

Coop de services de santé Robert-Verrier et Coopérative de solidarité Saint-Cyrille-de-Wendover – OBNL

Objectifs

- Augmenter la qualité de vie des collectivités.
- Maintenir des emplois existants et amener de nouveaux médecins en région.
- Attirer les jeunes et les nouvelles familles.
- Offrir des services de santé plus complets et plus diversifiés.

Description

La Coop de services de santé Robert-Verrier a vu le jour en 1999 et compte aujourd'hui près de quatre médecins et une équipe de techniciens et de spécialistes (pharmaciens). Elle comprend plus de 4 000 membres et dessert une population de plus de 17 000 habitants. Elle reçoit en moyenne 30 usagers par jour pour la médecine et 50 clients pour la pharmacie.

En 2006, le projet rural de la Coop consistait à :

- Créer une petite salle d'urgence, comprenant une salle de diagnostic pour un médecin et quatre lits d'observation pour les usagers;
- Transformer l'entrée pour assurer la sécurité des usagers et favoriser une meilleure économie d'énergie;
- Aménager deux bureaux pour les nouveaux médecins;
- Créer un département d'archives pour les dossiers non courants.

Démarches initiales

À la suite du départ à la retraite, en 1999, des deux médecins de Saint-Cyrille, la population s'est mobilisée afin de trouver une solution au besoin criant de renouvellement des effectifs.

Moyens de mise en œuvre

Soins d'urgence, de physiothérapie et de pharmacie.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début du projet de petite salle d'urgence au printemps 2006. Projet terminé en 2007.

Partenaires engagés

Société de développement économique de Drummondville (SDED)

Financement

Coût total du projet : 42 045 \$

Contribution du Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

4 emplois à plein temps et quelques emplois à temps partiel.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Coop de services de santé Robert-Verrier

M. Jocelyn Gagné, administrateur

Téléphone : 819 397-4288

CLD Drummond

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

Services et infrastructures de proximité



113 – Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la Minganie

Organisme porteur et statut légal

Coopérative d'aide domestique de la Minganie – OBNL

Objectifs

- Pallier les problèmes d'autonomie et d'isolement de la population âgée et en perte d'autonomie, qui touchent de plus en plus de membres de la communauté, vu le vieillissement de la population.
- Maintenir des services sociaux de proximité et de première nécessité dans la communauté.
- Contribuer au développement et à la consolidation d'emplois en ce domaine.

Description

Le projet consistait à démarrer une coopérative de solidarité, à but non lucratif, dont la mission serait d'offrir des services d'aide domestique à une clientèle aux prises avec des limitations physiques, intellectuelles ou psychologiques, référée par le Centre de santé de la Minganie. Certains services d'aide domestique sont également proposés aux particuliers désirant se libérer de tâches ménagères. La Coopérative offre donc des services d'entretien ménager, la préparation des repas et le service de courses et de livraison.

Démarches initiales

Le démarrage de cette coopérative a été motivé par la cession définitive, en juillet 2005, des activités de soutien à domicile qui, à l'époque, étaient assurées par un autre organisme.

Moyens de mise en œuvre

Avant de devenir une coopérative de solidarité, les services étaient offerts par un organisme à but non lucratif. C'est en collaboration avec la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, que des démarches ont été entreprises par la coordonnatrice, afin de créer une coopérative de solidarité ayant la capacité d'administrer et de réaliser de façon autonome, tous les contrats de services d'aide à domicile et d'être officiellement reconnue à titre d'Entreprise d'économie sociale en aide domestique (EESAD) par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en juillet 2005. Aujourd'hui, la Coopérative offre des services à l'échelle du territoire de la Minganie et compte près d'une quinzaine d'employés.

Partenaires engagés

Le CLD et la MRC de la Minganie.

Financement

Total : 36 775 \$

Pacte rural : 17 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

Une quinzaine.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Luce Thériault, directrice

Téléphone : 418 538-5128

Région administrative

Côte-Nord

114 – Radio communautaire de la MRC de Maskinongé

Organisme porteur et statut légal

Coopérative de solidarité Radio communautaire de la MRC de Maskinongé – OBNL

Objectifs

- Améliorer la diffusion de l'information locale des 17 municipalités.
- Promouvoir les activités et les événements locaux.
- Favoriser le développement et la promotion de la musique locale et régionale.
- Mettre en valeur la région, ses activités et ses ressources locales.
- Impliquer la communauté dans la réalisation d'un projet collectif.
- Constituer un tremplin pour les animateurs et les journalistes de demain, qui proviennent de la MRC.

Description

Démarrage et mise en ondes de la première radio communautaire de la MRC de Maskinongé. Cette subvention est accordée pour l'achat d'équipements, les améliorations locatives, le mobilier, l'informatique et l'inventaire de disques.

L'absorption de plusieurs médias locaux par les grands réseaux a causé la disparition d'une multitude d'émissions produites localement. Face à cette perte, de nombreux citoyens ont démontré une ferme volonté de s'approprier l'information régionale sur la vie culturelle, sociale et économique. La radio communautaire de type FM à propriété collectivité diffuse quotidiennement de l'information sur les activités en cours dans la MRC de Maskinongé. La population est informée sur des sujets à saveur locale et régionale, et est également sensibilisée aux enjeux en lien avec le développement de la collectivité.

Le marché potentiel de la Radio communautaire est de 32 000 individus. Les radios communautaires ont une portée hebdomadaire d'environ 410 000 auditeurs au Québec. Depuis mai 2004, la Coopérative compte déjà plusieurs membres.

Afin de se démarquer de la concurrence, la Coopérative axe son positionnement sur la diffusion de l'information locale, la promotion de la MRC et la promotion de la musique locale et régionale

En 2003-2004, la radio communautaire réalisait une étude technique (première demande au Pacte rural) en vue de l'obtention de la licence auprès du CRTC. En avril 2005, l'étude technique a été acceptée par Industrie Canada. La demande de licence au CRTC a été déposée en novembre 2004. C'est le presbytère de Saint-Léon qui abrite la Radio.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Production et diffusion d'émissions radiophoniques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Mai 2005 à décembre 2006.

Partenaires engagés

Le CLD de Maskinongé, la Caisse populaire Desjardins et les élus.

Financement

Total : 222 669 \$

Pacte rural : 69 020 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

4

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CH2O-FM – Radio communautaire de la MRC de Maskinongé (103,1 FM)

Mme Claire Champagne, directrice générale

Téléphone: 819 228-1001

Télécopieur: 819 228-0330

Région administrative

Mauricie

Services sociaux et communautaires



115 – Aménagement d'une cuisine collective au centre communautaire

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton

Objectifs

- Offrir aux organismes et à la population des services communautaires qui répondent à leurs besoins et qui facilitent la tenue de leurs activités.
- Procurer aux jeunes un endroit où ils pourront se réunir et développer un environnement qui leur plaît.
- Soutenir les bénévoles dans l'accomplissement de leurs projets et ainsi maintenir leur désir de donner à la communauté.
- Diversifier et compléter l'offre d'activités sociales, culturelles et communautaires dans la collectivité.
- Offrir aux entreprises locales et à la population un lieu permettant de se réunir et de solidifier le sentiment d'appartenance à la communauté.

Description

Même si le centre communautaire disposait déjà d'un espace pour la cuisine, l'exiguïté des lieux et les équipements désuets freinaient les bénévoles, et l'aménagement d'un espace fonctionnel pour la cuisine collective devenait nécessaire pour le développement des services communautaires en alimentation. De plus, ces aménagements représentent une marque de respect et de reconnaissance envers les bénévoles. Ces derniers devaient préparer et faire cuire les repas dans leur propre résidence, puis transporter le tout au centre communautaire. L'environnement qui a été créé facilite les échanges entre les individus et les organismes, et favorise la tenue de nouvelles activités.

En 2005, la maison des jeunes a vu le jour à l'intérieur du centre communautaire. Les jeunes peuvent donc prendre part aux activités de la cuisine collective.

Démarches initiales

Le projet est issu du désir, très présent dans la communauté, de briser l'isolement des gens et d'offrir un espace convenablement aménagé et équipé pour faciliter l'accueil de divers groupes.

Moyens de mise en œuvre

Aide d'un travailleur autonome comme chargé de projet et rénovation du centre communautaire.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Les travaux ont eu lieu en novembre et décembre 2004, et la nouvelle cuisine a été inaugurée en janvier 2005.

Partenaires engagés

La municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton

Financement

Total : 53 000 \$

Pacte rural : 25 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton

Mme Marie Désilets, mairesse

Téléphone : 819 336-5344

info@steclotildehorton.ca

Région administrative

Centre-du-Québec

116 – Centre Bonne Aventure

Organisme porteur et statut légal

Club de l'Âge d'or de Bonaventure – OBNL

Objectifs

Doter la communauté de Bonaventure d'une salle multifonctionnelle, capable à la fois d'accueillir de multiples réunions en simultané, ou de recevoir un colloque professionnel réunissant jusqu'à 380 personnes.

Description

Construction d'une salle multifonctionnelle, divisible en cinq salles de superficies différentes. Le projet a reçu l'appui de tous les intervenants visés, tant privés que publics.

Avec ses cinq salles climatisées, ses équipements spécialisés, sa localisation au centre de la région de la Baie-des-Chaleurs, son personnel qualifié et ses bénévoles assidus, le Centre Bonne Aventure répond aux besoins de se réunir, de se rencontrer et d'échanger.

Le Centre Bonne Aventure a dépassé de loin les attentes dans le milieu. Il a reçu 54 000 personnes durant ses 14 premiers mois d'activité!

Démarches initiales

Au départ, le Club de l'Âge d'or de Bonaventure voulait agrandir la salle existante (26 pi sur 46 pi) pour les besoins de ses membres évalués à plus de 500. Étant donné que le coût du projet dépassait facilement le million de dollars, il a été décidé d'en faire un projet pour toute la communauté de Bonaventure et des environs.

Moyens de mise en œuvre

Une grande salle multifonctionnelle pouvant accueillir 380 personnes, dont :

- 1 salle communautaire pouvant accueillir 240 personnes, divisible en 2 parties égales;
- 1 salle de loisir pouvant accueillir 66 personnes en conférence, divisible en 3 salles de réunion d'une capacité de plus de 20 personnes;
- Visio-conférence et autre matériel audio-vidéo de qualité;
- Service de traiteur.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Construction à partir de l'automne 2005 et ouverture officielle à la fin de l'été 2006.

Des améliorations ont eu lieu au cours des 12 derniers mois : asphaltage du stationnement, achat d'un système performant de visio-conférence, etc.

Partenaires engagés

Le Club de l'Âge d'or, la Ville de Bonaventure, des entreprises privées en restauration et hébergement, les citoyens et des entreprises (plus de 150 000 \$ amassés dans la communauté), ainsi que le Fonds d'infrastructure municipale rurale.

Financement

Total : 2 048 663 \$

Pacte rural : 100 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Jean-Pierre Babin

Téléphone : 418 534-2623

Télécopieur : 418 534-4883

centrebbonneaventure@navigue.com

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

117 – Livre en langage simple

Organisme porteur et statut légal

Centre Alpha Rocher-Percé – OBNL

Objectifs

Favoriser l'apprentissage de la lecture chez les gens qui éprouvent des difficultés.

Description

Le projet consiste en la création, par des personnes ayant des difficultés liées à la lecture, d'un livre de contes de fabrication durable et simple. Au fil des pages, les textes, rédigés dans un langage simple et adapté, deviennent de plus en plus complexes, afin de fournir un exercice d'apprentissage efficace.

Démarches initiales

L'organisme porteur du dossier offre de nombreux services, liés essentiellement à des apprentissages de base, tels la lecture, la cuisine et la planification du budget familial. Tous les services sont gratuits et la formule varie; il peut s'agir de classes, d'ateliers ou d'expérimentations.

Moyens de mise en œuvre

- Recrutement de personnes ayant de la difficulté à lire, parmi les usagers de l'organisme.
- Rédaction, édition et production d'un livre.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Ce projet, qui s'est terminé en automne 2007, a débuté au printemps 2007. Le livre a été imprimé à 1 000 copies et sert d'outil encore aujourd'hui.

Partenaires engagés

La MRC du Rocher-Percé, les Éditions Feuille-t-on, les services de Relecture Laurier Côté, Infographie Scribe Québec, le CLD Le Rocher-Percé et l'artiste Geneviève Philippe.

Financement

Total : 68 145 \$

Pacte rural : 15 500 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Maison de la famille Contre vents et marées de Chandler

Mme Mona-Lisha Anderson, formatrice

Téléphone : 418 689-4048

Télécopieur : 418 689-6866

afmcvm@globetrotter.net

<http://www.bulletinvisetapprends.ca/article.php?view=ODQ=>

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

118 – Acquisition et mise en valeur de l'ancienne chapelle-École de Saint-Elzéar

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de Saint-Elzéar

Objectifs

Mettre en valeur un bâtiment patrimonial en l'aménageant en salle multifonctionnelle. Son nom, le Tremplin artistique, identifie parfaitement l'objectif principal du projet, soit de devenir un endroit de prédilection pour l'expression artistique, de même qu'une salle de rencontre pour la communauté.

Description

L'édifice visé est le premier bâtiment de bois d'œuvre dans la région, datant de 1924. Il a été reconnu comme bien patrimonial en 1999 par la municipalité, la partie supérieure des murs intérieurs faite de petites planches de pin blanc de Colombie a été sauvegardée.

Depuis 2001, l'édifice appartenait à la Caisse populaire Desjardins, qui voulait s'en départir. La municipalité souhaitait donc acquérir le bâtiment afin d'en faire un instrument de développement pour sa communauté.

Cet édifice est devenu un centre de développement artistique. L'intérieur est très chaleureux et offre une acoustique de qualité. La salle peut contenir 150 places et est climatisée. C'est une salle intime pour les artistes qui veulent se produire au Tremplin artistique et pour tous ceux et celles qui ont le goût de partager leurs talents ou de les développer.

Démarches initiales

Projet municipal avec l'appui du milieu : la Fabrique, la Caisse populaire Desjardins, l'Association coopérative forestière, la Maison des jeunes, le Centre d'accès communautaire Internet (CACI) de Saint-Elzéar, le Club de l'Âge d'or, le Comité de promotion des Ressources Naturelles de Saint-Elzéar.

Moyens de mise en œuvre

- Salle multifonctionnelle de 150 places (50 pi sur 26 pi);
- Scène de 300 pieds carrés;
- Loges et salles de bain;
- Location pour réunion, réception privée;
- Spectacles amateur et professionnel;
- Expositions;
- Matériel audio-vidéo de qualité.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début des travaux en novembre 2003, terminés au printemps 2004.

Partenaires engagés

La Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents, la municipalité, des résidents et entreprises locales (levée de fonds), le Programme de renouveau urbain et villageois.

Financement

Total : 425 401 \$

Pacte rural : 47 000 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

M. Damien Arsenault, maire de Saint-Elzéar

Téléphone : 418 534-2611

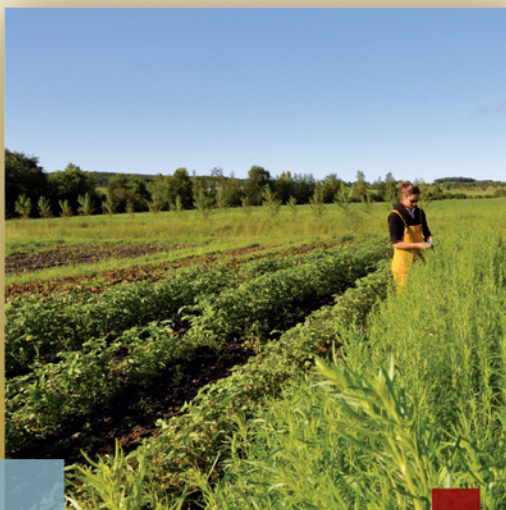
dacb@saint-elzear.net

<http://www.tremplin.saint-elzear.net/files/>

Région administrative

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Tourisme



119 – Camp de bûcherons Matapédia-Les Plateaux

Organisme porteur et statut légal

Corporation d'aménagement multi-ressources et du patrimoine des Plateaux (CAMPP) – OBNL

Objectifs

- Animation culturelle du site du Camp de bûcherons.
- Interprétation de la culture locale.
- Structuration et bonification du potentiel touristique de la région de Matapédia-Les Plateaux.

Description

Projet chapeauté par la Corporation d'aménagement multi-ressources et du patrimoine des Plateaux (CAMPP), le Camp de bûcherons de Matapédia-Les Plateaux permet l'interprétation de la culture locale. On y retrouve des présentations d'œuvres d'artistes locaux sur des éléments distinctifs de la région, l'aménagement d'un espace pour la diffusion culturelle et l'interprétation de la vie des bûcherons. Situé à Saint-François-d'Assise, le projet a été réalisé en collaboration avec les municipalités du secteur Matapédia-Les Plateaux.

Plusieurs services d'hébergement proposant différentes commodités sont offerts aux visiteurs et certains espaces sont dédiés au camping. Le camp est également un lieu de restauration qui offre des tables d'hôte à saveur locale.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Services d'interprétation, d'hébergement et de restauration.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Débuté en 2003 et réalisé en trois phases, le projet s'est achevé en 2005 et le Camp des bûcherons poursuit ses activités.

Partenaires engagés

Les cinq municipalités du secteur Matapédia-Les Plateaux.

Financement

Total : 101 350 \$

Pacte rural : 12 611\$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2 emplois permanents et 2 à temps partiel.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Pauline Gallant, responsable

Téléphone : 418 299-2025

<http://pages.globetrotter.net/campdebuchérons/>

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

120 – Bureau d'information touristique de Bécancour

Organisme porteur et statut légal

Ville de Bécancour – OBNL

Objectifs

Offrir de l'information touristique à un point d'entrée stratégique de la région du Centre-du-Québec et de la MRC de Bécancour.

Description

Dans le cadre du Pacte rural 2002-2007, un projet d'envergure a vu le jour, celui de l'implantation du Bureau d'information touristique de la MRC de Bécancour. Il remplace l'ancien bureau d'accueil touristique, parce que celui-ci nécessitait des travaux de construction et d'aménagement afin d'être conforme à la politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques. L'accueil et l'information touristique représentent des champs d'intervention primordiaux pour un office de tourisme.

Démarches initiales

Le besoin d'implantation provient de la volonté du territoire de la ville de Bécancour, de la MRC de Bécancour et de la région du Centre-du-Québec de se doter d'une infrastructure d'accueil aux abords du pont Laviolette, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, afin d'améliorer la qualité des services.

Moyens de mise en œuvre

Biens et services offerts aux touristes et aux visiteurs :

- Importante documentation touristique de toutes les régions du Québec;
- Réservation touristique partout au Québec;
- Service Internet : poste informatique pour les visiteurs;
- Service de vidange pour les motorisés;
- Prêt de vélos;
- Service de navette pour les cyclistes.

Biens et services offerts aux entreprises et services touristiques de la MRC :

- Vitrine de produits régionaux et de savoir-faire local;
- Organisation de visites guidées en autocar;
- Organisation de tournées de familiarisation pour les journalistes;
- Soutien à l'organisation d'événements et de congrès;
- Conception et promotion de forfaits touristiques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Projet terminé en novembre 2006.

Partenaires engagés

La Ville de Bécancour, le CLD et la MRC de Bécancour, la CRÉ du Centre-du-Québec.

Financement

Total : 447 304 \$

Pacte rural : 210 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

3

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Bureau d'information touristique de la MRC de Bécancour

Mme Fabiola Aubry, coordonnatrice au développement touristique

Téléphone : 819 233-4636 ou 1 888 233-4676

f.aubry@cldbécancour.qc.ca

www.tourismebécancour.com

Région administrative

Centre-du-Québec

121 – La route gourmande

Organisme porteur et statut légal

CLD des Laurentides – OBNL

Objectifs

- Augmenter la notoriété des produits locaux et régionaux.
- Valoriser les collectivités rurales.
- Mettre en valeur la production et la transformation agroalimentaire locale.
- Augmenter l'achalandage touristique des entreprises agricoles de la région.
- Augmenter les ventes de produits locaux et régionaux.
- Favoriser la concertation et le maillage des entreprises du secteur agroalimentaire.

Description

Le projet de la route gourmande Par monts et délices consistait à regrouper sous une même enseigne de qualité, les entreprises locales du bioalimentaire intéressées et impliquées en agrotourisme, pour mettre en valeur et promouvoir leur savoir-faire. Le réseau a développé différentes activités de marketing, les principales étant le développement d'une image distincte du produit régional et la création d'une route agrotouristique, dans un premier temps. Le réseau a ensuite élaboré un plan de communication et une campagne promotionnelle.

Cette campagne de promotion vise principalement à faire découvrir au grand public le monde agroalimentaire de la MRC des Laurentides. La route gourmande Par monts et délices est constituée d'une quinzaine d'entreprises réparties en trois catégories : les entreprises agrotouristiques (entreprises agricoles), les entreprises de transformation alimentaire et les entreprises en restauration. Elles se sont donné collectivement des outils promotionnels de qualité pour y parvenir : site Web, signalisation, dépliants, publicité.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

ND

Date de commencement, durée et état d'avancement

La route gourmande a débuté en 2004 pour se terminer en 2006.

Partenaires engagés

Le CLD et la MRC des Laurentides, la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL), le MAPAQ, CLE de Sainte-Agathe, Tourisme Mont-Tremblant, le Bureau d'accueil touristique de Val-David, la SADC des Laurentides.

Financement

Total : 30 325 \$

Pacte rural : 6 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD des Laurentides

Commissaire au développement touristique

Téléphone : 819 681-3373, poste 1407

<http://www.agrolaurentides.qc.ca/depot/depliantpmed.pdf>

Région administrative

Laurentides

122 – Kiosque d'information touristique mobile

Organisme porteur et statut légal

CLD de L'Érable – OBNL

Objectifs

Faire connaître les attraits et les événements touristiques de la MRC de L'Érable aux individus déjà présents dans la région dans le cadre d'événements.

Description

Achat et aménagement d'une roulotte diffusant de l'information touristique écrite. À partir du calendrier des événements de loisirs, de culture et de sports dans la région, la roulotte suit les rassemblements populaires afin d'y faire la promotion des attraits et des événements socioculturels de la région.

Démarches initiales

Le CLD réfléchissait depuis un moment à une méthode efficace pour rejoindre les gens sur le terrain lors des événements. Lors d'un forum tenu à l'échelle de la MRC, ce projet a été développé par les intervenants touristiques et traité en priorité par la population.

Moyens de mise en œuvre

Achat d'une roulotte fermée.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

La MRC de L'Érable

Financement

Total : 13 831 \$

Pacte rural : 5 457 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de L'Érable

M. Renaud Binette, agent de développement touristique

Téléphone : 819 362-2333

Mme Isabelle Fillion, agente de développement rural

Téléphone : 819 362-2333

Région administrative

Centre-du-Québec

123 – Marina de Paspébiac

Organisme porteur et statut légal

Marina de Paspébiac – OBNL

Objectifs

- Moderniser les installations de la marina afin de les rendre sécuritaires.
- Augmenter et diversifier l'offre de service de la marina.

Description

Le projet consistait en la construction professionnelle (usinage par Poralu Marine) de pontons pouvant accueillir environ 50 embarcations, de 20 à 50 pieds. La Marina a également procédé à l'installation d'un bureau d'accueil et de services sur les pontons.

Ce projet permet de créer un spectacle nautique dans le havre du Banc-de-pêche de Paspébiac, ajoutant ainsi un produit intéressant au site.

Démarches initiales

Durant les dernières années, seuls quelques pontons étaient mis à l'eau afin d'accueillir des bateaux. Ces installations étaient devenues non sécuritaires et inutilisables. Paspébiac étant un chaînon important du Corridor Bleu (le réseau de marinas en Gaspésie), des résidents de Paspébiac ont formé un OBNL afin de s'occuper de la future marina. Le projet s'est imposé de lui-même.

Moyens de mise en œuvre

- Quaiage annuel et/ou quotidien;
- Services d'électricité et eau sur les pontons;
- Pontons de qualité supérieure;
- Bâtiment d'accueil.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Construction et installation de la nouvelle marina à l'été 2007.

Partenaires engagés

La Ville de Paspébiac et le MAMROT.

Financement

Total : 152 076 \$

Pacte rural : 33 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

2

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Marina de Paspébiac

M. Pierre Poirier, président

Téléphone : 418 752-2266

pierre.poirier@epoirier.com

Région administrative

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

124 – Activités et animation Route des vins

Organisme porteur et statut légal

CLD de Brome-Missisquoi – OBNL

Objectifs

- Permettre aux vignobles de développer une signature spécifique qui les distingue entre eux.
- Permettre aux artistes résidents de se faire connaître et de vendre leur production.
- Compléter l'offre touristique.

Description

La région offre à ses visiteurs, sur ses 132 kilomètres de route, un parcours jalonné d'étapes, tel un gigantesque jeu de piste qui n'a d'autre but que de satisfaire tous les sens. Ainsi, derrière les panneaux de signalisation qui parsèment la route, se cachent de savoureuses haltes au cœur de la région viticole : dégustations de vins, produits du terroir, visites, pique-niques champêtres, ateliers d'artistes, activités de plein air, bons restos, sympathiques auberges, accueillants producteurs. Le projet comporte également une programmation culturelle de la Route des vins, offrant une multitude d'activités des plus variées et des plus intéressantes. Les activités incluent des soirées de cinéma et vin chaud au Vignoble les Trois Clochers, des soupers spectacles à l'Orpailleur, une exposition sur l'histoire de la viticulture québécoise au Vignoble les Blancs Coteaux et une exposition de sculptures au Domaine des Côtes d'Ardoise.

Une ressource a été embauchée à plein temps pour assurer la coordination des activités et la commercialisation de la route.

Démarches initiales

La Route des vins a été créée à la suite d'une étude confirmant que le vin était le produit d'appel porteur de la région, qui pouvait attirer le plus grand nombre de touristes. Afin de pouvoir tirer profit de la commercialisation de cette route et d'offrir une expérience viticole unique à ses visiteurs, des activités ont été ajoutées à l'offre de la route.

Moyens de mise en œuvre

- Coordination des producteurs participants.
- Organisation d'évènements.
- Campagne publicitaire.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et la personne embauchée est devenue employée du CLD par la suite.

Partenaires engagés

Des vignobles de la région, le CLD et la MRC de Brome-Missisquoi, la SODEC, Tourisme Cantons de l'Est et le MCCCCF.

Financement

Total : 41 516 \$

Pacte rural : 20 722 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Danielle Crevier, responsable de la Route des vins

Téléphone : 450 266-4928, poste 275

Région administrative

Montréal

125 – Pôle écotouristique du Moulin des Plourde

Organisme porteur et statut légal

Groupe Beau Village – OBNL

Objectifs

- La rétention touristique;
- La création d'emplois permanents saisonniers;
- La préservation de bâtiments historiques;
- La mise en valeur d'un milieu naturel.

Description

Le projet consiste en la mise sur pied d'un pôle écotouristique autour du Moulin des Plourde qui comprend, notamment, une entreprise artisanale de fabrication de bardeaux, un centre d'interprétation des métiers de la transformation du bois et un sentier d'interprétation du marais. Plus spécifiquement, le projet est axé sur la mise en valeur et l'interprétation du travail du bois et sur l'environnement naturel de la rivière au renard. C'est la concentration sur une faible superficie de quatre éléments majeurs du patrimoine naturel et historique de Rivière-au-Renard. Le Moulin des Plourde et sa bardoterie d'une part, et la rivière au renard et le marais situé à son embouchure d'autre part, ainsi que la diversité des équipements et des activités prévus pour les mettre en valeur, autorisent à parler de pôle écotouristique. Cet ensemble se trouve au cœur même du village.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Le projet a permis initialement de faire l'acquisition des biens auprès de la famille Plourde. Par la suite, des rénovations intérieures et extérieures majeures du moulin et de la bardoterie ont été exécutées. De plus, les équipements du moulin et de la bardoterie ont été restaurés. Ces travaux se sont échelonnés jusqu'en mars 2004. Depuis juin 2004, le site du Moulin des Plourde est ouvert au public.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet comporte quatre phases et a débuté en juin 2001. Il devait être terminé en août 2009.

Partenaires engagés

Le ministère du Tourisme, Développement économique Canada, le MAMROT, la SHQ, le CLD, la municipalité, la Caisse populaire Desjardins et la SADC.

Financement

Total : 365 000 \$

Pacte rural : 31 072 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

5

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de Côte-de-Gaspé

M. Jean-Pierre Cassivi, agent de développement rural

Téléphone : 418 368-7000

cldruralite@cotedegaspe.com

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

126 – Les Comptonales

Organisme porteur et statut légal

Les Comptonales – OBNL

Objectifs

- Donner une structure de gestion adéquate à un évènement de promotion culturelle et agrotouristique en fournissant des outils techniques indispensables.
- Rassembler les forces vives nécessaires à son succès.
- Présenter un évènement de qualité qui saura être attrayant pour des commanditaires majeurs.

Description

Les Comptonales est d'abord un organisme à but non lucratif. C'est aussi un évènement annuel qui a été créé afin de faire connaître et de mettre en valeur le riche potentiel culturel et agrotouristique de la région. En plus de promouvoir l'effervescence de l'agrotourisme, cet évènement est l'occasion de développer le goût d'explorer et d'apprécier, par la photographie, l'authenticité de nos paysages. Basée à Compton, mais ouverte à la grande région de Coaticook, cette nouvelle fête du terroir se déroule à la fin septembre et au début d'octobre. Elle dure deux fins de semaine au cours desquelles sont prévus une virée gourmande chez les producteurs avec dégustation, des ateliers de savoir-faire, des démonstrations d'artistes et d'artisans à l'œuvre. Le volet photographique comprend un concours et une exposition. Un grand festin gastronomique anime la deuxième fin de semaine.

Après trois éditions, c'est près de 10 000 personnes qui ont participé à l'évènement.

Démarches initiales

Rassemblement d'une cinquantaine de membres des milieux agricole, agroalimentaire, touristique et communautaire de la région. Formation de l'organisme à but non lucratif Les Comptonales. Élection d'un conseil d'administration. Mise en place d'un partenariat avec la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook pour le volet photo.

Moyens de mise en œuvre

Signature d'un contrat de mise en place et de coordination de l'évènement avec une professionnelle de la communication.

Mise en place de plans de visibilité pour les commanditaires et d'un plan de commandites. Demandes de commandites et de subventions dans les secteurs privé et public. Organisation d'activités de maillage. Création, production et distribution d'outils de communication imprimés et électroniques. Campagne de relations publiques. Recrutement d'une équipe de bénévoles.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2006 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

Les municipalités de Compton, Coaticook et Waterville, MRC, CLD, SADC, CLE, DRHC, une cinquantaine de producteurs, transformateurs, artistes, artisans, restaurateurs, chefs, une centaine de bénévoles, MAPAQ, députation, ministère du Tourisme, Emploi-Québec, entreprises privées et organismes communautaires du milieu.

Financement

Total : 79 966 \$

Pacte rural : 15 326 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

De 2 à 3 emplois étudiants par année et 1 emploi à temps partiel.

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Mme Lisette Proulx, coordonnatrice

Téléphone : 819 835-9463

<http://www.comptonales.com/fr/accueil/index.shtml>

Région administrative

Estrie

127 – Expansion du pavillon d'accueil d'Aventure Laflèche

Organisme porteur et statut légal

Aventure Laflèche – OBNL

Objectifs

- Bonifier le moteur économique important qu'est Aventure Laflèche.
- Améliorer les infrastructures d'accueil du site.
- Augmenter l'achalandage de 60 %.
- Créer 10 à 12 emplois supplémentaires.
- Atteindre l'autonomie financière.

Description

En 2004, l'ancienne corporation de la caverne Laflèche a changé sa dénomination pour Aventure Laflèche, afin de mettre en valeur sa vocation récréotouristique à la faveur de l'implantation du nouveau parc aérien de sentiers suspendus en forêt. Ce nouvel aménagement avait été recommandé dans le cadre d'une étude (ZBA 2003). Après une première saison d'opération en 2004, Aventure Laflèche est passée d'un achalandage de 13 000 à 28 000 visiteurs. Cet achalandage important a rendu nécessaire, en 2005, l'agrandissement et le réaménagement du chalet d'accueil pour répondre aux besoins liés à l'accueil, au prêt d'équipements et aux services administratifs. En haute saison, la corporation emploie plus de 30 employés et, de ce nombre, 4 personnes occupent un poste permanent tout au long de l'année. Le problème d'espace risque de devenir criant, si les prévisions de 45 000 visiteurs annuellement se révèlent justes.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

Une équipe de concepteurs et d'architectes a été embauchée pour élaborer des plans dans le but d'une construction au printemps 2005 au coût approximatif de 350 000 \$. Cet agrandissement prévoit de l'espace pour un bloc sanitaire adéquat, un nouveau champ septique, une salle polyvalente pouvant recevoir 50 personnes, une petite cuisine, une boutique, des aires d'entreposage, un espace de prêt d'équipements, une réception, un petit coin bistrot ainsi que des espaces de bureau.

Date de commencement, durée et état d'avancement

La demande de financement a été reçue au mois de janvier 2005 et le projet a été complété au printemps et à l'été 2005.

Partenaires engagés

Développement économique Canada, le CLD et la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la Société de diversification économique de l'Outaouais, la CRÉ de l'Outaouais, le MRNF et le député.

Financement

Total : 402 488 \$

Pacte rural : 40 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

11

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Aventure Laflèche

Mme Renaude Poirier, directrice générale

Téléphone : 819 457-4033 ou 1 877 457-4033

Région administrative

Outaouais

128 – Politique-cadre de développement touristique

Organisme porteur et statut légal

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Objectifs

L'augmentation importante de l'achalandage touristique a permis de réaliser les limites du milieu, tant environnementales que sociales. Le projet visait à poser les balises permettant d'assurer un développement du tourisme harmonieux, équitable et respectueux de la fragilité environnementale.

Description

La politique-cadre de développement touristique se veut un outil de référence pour la collectivité. Il contient les fondements et les engagements de la municipalité et de ses partenaires, ainsi que les moyens d'action mis en œuvre pour en assurer la réalisation.

Le principe de précaution est la pierre d'assise de ce projet. En effet, l'équilibre entre activités économiques, milieu social et environnement qui sous-tend le développement durable est plus perceptible dans un milieu insulaire.

Cette politique, à travers son processus de consultation et d'élaboration, aura permis de définir les grandes lignes du tourisme madelinot de l'avenir : équité, durabilité et authenticité culturelle seront les pierres angulaires du développement de l'économie touristique. Il s'agit ici de se positionner afin de réduire les nuisances environnementales causées par une affluence accrue des touristes en haute saison, tout en offrant des produits touristiques complémentaires avec les régions avoisinantes.

Démarches initiales

ND

Moyens de mise en œuvre

La politique-cadre de développement touristique est un guide tant pour les intervenants de l'industrie touristique que pour les décideurs socioéconomiques.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Début du projet : automne 2003.

Dépôt de la Politique-cadre et de son plan d'action : octobre 2006.

Partenaires engagés

Le CLD des Îles-de-la-Madeleine, la CRÉ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Tourisme Îles-de-la-Madeleine.

Financement

Total : 44 943 \$

Pacte rural : 19 938 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Municipalité et CLD des Îles-de-la-Madeleine

M. Jeannot Gagnon, directeur de l'aménagement du territoire et du développement du milieu

Téléphone : 418 986-3100

Télécopieur : 418 986-6962

jgagnon@muniles.ca

Région administrative

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

129 – Festival d'eau vive du Haut-Saint-Maurice

Organisme porteur et statut légal

Municipalité de La Bostonnais

Objectifs

- Faire connaître la région aux amateurs de canot et de kayak.
- Faire découvrir le canot et le kayak à la population locale.
- Diversifier l'offre touristique régionale.

Description

Le projet consiste à créer un festival d'eau vive permettant de faire découvrir le potentiel récréotouristique de la région. Le festival permet aux gens de différencier les activités liées à l'eau vive (kayak de rivière, canot d'eau vive, rafting) des activités d'eau calme (kayak de mer, ballade en canot). Malgré la notoriété de la rivière Bostonnais auprès des adeptes de canot d'eau vive, le reste du potentiel de la région est très méconnu de la population du Haut-Saint-Maurice. C'est dans cette optique que le festival prend tout son sens.

Afin de familiariser la population aux activités en eau vive, des journées de rafting (rivière Mattawin), une sortie guidée en canot de rivière (rivière Jeannotte) ainsi que des cours de kayak de rivière (rivière Bostonnais) lui sont offerts. Afin d'attirer des pagayeurs venant de l'extérieur de la région, une course de kayak de rivière (petite rivière Bostonnais) et un service de navette (rivière Bostonnais) sont organisés. Pour que les néophytes et les adeptes réguliers puissent fraterniser, la projection d'un film de kayak de rivière, de l'animation, des prix de participation et un spectacle ont lieu sur le site du festival dans la municipalité de La Bostonnais.

Démarches initiales

L'idée du projet est venue d'un amateur de kayak d'eau vive du Haut-Saint-Maurice, qui a proposé à la municipalité un dossier clé en main.

Moyens de mise en œuvre

Organisation d'un évènement sportif d'envergure.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a débuté en décembre 2006 et a été accepté au Pacte rural en janvier 2007. L'évènement en tant que tel s'est déroulé en juin 2007 et se tient sur une base annuelle depuis.

Partenaires engagés

Municipalités de La Bostonnais, de La Tuque et de Trois-Rives.

Financement

Total : 39 208 \$

Pacte rural : 31 367 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Ville de La Tuque

M. David Duchesneau

Téléphone : 819 523-5110, poste 2628

Région administrative

Mauricie

130 – La route des Frontières

Organisme porteur et statut légal

MRC de Kamouraska

Objectifs

Promotion, attraction et rétention touristique.

Description

La route des Frontières, sur le tracé de la route 289, débute à la jonction de la route des Navigateurs à Saint-André, traverse Saint-Alexandre-de-Kamouraska dans la MRC de Kamouraska, passe dans la réserve de Parke, longe les frontières de l'État du Maine à Pohénégamook et à Rivière-Bleue, traverse Saint-Marc-du-Lac-Long et Saint-Jean-de-la-Lande à la frontière du Nouveau-Brunswick, dans la MRC de Témiscouata. Enfin, elle passe à proximité des limites municipales de Packington.

La route des Frontières facilite la découverte des richesses panoramiques, naturelles, historiques, culturelles et récréatives de cette région à vocation agricole, forestière, minière et les voyageurs sont en contact constant avec le patrimoine naturel et bâti de la région.

Démarches initiales

Le projet est né du plan d'action régional et du large consensus de sept villages dans deux MRC.

Moyens de mise en œuvre

Coordination des activités touristiques de sept municipalités.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

Les municipalités participantes, le CLD, la SADC, l'Association touristique régionale, des commanditaires privés, le député.

Financement

Total : 85 893 \$

Pacte rural : 5 000 \$

Échelle de rayonnement

Régionale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Corporation touristique de la route des Frontières

Téléphone : 418 893-2649

Télécopieur : 418 893-5530

<http://www.routedesfrontieres.com/>

Région administrative

Bas-Saint-Laurent

Transport



131 – Transport Jeunesse rurale

Organisme porteur et statut légal

Transport Le Nomade – OBNL

Objectifs

- Accentuer la complémentarité entre les milieux urbains et ruraux de la région.
- Permettre aux jeunes d'accroître leur sentiment d'appartenance à la nouvelle grande ville de Rouyn-Noranda.
- Favoriser les activités inter-quartiers.
- Faciliter l'accessibilité des jeunes des quartiers ruraux aux activités organisées dans la partie urbaine de la ville.

Description

Offrir un service de transport pour les jeunes des quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda selon des itinéraires ciblés, pour leur permettre de participer à des activités récréatives, culturelles et communautaires se déroulant dans le noyau urbain de la ville.

Démarches initiales

Le projet est issu d'un besoin identifié au départ par le transport Le Nomade et par l'Interlocal, un regroupement de maisons de jeunes en milieu rural de la région.

Moyens de mise en œuvre

Transport collectif rural pour les adolescents des milieux ruraux à moindre coût.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Développement du concept du projet à l'hiver 2007. Du transport est offert depuis l'automne 2007.

Partenaires engagés

L'Interlocal et la Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Total (incluant la contribution du Pacte rural) : 8 594 \$

Échelle de rayonnement

Municipale

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

0

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Transport adapté les Intrépides inc. et Transport Le Nomade

Mme Suzie Duquette, coordonnatrice

Téléphone : 819 762-3247

Télécopieur : 819 762-7374

Région administrative

Abitibi-Témiscamingue

132 – Transport collectif de la MRC de Drummond

Organisme porteur et statut légal

MRC de Drummond

Objectifs

Améliorer les infrastructures municipales complémentaires afin d'assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction.

Description

Offrir un service de transport collectif aux citoyens des municipalités rurales de la MRC. L'objectif fixé pour la première année (mi-avril 2006 à mi-avril 2007) était de 2 500 déplacements et c'est finalement 2 880 déplacements qui ont été réalisés. Les principaux motifs de déplacements sont le travail (47 %) et l'éducation (37 %). De plus, les individus de tous groupes d'âge utilisent le service, les hommes comme les femmes.

Démarches initiales

En 2001, une étude sur l'harmonisation et le développement des services de transport collectif a été commandée par la Table des préfets de la région. Par la suite, de nombreux intervenants du milieu ont formé une Table de concertation sur le transport collectif pour analyser des pistes de développement concrètes.

Moyens de mise en œuvre

- Séances d'information auprès des élus, comité consultatif d'urbanisme et inspecteurs municipaux.
- Séances d'information auprès des citoyens.
- Offre complémentaire d'un service de transport.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet est toujours en cours.

Partenaires engagés

La Société de développement économique de Drummondville, la Commission scolaire des Chênes, le ministère des Transports, la MRC de Drummond (17 municipalités).

Financement

Total : 52 000 \$

Pacte rural : 20 000 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

1

Personne-ressource à contacter pour renseignements

CLD de Drummond

M. Michel Gagnon, directeur général

Téléphone : 819 477-2230

Mme Danielle Ménard, agente de développement rural

Téléphone : 819 477-5511

Région administrative

Centre-du-Québec

133 – Transport Sans Frontière

Organisme porteur et statut légal

Transport Sans Frontière – OBNL

Objectifs

- Implanter et organiser un service de transport collectif sur le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie (clientèle à faible revenu).
- Augmenter l'offre de service de la MRC en matière de transport collectif.
- Briser l'isolement.

Description

Depuis 2003, mandatée par la MRC de La Haute-Gaspésie, la Corporation intervient sur l'ensemble du territoire dans le champ du transport en commun des personnes sous deux volets : le transport adapté et le transport collectif.

Le programme de transport adapté cherche à répondre aux besoins de transport des personnes résidant sur le territoire et présentant une déficience ou une incapacité physique, intellectuelle, sensorielle ou mentale. Pour être admise, la personne doit correspondre aux critères établis dans la politique d'admissibilité du ministère des Transports. Selon les besoins de la personne admise, un accompagnateur peut prendre place à bord.

Le programme de transport collectif cherche à répondre aux besoins de transport de l'ensemble des personnes résidant sur le même territoire, qui ne sont pas admissibles au programme de transport adapté. Le transport collectif dessert également des usagers corporatifs.

Aujourd'hui, Transport Sans Frontière dessert plus de 3 400 usagers. Au 31 décembre 2006, la Corporation avait réalisé 46 779 déplacements en un an. Le modèle d'organisation mis en place par la Corporation et ses partenaires a été, au cours des trois dernières années, maintes fois exporté, servant de base à l'implantation d'autres services en milieu rural sur le territoire québécois.

Démarches initiales

Transport Sans Frontière est une corporation sans but lucratif créée le 15 mai 1986. À l'origine, l'organisme dispensait du transport adapté dans la partie la plus urbaine du territoire de la MRC.

Moyens de mise en œuvre

Service de transport collectif dans l'ensemble des municipalités du territoire.

Date de commencement, durée et état d'avancement

Le projet a démarré en 2004 et est toujours en cours.

Partenaires engagés

La SADC de Gaspé-Nord, le ministère du Transport du Québec, la Caisse populaire de La Haute-Gaspésie, Carrefour Jeunesse-Emploi, la Commission scolaire des Chic-Chocs, le Centre de santé et de services sociaux de La Haute-Gaspésie, et le Centre de réadaptation de la Gaspésie.

Financement

Total : 263 000 \$

Pacte rural : 41 500 \$

Échelle de rayonnement

MRC

Nombre d'emplois créés, conservés ou consolidés

5

Personne-ressource à contacter pour renseignements

Transport Sans Frontière

Mme Denise Beaudin, directrice

Téléphone : 418 763-7232

Télécopieur : 418 763-7475

C <http://pages.globetrotter.net/trsf/>

trsf@globetrotter.net

Région administrative

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Annexe



Pacte rural



Entre : LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, représenté par Monsieur Rémy Trudel, MINISTRE D'ÉTAT À LA POPULATION, AUX RÉGIONS ET AUX AFFAIRES AUTOCHTONES, MINISTRE DES RÉGIONS,

ci-après appelé le ministre,

Et : La Municipalité régionale de comté de _____, personne morale de droit public ayant son siège social au _____, laquelle est dûment représentée par _____ en vertu de la résolution adoptée le _____;

ci-après appelée la MRC.

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté la *Politique nationale de la ruralité* et que le ministre des Régions est chargé de son application;

ATTENDU QUE cette politique s'inscrit dans le prolongement, et comme complément, de la *Politique de soutien au développement local et régional*;

ATTENDU QUE cette politique axée sur l'engagement et l'innovation entend offrir aux collectivités rurales les moyens de se mobiliser dans une véritable corvée afin d'initier des projets en vue d'améliorer les conditions de vie de leur population;

ATTENDU QUE cette corvée vise aussi à mettre en place des approches innovantes qui font appel à la mise en valeur du potentiel du développement local, et qui se fondent sur la valorisation des ressources humaines, naturelles et patrimoniales des milieux;

ATTENDU QUE le gouvernement a identifié la MRC pour assurer l'engagement de la collectivité et des partenaires du milieu dans la dynamisation des territoires ruraux;

ATTENDU QUE le gouvernement entend soutenir, accompagner et stimuler la capacité de développement du territoire de la MRC, conclure un pacte rural et allouer une aide financière à la MRC pour le réaliser.

Pacte rural



Le ministre et la MRC conviennent de ce qui suit:

PARTIE I

1. Objet du Pacte rural

Le Pacte rural a pour objet de fixer les engagements du ministre et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir en vue de la mise en application de la *Politique nationale de la ruralité*;

Le Pacte rural est un dispositif qui permet à l'État et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir de manière globale, cohérente et à long terme sur le territoire rural en tenant compte de ses particularités, de ses forces et de son potentiel;

Le Pacte rural vise à promouvoir le développement du milieu rural en fonction des trois orientations de la *Politique nationale de la ruralité*:

- stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales;
- assurer la qualité de vie de ces collectivités et renforcer leur pouvoir d'attraction;
- soutenir l'engagement des citoyens et des citoyennes envers le développement de leur communauté.

2. Territoire

Le Pacte rural de la MRC de _____ s'applique sur le territoire suivant :

Pacte rural



3. Durée

Le Pacte rural a une durée de cinq ans à compter de la date de signature et il ne peut être reconduit tacitement.

4. Engagements de la MRC

A- Dans le cadre de ses compétences, la MRC s'engage à contribuer à la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité, à promouvoir le développement du territoire visé à l'article 2 et à mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation et de soutien. Pour réaliser ces engagements, elle verra notamment:

- à entreprendre une démarche de réflexion, d'organisation et d'action au sein de chaque communauté rurale et au niveau de la MRC;
- à appuyer les opérations menant à la réalisation de projets;
- à identifier et à établir les initiatives pour soutenir les actions des communautés du territoire visé.

B- La MRC doit déposer auprès du ministre, au plus tard 90 jours après la signature du Pacte, un plan de travail qui tient compte des planifications existantes aux paliers de la MRC et de la région et qui regroupe six éléments :

- la démarche privilégiée visant à mobiliser chaque communauté rurale en vue d'enclencher la corvée rurale en faisant appel au leadership des élus locaux;
- la description de la structure organisationnelle devant assurer la mise en œuvre du Pacte rural;
- l'identification et la participation des différents partenaires, y compris des comités de relance locaux;
- l'identification des champs d'intervention prioritaires;
- l'identification des parties dévitalisées de leur territoire et des actions nécessaires pour améliorer leur situation;
- l'identification des résultats attendus.

C- La MRC s'engage à adopter et à déposer, chaque année, auprès du ministre, un plan de travail actualisé.

D- Dans la mise en œuvre du Pacte rural, la MRC s'engage à confier au Centre local de développement (CLD) de _____ les responsabilités relatives au mandat de cet organisme prévu à la *Loi sur le ministère des Régions*.

Pacte rural



- E- La MRC s'engage à collaborer avec le Conseil régional de développement (CRD) de _____, à l'identification des enjeux ainsi qu'à la mise en œuvre de projets ou d'ententes à caractère régional.
- F- La MRC s'engage à rendre publics annuellement les activités et les résultats atteints en vertu du Pacte rural.
- G- La MRC produira un rapport d'activités comprenant les retombées de la mise en œuvre du pacte, tel que prévu au paragraphe « k » de l'article 8.

5. **Engagements du ministre**

Pour réaliser les objets du Pacte rural, le ministre s'engage à :

- a) attribuer à la MRC une aide financière maximale de _____. Cette aide financière est versée sur une période de cinq ans selon les modalités prévues à l'article 7;
- b) demander au sous-ministre adjoint de la région de s'assurer de la collaboration des membres de la Conférence administrative régionale (CAR), dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique nationale de ruralité* et du Pacte rural en mettant notamment à contribution leurs connaissances et leur expertise, de même que leurs mesures et leurs programmes;
- c) demander également au sous-ministre adjoint de la région d'organiser chaque année une rencontre entre les MRC, les CLD et le CRD de la région, le ministre responsable de la région et les membres de la CAR, concernés par la Politique, pour faire état de la mise en œuvre du Pacte.

6. **Engagement conjoint**

Le ministre des Régions et la MRC conviennent de transmettre au CLD de _____, dans le cadre du protocole d'entente convenu entre le ministère des Régions, la MRC et le CLD, l'attente signifiée suivante : le CLD devra affecter son agent rural pour appuyer la mise en œuvre du Pacte rural.



7. Versements

Le montant de l'aide financière¹ octroyée par le ministre est versé à la MRC selon les modalités qui suivent :

- pour l'exercice financier 2002-2003, un premier versement de _____ est effectué à la MRC, à la suite de l'accord des parties sur le plan de travail;
- pour les années subséquentes, à la suite du dépôt du rapport d'activités de l'année précédente et du plan de travail actualisé, un versement de _____ :
- _____ pour l'exercice financier 2003-2004;
- _____ pour l'exercice financier 2004-2005;
- _____ pour l'exercice financier 2005-2006;
- _____ pour l'exercice financier 2006-2007.

L'aide financière accordée à la MRC est sujette aux prescriptions du Conseil du trésor qui identifie les dépenses admissibles et les modalités concernant le cumul des subventions, telles que transmises à la MRC.

¹ Le versement de l'aide financière est conditionnel au vote des crédits budgétaires nécessaires chaque année par l'Assemblée nationale.



PARTIE II

8. Modalités administratives

La MRC doit gérer l'aide financière qui lui est octroyée pour réaliser les obligations prévues à cette convention. Pour ce faire, la MRC doit :

- a) utiliser les règles usuelles d'une saine gestion, ses représentants et employés ne pouvant se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Elle doit aussi s'assurer que les organismes ou entreprises qu'elle subventionne ou aide ne se placent pas dans une situation de conflit d'intérêts;
- b) utiliser l'aide financière octroyée dans le cadre du présent pacte aux fins qui y sont prévues, cette aide ne pouvant en aucun cas servir à payer des frais concernant l'embauche d'une firme qui fait du démarchage pour son compte ou celui des organismes ou entreprises qu'elle désire subventionner ou aider;
- c) tenir des comptes et des registres appropriés concernant l'utilisation de l'aide financière;
- d) rembourser au ministre, à l'expiration de la présente convention, tout surplus non utilisé de l'aide financière octroyée;
- e) prévoir que la signature du Pacte rural fasse l'objet d'une annonce publique dont les modalités doivent être déterminées conjointement par la MRC et le ministre;
- f) souligner la contribution du gouvernement du Québec au Pacte rural en apposant la signature officielle du gouvernement du Québec, selon les spécifications techniques fournies par le ministre sur tous les communiqués ou documents d'information et lors de toutes les activités publiques liées au Pacte rural ou aux projets financés par le Pacte;
- g) inviter d'office le ministre à participer à toutes les activités de presse ou de relations publiques visant à faire connaître les projets soutenus dans le cadre du Pacte rural et, à cet égard, la MRC informera le ministre par écrit, au moins 10 jours avant la date d'une telle activité, pour que les dispositions nécessaires à cette participation soient prises;
- h) produire pour le ministre, dans les 90 jours de l'expiration de la convention, un rapport final sur l'utilisation de l'aide financière;
- i) fournir au ministre tout document pertinent à l'utilisation de l'aide financière;
- j) permettre au ministre, ou à toute personne qu'il autorise, d'examiner les registres, dossiers et comptes de la MRC et prendre copie de tout document jugé nécessaire;

Pacte rural



- k) rendre compte à la population des résultats de l'action conjointe des MRC et du gouvernement du Québec dans le cadre du Pacte rural. La MRC transmettra chaque année, selon un format convenu entre les parties, un rapport d'activités faisant état de l'utilisation des sommes allouées dans le cadre du Pacte. Ce rapport précisera notamment la liste des projets et initiatives soutenus et, pour chacun, le nom des promoteurs, les sommes accordées, les objectifs visés et l'impact du projet sur le milieu ou auprès des clientèles concernées;
- l) autoriser le ministre à transmettre, sur une base confidentielle, toute information ou tout document concernant cette convention aux ministères et organismes du gouvernement qui peuvent être concernés par l'octroi de l'aide financière;
- m) participer, à la demande du ministre, à l'évaluation des actions entreprises par la MRC pour réaliser cette convention;
- n) d'une part, assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande relativement aux actions qu'elle entreprend en vertu de la présente convention et, d'autre part, tenir indemne et prendre fait et cause pour le ministre ou le gouvernement du Québec advenant toute réclamation pouvant découler de cette convention;
- o) permettre au Vérificateur général d'effectuer, en vertu des dispositions de sa loi, toute vérification qu'il jugera utile.

9. **Défaut**

Le ministre peut refuser de verser l'aide financière lorsque la MRC fait défaut de respecter l'un ou l'autre des engagements prévus à la présente convention.

S'il y a défaut, le ministre peut se prévaloir séparément ou cumulativement des recours suivants :

- a) réviser le niveau de l'aide financière en avisant la MRC;
- b) suspendre le versement de l'aide financière pour permettre à la MRC de remédier au défaut;
- c) résilier l'aide financière pour les versements non effectués;
- d) exiger le remboursement de l'aide financière.

Lorsque la MRC est en défaut, le ministre l'avise par écrit en lui indiquant les motifs du défaut et le ou les moyens qu'il entend utiliser.

Pacte rural



10. Dispositions finales

Le ministre désigne le sous-ministre adjoint de la région _____ comme son représentant aux fins de l'exécution des présentes, et tout document ou avis exigé en vertu de la présente convention doit lui être remis ou transmis à l'adresse suivante : _____.

EN FOI DE QUOI, les parties reconnaissent avoir lu et accepté toutes et chacune des conditions de ce protocole et les représentants dûment autorisés ont apposé leur signature.

Signé à _____ le _____ jour de _____

LE MINISTRE D'ÉTAT À LA POPULATION, AUX RÉGIONS
ET AUX AFFAIRES AUTOCHTONES, MINISTRE DES
RÉGIONS, MONSIEUR RÉMY TRUDEL

Par : _____

Signé à _____ le _____ jour de _____

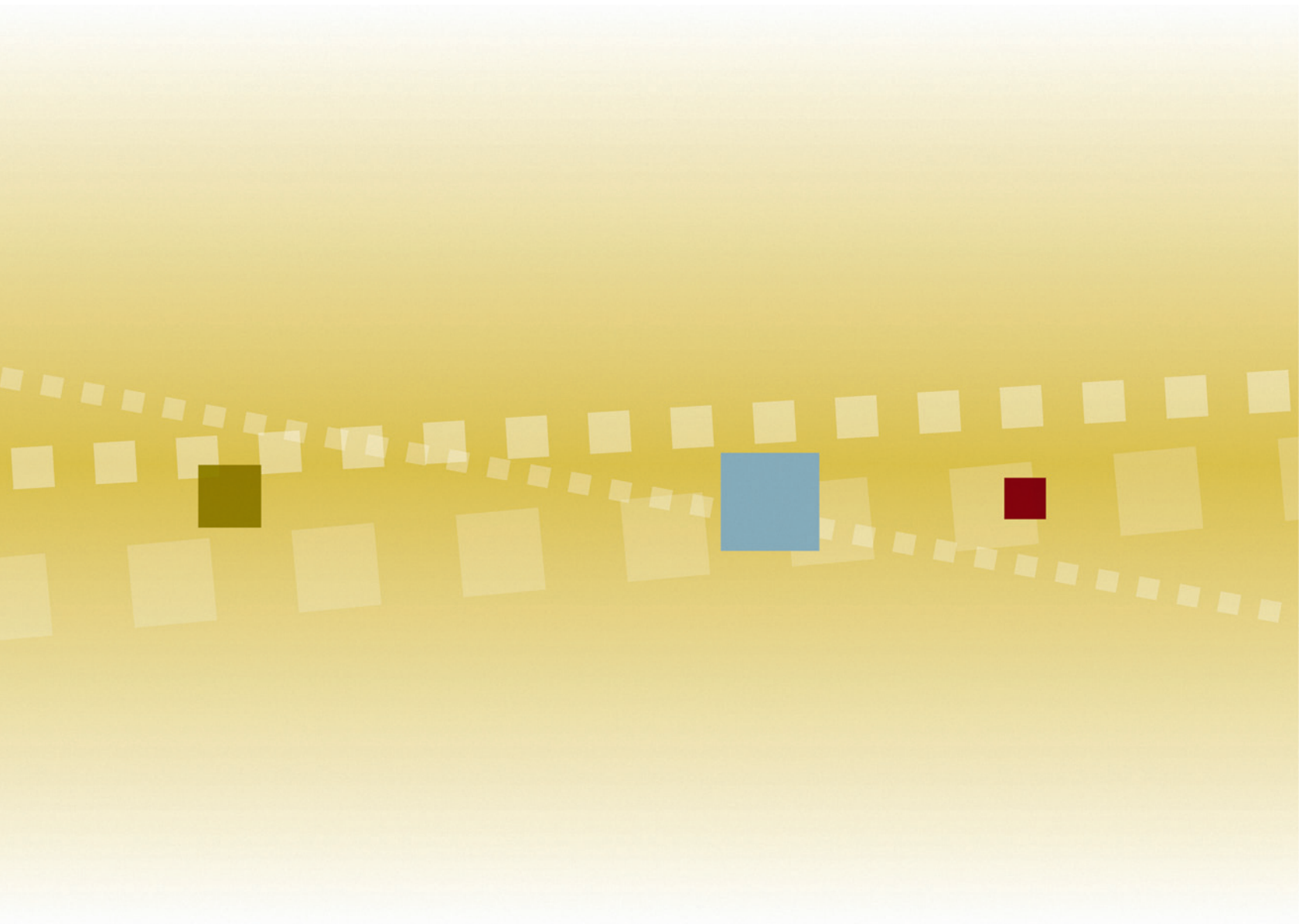
LE MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION
OU LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Par : _____

Signé à _____ le _____ jour de _____

LE PRÉFET DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ

Par : _____



**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec



www.mamrot.gouv.qc.ca

